Le 33e tournoi Bantam démarre



Yvon Lambert

Voir page A-32

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1er JUIN 1860

STEREO plus ÉLECTRONIQUE

MAISON ETHIER

Face à l'ancien collège militaire
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

038086-9c31-1

139E ANNÉE N° 33 • LE MERCREDI 20 JANVIER 1999 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 80 PAGES $1.19

Les rumeurs parlent de 100 à 400 étudiants de plus

La formation militaire pourrait doubler au Campus Fort St-Jean

LOUISE BÉDARD

Le rapport du groupe d'étude du Conseil des Gouverneurs du Collège militaire royal de Kingston recommande d'accroître de façon substantielle le nombre d'élèves-officiers admis au programme de formation universitaire.

L'application de cette recommandation aurait une incidence sur le nombre d'élèves-officiers fréquentant le Campus du Fort Saint-Jean qui offre une année préparatoire de niveau collégial aux élèves québécois et des Maritimes principalement. Le rapport parle d'admettre 210 élèves-officiers à Saint-Jean qui en reçoit actuellement une centaine.

Des rumeurs circulent actuellement à l'effet que l'utilisation du Campus par l'armée pourrait être accrue de façon beaucoup plus considérable. Le chiffre de 500 élèves est même avancé.

Mais tout resterait lié aux sommes d'argent qui seront accordées ou pas au ministère de la Défense nationale pour la formation, dans le prochain budget fédéral.

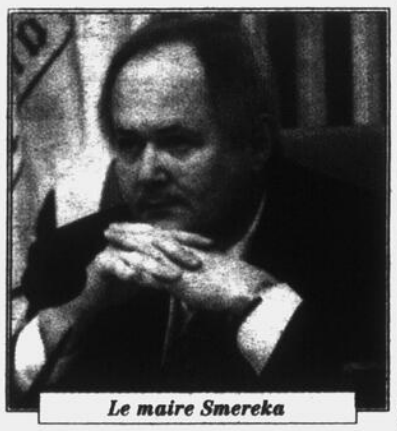
À la direction générale du Campus, on indique ne pas être au courant d'une telle hypothèse. On n'est même pas au fait de l'existence du rapport Withers qui a pourtant été rendu public le 23 octobre dernier par le ministre de la Défense, Art Eggleton.

De son côté, le commandant du Collège militaire royal (CMR) de Kingston, le brigadier-général Ken Hague, indique que près de la moitié des recommandations du rapport Withers, celles qui relèvent de l'autorité du Collège, sont déjà en voie d'application notamment en ce qui concerne l'ajout au curriculum des élèves de cours traitant de sujets à caractère militaire.

Mais la mise en oeuvre d'autres recommandations ayant trait notamment à la hausse du recrutement et à l'importante refonte de la formation universitaire de premier cycle des élèves-officiers est toujours en discussion au quartier général des Forces armées. Une réponse est attendue, indique le général Hague tout en disant ne pas être au courant de la rumeur de la venue de 500 étudiants à Saint-Jean.

Suite à la page A-5

Saint-Jean, championne au palmarès des taxes



Le maire Smereka

Elle bat Granby, Valleyfield, Brossard, Longueuil, St-Hyacinthe, etc.

Voir page A-3



(Photo Rémy Boily)

La pêche sur glace: un loisir menacé?

La pêche sur glace n'est plus ce qu'elle était à Venise-en-Québec. Le nombre d'adeptes a diminué considérablement. Il reste néanmoins quelques inconditionnels qui, beau temps mauvais temps, continuent de taquiner la perchaude.

Voir page A-6

Marcellin Champagnat sera canonisé le 18 avril prochain

ISABELLE SIMARD

Le 18 avril prochain marquera l'histoire à l'École secondaire Marcellin-Champagnat.

Le fondateur des Frères Maristes sera officiellement canonisé, marquant ainsi l'aboutissement de toutes les étapes réglementaires à l'étude de canonisation introduite en 1896.

Voir page A-2



Marcellin Champagnat

La Fête des mitaines débute dimanche

Voir page A-24

SOMMAIRE

Cinéma	B-9
Économie	A-28
Éditorial	A-10
Éducation	A-20
Nécrologie	A-26
Petites annonces	B-26
Sport	A-32

6 21074 70323 1 33

Amusez-vous pour pas cher

Sunfire 1999
2 ou 4 portes



1,9% D'INTÉRÊT SUR LOCATION

RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée
180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990

L'année 1999 marquera l'histoire chez les Frères Maristes

Marcellin Champagnat sera canonisé le 18 avril

ISABELLE SIMARD

Le 18 avril 1999 marquera l'histoire à l'École secondaire Marcellin-Champagnat. Le fondateur des Frères Maristes sera officiellement canonisé. La communauté religieuse entend promouvoir l'événement auprès des élèves, des enseignants et de la population engagée de près ou de loin dans cette institution.

La canonisation de Marcellin Champagnat constitue l'aboutissement de toutes les étapes réglementaires de l'étude de canonisation introduite le 25 mai 1896. On ne parlera non plus du Bienheureux, mais bien du Saint Marcellin Champagnat.

«Cet événement majeur pour la communauté des Frères Maristes est en quelque sorte une reconnaissance universelle de l'individu qui nous a fondés», commente le directeur de l'École secondaire Marcellin-Champagnat, Jacques Bélisle.

«Au fil des ans, enchaîne le Frère provincial Réginald Racine, nous étions un peu désespérés par la lourdeur du processus. J'avais 15 ans lorsque le frère fondateur a été béatifié, ce qui équivaut à 44 ans d'attente. Je me souviens qu'à l'époque où Marcellin Champagnat a été désigné Bienheureux, nous étions persuadés qu'il serait rapidement canonisé», raconte-t-il, en riant.

Un long processus

Le 11 juillet 1920 fut la date de la publication du Décret sur l'Héroïcité des vertus par le pape Benoît XV. Le Père Champagnat reçut alors le titre de Vénérable. Le 29 mai 1955, le pape Pie XII proclama Marcellin Champagnat Bienheureux.

L'étude de canonisation s'étale sur de nombreuses années, voire même des décennies. Les procès qui se terminent par la canonisation demandent des travaux sérieux sur la vie, les témoignages et le rayonnement spirituel que la vie du Bienheureux continue à susciter chez les chrétiens.

Parmi les signes nécessaires pour une canonisation, on demande un miracle attribué à l'intercession du Bienheureux. Ce miracle consiste habituellement en la guérison inexplicable d'une maladie déclarée incurable lorsque les médecins n'ont plus de solution dans l'état de la médecine à ce moment-là.

Dans le cas du Père Marcellin Champagnat, le miracle s'est produit en la personne du Frère Heriberto Weber en 1976, en Uruguay. Les médecins et experts, membres de la commission de Consultation, définissaient la maladie comme étant «une affection pulmonaire caractérisée par une dissémination nodulaire bilatérale ayant une nette insuffisance respiratoire chez le malade et présentant de graves répercussions sur son état général». Ils reconnurent que la guérison fut «très rapide, complète, durable et inexplicable».

Deux autres guérisons miraculeuses auraient été reconnues à Marcellin Champagnat, notamment celle de Georgina Grondin, atteinte d'une tumeur maligne, en 1920, à Waterville et celle de Jean Ranaivo, atteint d'une méningite cérébro-spinale, en 1941, à Madagascar. La reconnaissance de ces guérisons a été enregistrée en 1955.

La date du 18 avril 1999 a été réservée par le pape Jean-Paul II pour la canonisation de Marcellin-Champagnat ainsi que du prêtre Giovanni Calabria, fondateur de la Congrégation des pauvres serviteurs de la providence et de la Congrégation des pauvres servantes de la providence et de la vierge Agostina Livia Pietrantoni, de l'Institut des Soeurs de la charité.

Des célébrations



(Photo Jacques Paul)

La canonisation de Marcellin Champagnat a été chaudement accueillie par la communauté des Frères Maristes à Iberville. Sur la photo, le Frère provincial Réginald Racine pose en compagnie du directeur de l'École secondaire Marcellin-Champagnat, Jacques Bélisle et de Gilles Paquette, directeur adjoint au 2e cycle.

Tout au long de l'année, les Frères Maristes entendent promouvoir l'oeuvre du Fondateur qui se perpétue par l'action de la Congrégation fondée en 1817 et qui exerce maintenant son influence dans 74 pays. Les statistiques récentes dénombrent 4942 Frères profès et 9584 décédés depuis la fondation.

Les Frères Maristes sont arrivés au Canada, venant de France, au mois d'août 1885, invités par Mgr Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Ils s'établirent à Iberville. Par la suite, ils se répandirent au Québec et aux États-Unis.

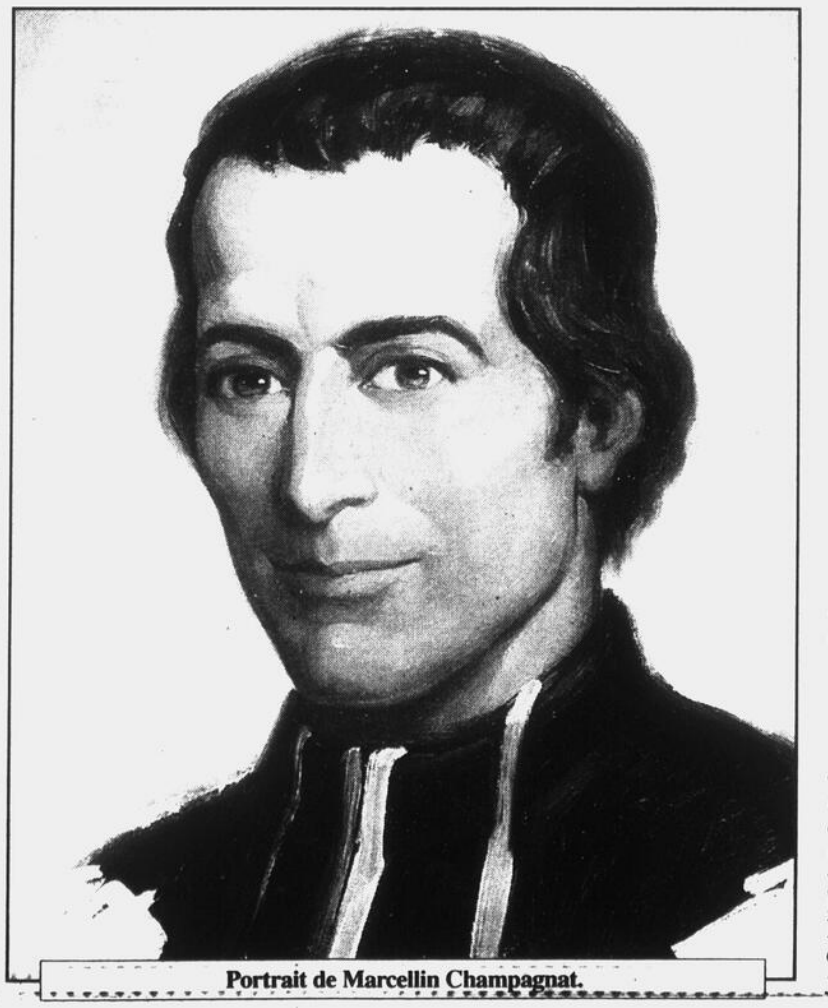
Les Frères de la Province mariste d'Iberville ont oeuvré dans plusieurs diocèses, notamment à Montréal (Laval, Saint-Denis, Rosemont, Saint-Pierre, Saint-Georges, Ville Saint-Pierre, Dorval, à Trois-Rivières (La Tuque, Shawinigan), à Saint-Hyacinthe (Iberville, Henryville, Bedford, Beloeil, Granby, Waterloo, Saint-Aimé, La Providence, Upton), à Saint-Jean-Longueuil (Notre-Dame-Auxiliatrice, Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Gérard, Séminaire), à Saint-Jérôme (Mont-Rolland), à Mont-Laurier (Kiamika), à Hull/Gatineau (Saint-Sixte), à Pembroke (Fort-Coulonge). Dans les régions de Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Beauce, Gaspésie, les Frères ont oeuvré dans tous les diocèses.

Comme le mentionne le Frère Alexis Paquet, d'Iberville, la célébration de la canonisation de Marcellin Champagnat prendra différentes formes dans les 74 pays où se trouvent actuellement les Frères Maristes.

«Certains mettront en lumière l'homme social: providence des pauvres, soutien des vieillards, amis des jeunes, éducateur. D'autres loueront les vertus du nouveau saint: esprit de foi, confiance en Dieu, amour de la Vierge, humilité», explique le Frère Paquet.

«Marcellin Champagnat voulait que les éducateurs établissent une relation humaine vraie entre eux et une éducation permettant aux jeunes de s'épanouir dans un contexte de respect des autres», enchaîne Gilles Paquette, directeur adjoint au 2e cycle.

Au printemps prochain, une cérémonie spéciale sera organisée à l'école Marcellin-Champagnat afin de souligner l'événement. «Nous songeons à inviter tous les anciens élèves de la région à une messe et les supérieurs des autres communautés religieuses. Rien n'a encore été déterminé. Le programme sera bientôt élaboré», de conclure le Frère Réginald Racine. ✍



Portrait de Marcellin Champagnat.

1789-1840

Marcellin Champagnat était un éducateur-né

Né le 20 mai 1789, à Marlhes, près de Saint-Étienne (Loire) en France, Marcellin-Champagnat est le fondateur des Frères Maristes.

Il tenait de son père, imbu des idéaux de la Révolution française, son amour du travail et son esprit entreprenant. Sa mère Marie et sa tante religieuse expulsée de son couvent par la Révolution, lui ont inculqué la piété, la charité chrétienne et la dévotion mariale.

Un jour, un prêtre lui dit: «Mon fils, il faut te faire prêtre, Dieu le veut». Pleinement convaincu de sa vocation, il entre au Petit Séminaire de Verrières, puis au Grand Séminaire de Lyon. Au sein d'un groupe de camarades de séminaire surgit l'idée de fonder une association qui porterait le nom de «Société de Marie». Il y ajoute la branche des Frères pour l'éducation des enfants et des jeunes et mène à bien le projet.

Montagne, un jeune homme de 17 ans qui se mourait ignorant tout des vérités de la foi et au chevet duquel il a été appelé, est à l'origine de sa décision de fonder la branche des Frères.

Marcellin Champagnat est un éducateur-né. À Marlhes, pendant ses vacances de séminaristes, il attire les enfants et même les adultes qui viennent de loin pour écouter ses leçons de catéchisme.

Le 22 juillet 1816, il est ordonné prêtre et désigné vicaire de La Valla-en-Gier, dénombrant 2500 paroissiens. Il se montre également éducateur exceptionnel des jeunes adultes, transformant les aspirants souvent incultes en instituteurs et religieux éducateurs. Il vit avec eux, leur donne l'exemple et les aide à grandir humainement et spirituellement. Le secret de son succès d'éducateur réside dans sa simplicité de relations et la confiance qu'il a en ses jeunes disciples.

Le 2 janvier 1817, il fonde l'Institut, avec comme premiers disciples deux jeunes paysans de 15 et 23 ans. En 1822, alors que ses Frères dirigent déjà quatre écoles, le Père Champagnat subit une violente campagne de critiques et de dénigrement sous l'instigation de ses frères dans le sacerdoce. Un moment très pénible.

En 1824, il peut enfin se consacrer entièrement à l'oeuvre des Frères. L'année suivante, sans ressources pécuniaires mais plein de foi et de courage, il commence la construction de la maison de Notre-Dame de l'Hermitage. Peu de temps après, il tombe gravement malade. Puis, après avoir recouvré la santé, il reprend le projet.

En 1836, il fait sa profession en tant que prêtre de la Société de Marie, reconnue par le Saint-Siège. Il meurt le 6 juin 1840, à l'âge de 51 ans. ✍

Météo

MERCREDI
Ciel variable. Ennuagement en soirée. Vent de l'ouest de 15 à 30 km/h.
Maximum: -3°C

JEUDI
Nuageux avec 30% de probabilité d'averses de neige.
Minimum: -10°C
Maximum: -6°C

Plus qu'à Longueuil, Brossard, Saint-Hyacinthe, Joliette, etc.

Saint-Jean au sommet du palmarès des villes les plus taxées en 1999



MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Non seulement les contribuables de Saint-Jean-sur-Richelieu ont-ils essuyé une forte hausse de 6,6% de leur compte de taxes en 1999 mais ils font aussi partie des propriétaires les plus taxés de la grande région de Montréal.

Le compte de taxes municipales des Johannais est plus élevé que ceux de Châteauguay, Valleyfield, Saint-Hyacinthe, Longueuil, Brossard, Granby ou Drummondville, pour ne donner que quelques exemples.

774 $ de plus qu'à Brossard

Ainsi, le propriétaire d'un bungalow de 125 000 $ à Saint-Jean paie 774 $ de taxes de plus qu'à Brossard, 676 $ de plus qu'à Joliette, 369 $ de plus qu'à Longueuil et 641 $ de moins qu'à Drummondville (voir notre tableau).

Le compte de taxes à Saint-Luc est inférieur de 716 $ à celui de Saint-Jean, pour une résidence évaluée à 125 000 $.

Quant à Iberville, qui se retrouve aussi dans le peloton de taxes des villes les plus taxées, l'écart est de 87 $ en faveur des Ibervillois.

Reportage dans La Presse

Plusieurs ont été surpris du niveau élevé de taxation à Saint-Jean-sur-Richelieu en lisant un reportage publié dans l'édition de samedi du quotidien *La Presse*.

Portant sur l'urgence d'une réforme de la fiscalité, le reportage traitait des comptes de taxes des 29 municipalités de l'Île de Montréal et présentait aussi un tableau de la taxation dans huit villes de banlieue, dont Saint-Jean-sur-Richelieu.



Le propriétaire d'un bungalow de 125 000 $ à Saint-Jean-sur-Richelieu paie 774 $ de taxes de plus qu'à Brossard.

Une page du quotidien *La Presse* que le maire Myroslaw Smereka ne placera sans doute pas dans son portefolio. Le maire a dû trouver *La Presse* de samedi fort «ingrate», pour reprendre l'une de ses expressions favorites à l'endroit du travail des médias.

En effet, dans le tableau des huit municipalités de *La Presse*, Saint-Jean-sur-Richelieu se retrouve championne toutes catégories avec un compte de taxes plus élevé qu'à Laval, Longueuil, Brossard, Greenfield Park, Boucherville, Saint-Lambert et Saint-Hubert.

Championne des taxes

Nous avons complété ce tableau avec d'autres capitales régionales pour constater qu'à l'exception de Sorel, Saint-Jean-sur-Richelieu est devenue une championne des taxes parmi les villes satellites de Montréal.

Il en coûte plus cher en taxes municipales à Saint-Jean (2485 $) qu'à Châteauguay (2277 $), Granby (2037 $), Valleyfield (2240 $), Saint-Jérôme (2173 $), Joliette (1912 $) et Saint-Hyacinthe (2150 $).

Le palmarès des taxes

Municipalités	Les taxes en 1999 (bungalow de 125 000 $)
Sorel	2588 $
Saint-Jean-sur-Richelieu	**2485 $**
Iberville	**2398 $**
Châteauguay	2277 $
Valleyfield	2240 $
Saint-Hubert	2209 $
Saint-Jérôme	2173 $
Saint-Hyacinthe	2150 $
Longueuil	2116 $
Granby	2037 $
Joliette	1912 $
Drummondville	1844 $
LaPrairie	1775 $
Saint-Luc	**1769 $**
Boucherville	1756 $
Brossard	1711 $



(Photo Jacques Paul)

92 accidents en une semaine

Le Service de police du Haut-Richelieu a enregistré 92 accidents de la route attribuables en grande majorité à la chaussée glissante entre le 11 et le 18 janvier. Sept accidents ont impliqué des blessés mineurs et 67 se sont limités à des dommages matériels. Douze accidents se sont produits dans des stationnements et six délits de fuite ont été enregistrés.

Incendie sur Foch: un mineur arrêté

ISABELLE SIMARD

Un jeune mineur de 17 ans a été arrêté par les policiers du Haut-Richelieu relativement à l'incendie d'origine douteuse survenu le 6 janvier dans un duplex de la rue Foch à Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'adolescent, qui est connu des policiers, comparaîtra le 21 janvier devant le tribunal de la jeunesse.

Rappelons que cet incendie a chassé de leur logement les cinq résidents du duplex situé au 144, rue Foch vers 5h30 en début de matinée. Les pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie ont combattu les flammes durant plusieurs heures. Le bâtiment est une perte totale.

UNE ALLIANCE À PARTAGER
Une offre extraordinaire de Premier PLYMOUTH-CHRYSLER inc. spécialement pour vous
Des économies supplémentaires de
500$ OU 300$ location Clé d'or
achat au détail
En plus! Profitez des autres rabais Chrysler si vous êtes admissibles.
Achetez ou louez au détail (transactions portant sur des véhicules de parcs/location à long terme/location journalière exclues) un véhicule (voiture ou camion) Chrysler, Plymouth, Dodge ou Jeep 1998, 1999 ou 2000 admissible et prenez-en livraison entre le 5 janvier 1999 et le 31 mars 1999 inclusivement, et vous recevrez directement de Chrysler Canada une remise, en argent, de 500$ dans le cas d'un achat au détail ou de 300$ dans le cas d'une location Clé d'or "UNE ALLIANCE À PARTAGER". Rendez-vous chez le concessionnaire le plus près de chez vous et bénéficiez de tous les incitatifs applicables, puis présentez ce certificat qui vous donnera droit à une remise additionnelle, en argent, de 500$ pour un achat au détail ou de 300$ pour une location Clé d'or. Les clients particuliers qui ne désirent pas se prévaloir de cette offre peuvent la transférer à un membre admissible de leur famille immédiate. Certaines restrictions et exclusions s'appliquent. Pour de plus amples renseignements, voyez votre concessionnaire et consultez l'endos du présent certificat.
Premier PLYMOUTH-CHRYSLER inc.
390, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu
Mtl: 856-7859
348-7366

Baisse de salaire, perte d'ancienneté...

Les téléphonistes de Saint-Jean nagent dans l'incertitude

ISABELLE SIMARD

Les téléphonistes de Bell Canada ont eu droit à une véritable douche froide la semaine dernière lorsque la compagnie a annoncé son intention de vendre le service d'assistance annuaire (4-1-1) à la société américaine Excell Global Services. Au bureau de Saint-Jean, les neuf employées s'inquiètent et ragent à l'idée de subir une importante baisse de salaire, ou pire encore, de perdre leur emploi.

Quatre d'entre elles ont accordé une entrevue au CANADA FRANÇAIS pour commenter la nouvelle qui risque de leur coûter cher. De toute évidence, les téléphonistes nagent dans l'incertitude. Elles craignent de perdre leur ancienneté et d'écoper d'une baisse de salaire.



(Photo Jacques Paul)

Nicole Homier, Carmen Comeau, Andréanne Bouchard et Manon L'Heureux cumulent entre 22 et 26 années de service au bureau de Saint-Jean de Bell Canada.

«C'était au début de la semaine dernière. J'étais au bureau lorsque notre patronne du bureau de Montréal nous a envoyé une lettre par télécopieur pour nous communiquer la nouvelle. Je n'ai pas besoin de vous dire que cette annonce nous a chavirées», raconte Carmen Comeau, une téléphoniste du bureau de Saint-Jean qui cumule 22 années d'ancienneté chez Bell Canada.

Actuellement, 2400 téléphonistes québécoises et ontariennes - dont un peu plus de 900 au Québec - sont à l'emploi de Bell Canada. «Dans la lettre qui nous est adressée, on nous annonce que le service d'assistance annuaire sera vendu et que l'acheteur compte ouvrir deux bureaux au Québec et trois bureaux en Ontario. Présentement, les deux provinces comptent 55 bureaux», reprend Mme Comeau.

«On a reçu la nouvelle comme une brique sur la tête. Apparemment, les 2400 téléphonistes se verront offrir un emploi, mais ou? On ne sait pas. Et à quel salaire? On ne sait pas non plus. On va perdre notre ancienneté et notre salaire va diminuer. Je me sens comme un vieux torchon qu'on a décidé de jeter à la poubelle», enchaîne Andréanne Bouchard.

Sa collègue, Manon L'Heureux, admet que les téléphonistes s'attendaient à divers changements au sein de la compagnie. «Je m'attendais à aller travailler à l'extérieur, peut-être à Montréal, mais jamais à ce que la compagnie vende le service d'assistance annuaire», soutient-elle.

«Nos années d'ancienneté ne seront pas reconnues. On va devoir recommencer à zéro», mentionne à son tour Nicole Homier, représentante du syndicat pour le bureau de Saint-Jean.

Les quatre téléphonistes de Saint-Jean, qui cumulent entre 22 et 26 ans de service, gagnent 19 $ l'heure, soit un salaire annuel de 35 000 $. Quant aux 5000 employées de la compagnie Excell Global Services, elles ne sont pas syndiquées et touchent entre 10 $ et 13 $ l'heure.

«Bell a toujours dit à ses téléphonistes: vous êtes les porte-parole de la compagnie, car vous êtes en contact direct avec les clients. Tu parles d'une reconnaissance. À mon avis, ce n'est pas parce que le service n'est pas rentable que Bell a décidé de vendre. Ça ressemble plutôt à une stratégie pour faire baisser les salaires. Si le service est déficitaire, pourquoi la compagnie désire-t-elle garder des parts?», s'interroge Nicole Homier.

Les téléphonistes se disent confrontées à l'incertitude la plus totale. «La nouvelle a sorti rapidement dans les médias, ensuite plus rien. La compagnie ne semble pas pressée de nous donner de l'information», prétend Mme Homier.

112 téléphonistes en 1972

Les quatre employées du bureau de Saint-Jean affirment avoir assisté à plusieurs changements technologiques au fil des années. «On a passé du tableau à cordons à l'écran cathodique. On a participé à l'implantation du service d'assistance annuaire, puis à la mise en place d'un système de réponse avec la voix automatisée», explique Mme Homier.

Toutes s'entendent pour dire que le contact avec le client n'est plus ce qu'il était autrefois. «Lorsque j'ai commencé à travailler, le bureau de Saint-Jean comptait à lui seul 112 téléphonistes. Nous desservions la ville et ses environs. Nous connaissions les gens qui nous appelaient. Le service était beaucoup plus personnalisé», relate Mme Homier.

Aujourd'hui, ajoute-t-elle, tous les appels sont acheminés à Montréal, puis répartis aux téléphonistes qui sont les premières à se libérer. «Dans le temps, un appel pouvait durer une minute. Actuellement, chaque téléphoniste enregistre entre 900 et 1000 appels par jour, soit l'équivalent de 130 appels l'heure», indique Mme Homier.

«On a l'impression de tout perdre, lance Andréanne Bouchard, la compagnie demande beaucoup à ses employés. Nous travaillons parfois dix jours consécutifs et les week-ends, et cela ne nous dérange pas puisque nous sommes habituées à cet horaire. On nous forcera à travailler à l'extérieur avec un salaire moindre. Tout cela n'a aucun sens», s'attriste-t-elle.

De lourdes conséquences sur le plan personnel

ISABELLE SIMARD

Pour bon nombre de téléphonistes qui cumulent une vingtaine d'années de service chez Bell Canada, la vente du service d'assistance annuaire entraînera de lourdes conséquences sur le plan personnel.

Pour les familles monoparentales, la situation est d'autant plus inquiétante. «J'ai un enfant de 12 ans. Nous demeurons à Saint-Luc. Si je baisse de salaire, je vais devoir vendre la maison», explique Carmen Comeau, une téléphoniste qui travaille au bureau de Saint-Jean depuis 22 ans.

Pour l'instant, Carmen attend une offre de son employeur avant de prendre une décision. «Cela chambarde ma vie et celle de mon fils. J'ai toujours travailler dans le domaine. Je n'ai aucune autre formation», admet-elle.

Sa consoeur de travail, Andréanne Bouchard, vit avec son conjoint et ses deux enfants à Saint-Jean-sur-Richelieu.

«Ça ne fait pas longtemps qu'on demeure dans notre maison et il nous faut travailler tous les deux pour la payer. Avec 26 années de service à Saint-Jean, je n'entrevois pas aller travailler à l'extérieur. Il n'est pas question que je déménage», dit-elle.

Une autre téléphoniste, Manon L'Heureux, refuse d'aller à Montréal si elle doit subir en plus une baisse de salaire. «Ça me donnera quoi d'aller travailler à Montréal si je gagne moins cher et si je dois en plus payer mes frais de déplacement», lance-t-elle.

Manon demeure à L'Acadie depuis 20 ans avec son conjoint et ses deux enfants. «On approche de la retraite, puis là on se retrouve avec rien. Ce n'est vraiment pas drôle», ajoute-t-elle.

Sa collègue de travail Nicole Homier, qui cumule 26 années d'ancienneté chez Bell Canada, vit seule avec son fils de 17 ans à Iberville. «Mon fils entre au cégep. J'espérais travailler pendant toute la durée de ses études. On demeure en appartement. Il est possible qu'on déménage. C'est vraiment inquiétant sur le plan financier», explique-t-elle.

De l'avis de Mme Homier, parmi les 2400 téléphonistes de Bell, environ 95% sont des femmes et plusieurs d'entre elles sont monoparentales. «Cette situation n'a rien pour améliorer la condition des femmes», s'insurge-t-elle.



La formation militaire pourrait doubler au Campus...

Suite de la page A-1

C'est dans la foulée du rapport sur le leadership dans les Forces armées remis au premier ministre, en mars 1997, que l'étude sur la formation universitaire de premier cycle des élèves-officiers était entreprise. Le Conseil des gouverneurs du CMR en a été chargé et a constitué un comité où d'anciens militaires de haut rang et le recteur de l'Université Laval ont siégé. Dans le cadre de ses travaux, le groupe d'étude a rencontré plusieurs militaires importants dont le lieutenant-général Roméo Dallaire, ancien commandant du Collège militaire de Saint-Jean, et jusqu'à cet automne sous-ministre chargé du personnel au ministère de la Défense nationale. C'est lui qui avait été chargé de veiller à la mise en oeuvre des recommandations du rapport. Mais depuis novembre, il est en congé de maladie pour une période indéfinie.

Le rapport du groupe d'étude recommande entre autres que les candidats au CMR, admis après leurs études secondaires (après un an de collégial pour les Québécois), suivent deux ans de cours universitaires à Kingston. Ils entreprendraient ensuite une formation militaire de 16 mois dans le service de leur choix afin d'obtenir leur brevet d'officier. Les candidats qui auraient réussi cette étape reviendraient au Collège militaire de Kingston, durant deux ans, pour décrocher leur diplôme universitaire. Ce cheminement de formation a été baptisé «modèle d'excellence équilibrée» et comporte un renforcement du volet militaire.

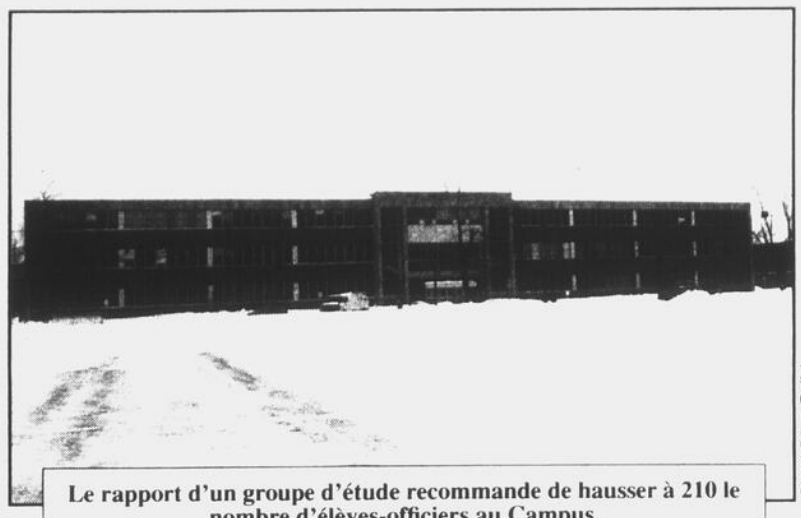
Actuellement les élèves-officiers poursuivent sans interruption, si ce n'est pour les cours de langues et l'entraînement militaire l'été, leurs études universitaires. Le nouveau modèle de formation comporterait aussi un tronc commun de cours plus important. Les cours touchant l'histoire militaire, les relations internationales et l'éthique occuperaient plus de place afin de mieux préparer les futurs officiers de carrière à faire face aux défis des missions de plus en plus complexes assignées à l'armée canadienne.

Campus

À la suite de la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean, le fédéral avait décidé de conclure une entente avec la nouvelle Corporation du fort Saint-Jean pour permettre aux candidats issus du Québec de suivre une année d'enseignement collégial avant d'entrer au Collège militaire de Kingston. Cette entente d'une durée de cinq ans vient à échéance au printemps de l'an 2000. Des négociations ont été ouvertes avec Ottawa quant à l'avenir de l'ancien site du CMR de Saint-Jean.

Le nouveau modèle de formation proposé dans le rapport Withers prévoit le maintien de l'année préparatoire dispensée à Saint-Jean. On y fait d'ailleurs une bonne évaluation du programme actuellement donné au Campus. On y dit que la formation générale est solide mais laisse cependant à désirer au chapitre du choix des cours. La composante militaire du programme est jugée excellente ainsi que le tutorat.

Il apparaît que Saint-Jean restera toujours un volet indispensable. «L'année préparatoire à Saint-Jean est valable et il est possible de la parfaire tout en mettant en oeuvre le modèle d'excellence équilibrée. C'est ce qui est impérativement requis si l'on veut que le CMR soit une institution vraiment nationale», peut-on lire.



(Photo Rémy Bolly)

Le rapport d'un groupe d'étude recommande de hausser à 210 le nombre d'élèves-officiers au Campus.

On propose de faire passer à 210 le nombre d'inscriptions et d'employer un nombre accru de professeurs à temps plein. La dotation en personnel militaire serait aussi augmentée et les cours théoriques offerts devraient être diversifiés. Le coût annuel du programme élargi de formation à Saint-Jean passerait à 1,25 million (actuellement de l'ordre de 780 000 $).

À Kingston, le nombre proposé d'élèves-officiers passerait de 900 à 1430. Les diplômés du CMR ne constituent que 25% des officiers qui joignent les rangs des Forces armées. On voudrait porter la proportion à 30% et même 40%.

Le rapport dont la rédaction a été complétée en juin dernier, évoque la perspective de la fin de l'entente avec la Corporation du Fort Saint-Jean. Trois options sont énumérées pour assurer la suite. Il y a d'abord le maintien du statu quo tout en l'adaptant à l'augmentation nécessaire des inscriptions et à l'élargissement des choix de cours. Une seconde hypothèse veut que le contrat de formation soit donné directement au cégep de Saint-Jean qui assure présentement la formation académique des élèves-officiers après avoir obtenu un contrat de la Corporation. La troisième possibilité veut que le Collège militaire de Kingston s'occupe lui-même de l'embauche des professeurs et prenne les décisions en ce qui concerne le programme d'études. Le rapport souligne la nécessité de procéder à une analyse de ces options pour trouver la solution la plus rentable et qui satisfait le mieux aux besoins des Forces canadiennes.

Cours de langue

La formation linguistique constitue un des piliers du programme des élèves-officiers. Le rapport note les efforts considérables déployés à Kingston pour créer un milieu bilingue même si sont observés des problèmes de motivation chez les élèves, une certaine faiblesse du corps professoral, l'absence de progrès quant à l'amélioration de la structure des cours dans les deux langues.

Mais un des grands problèmes relevés dans l'ensemble du système est lié au programme d'enseignement des langues secondes durant l'été à Saint-Jean. Le rapport indique que ce programme a été largement critiqué tant par les francophones que les anglophones pour son manque de sérieux, sa brièveté, et l'enseignement de piètre qualité. Pour redresser la situation, le rapport recommande de transférer les élèves francophones à Kingston et les anglophones à l'Université Laval dont ont vante la qualité des programmes d'enseignement des langues.

Questionné à savoir si une décision avait été prise en ce sens, le commandant du Collège de Kingston a indiqué que les cours d'été de langue seront dispensés à Saint-Jean ou Kingston.

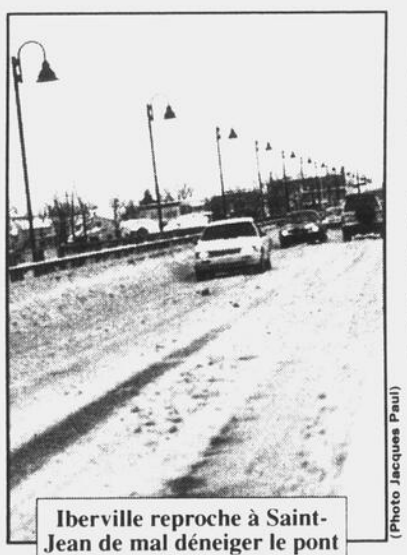
Iberville mécontente du déneigement du pont Gouin

GORETTE LINHARES

La ville d'Iberville est mécontente du déneigement du pont Gouin qui est sous la responsabilité du Service des travaux publics de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Parce qu'elle est beaucoup mieux équipée, c'est la ville de Saint-Jean qui s'occupe du déneigement du pont Gouin depuis quelques années via une entente. Iberville défraie 50% des coûts d'entretien, du déneigement en passant par l'éclairage. En 1997-1998, le montant s'élevait à 3665 $.

On reproche maintenant à Saint-Jean de mal faire son travail. «La neige est seulement repoussée sur les côtés et non pas enlevée», d'affirmer le conseiller Paul Houde en assemblée publique.



(Photo Jacques Paul)

Iberville reproche à Saint-Jean de mal déneiger le pont Gouin

«Si à Saint-Jean on veut avoir une idée sur le comment il faut déneiger, on n'a qu'à me téléphoner. Moi, je vais leur dire comment faire», a mentionné le conseiller Houde, lundi dernier, ce qui n'a pas manqué de faire rire ses collègues.

Sur une recommandation de Paul Houde, le conseil municipal a adopté une résolution pour que le «pont Gouin soit accessible et sécuritaire» pour les citoyens. Une copie sera acheminée à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.



(Photo Jacques Paul)

Hold-up au dépanneur Norbert

Un vol à main armée a été perpétré au dépanneur Norbert situé au 103, rue Mackenzie-King lundi soir vers 20h20. Un individu armé d'un couteau a fait irruption dans le commerce. Il a forcé le commis à lui remettre le contenu de la caisse avant de prendre la fuite. Les policiers du Haut-Richelieu disposent d'une brève description du suspect: il mesure environ 1,72 mètre et pèse approximativement 69 kilos. Au moment du vol, il portait une casquette rouge et un veston de coton beige. Une partie de son visage était camouflée sous un cache-cou de couleur noire.

SOLDE
Jusqu'à 50% de rabais
Liquidation sur les vêtements saisonniers
MITEQ
CHLOROPHYLLE - PATAGONIA - LOWE ALPINE - THE NORTH FACE - WOOLRICH - SIERRA DESIGN - JACK WOLFSKIN - ROYAL ROBBINS
La meilleure sélection d'articles de plein air aux meilleurs prix
NOUVELLE ADRESSE
558, Séminaire N, Saint-Jean-sur-Richelieu
Près d'Éclairage Moderne Saran
MITEQ
Téléphone : (450) 349-0007
Télécopieur : (450) 349-5175
miteq 1988-1998 10e anniversaire
047509-9633-1

Le nombre d'adeptes a diminué considérablement

La pêche sur glace: un loisir menacé?

ISABELLE SIMARD

La pêche sur glace n'est plus ce qu'elle était. Le nombre d'adeptes a diminué considérablement. Cela dit, il restera toujours quelques inconditionnels qui, beau temps mauvais temps, en autant que la glace est assez épaisse pour circuler sur le lac, se réuniront dans la baie de Venise-en-Québec pour s'adonner à leur loisir favori. Peu importe si le thermomètre franchit la barre des -30 degrés Celsius, dans leur cabane chauffée au bois, les pêcheurs oublient le froid pour ne penser qu'à leurs prises.

Bon nombre d'entre eux admettent sans détour que leur loisir est menacé. «J'ai commencé à pêcher quand j'avais à peu près 6 ou 7 ans avec mes parents. Dans le temps, on circulait sur le lac avec les chevaux. J'ai ouvert la pourvoirie en 1962. À mon avis, les années 1970 ont été les meilleures. Les gens venaient à toutes les fins de semaine, beau temps mauvais temps», relate Fernand Courchesne, pourvoyeur dans la baie de Venise-en-Québec.

Soit! Quelques adeptes de la pêche sur glace n'ont pas abandonné leur loisir, mais leur nombre a diminué considérablement.

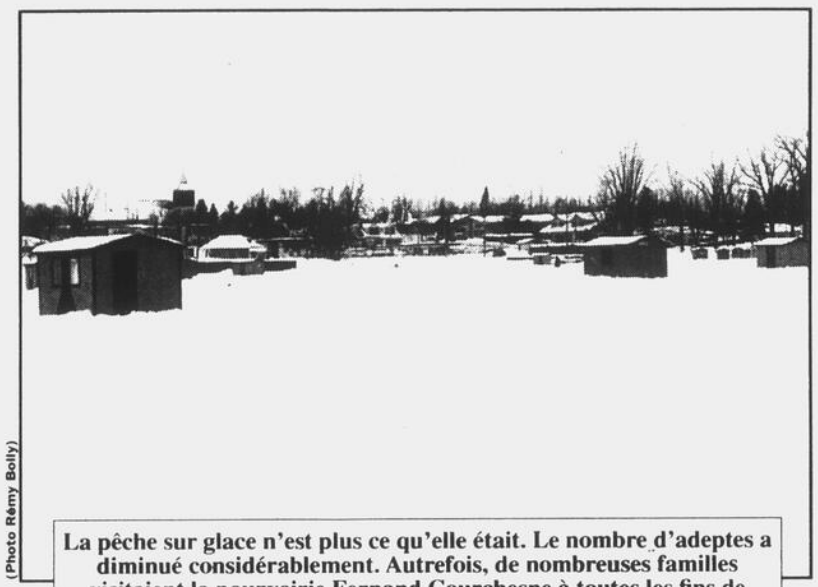
M. Courchesne constate que les saisons de pêche sur glace sont plus courtes aujourd'hui. «Et il y a moins de poissons. En 1970, les pêcheurs réussissaient à attraper entre 300 et 400 perchaudes par jour. Il me semble aussi que les poissons étaient plus gros. Les quatre dernières années n'ont pas été très bonnes à cause de la température. Après le verglas, ça ne mordait pratiquement plus», dit-il, sans pouvoir trouver d'explication.

Le temps doux constitue une véritable menace pour les pourvoyeurs. «À cause de cela, on perd à peu près un mois par année. La glace doit avoir atteint au moins 12 pouces pour que nous puissions pêcher sans problème», ajoute M. Courchesne.

La saison 1999 a bien débuté aux dires du pourvoyeur. La glace a jusqu'ici atteint une épaisseur de 14 pouces. «Même si ça mord bien cette année, je ne peux pas dire que l'industrie de la pêche sur glace n'est pas en danger. Aujourd'hui, les gens viennent ici une fin de semaine durant l'hiver alors qu'avant, ils venaient à tous les week-ends», soulève-t-il.

«Les gens ont toutes sortes d'activités à faire durant l'hiver. Ils font du ski, de la motoneige. La pêche sur glace s'en ressent, c'est bien sûr», ajoute-t-il.

Pourtant, l'activité est toute aussi intéressante qu'autrefois si-



(Photo Rémy Boily)

La pêche sur glace n'est plus ce qu'elle était. Le nombre d'adeptes a diminué considérablement. Autrefois, de nombreuses familles visitaient la pourvoirie Fernand Courchesne à toutes les fins de semaine, beau temps mauvais temps.



(Photo Rémy Boily)

Notre journaliste Isabelle Simard a été initiée à la pêche sur glace en compagnie du photographe Rémy Boily et d'un pêcheur d'expérience, William McCarthy.

non plus. Les visiteurs, s'ils craignent d'avoir froid, peuvent se réfugier dans leur cabane pour poursuivre leur loisir. Le tarif pour une journée de pêche incluant la cabane, les trous, les brimbales (les lignes), les appâts et l'entrée d'un véhicule est de 50 $. Chaque véhicule supplémentaire doit débourser un montant de 5 $.

«À deux ou trois familles, ça ne revient pas très cher», reprend M. Courchesne.

Quota de pêche

Tous les matins, Fernand Courchesne se lève à 5h30 pour aller déneiger les chemins menant aux cabanes à pêche. La pourvoierie compte 45 cabanes et une cinquantaine louées à l'année aux pêcheurs réguliers.

Depuis 1998, les pêcheurs sont forcés de respecter un quota de pêche établi à 50 poissons par jour. Bien entendu, ils doivent détenir un permis de pêche émis par le ministère de la Faune et des Parcs.

Durant l'hiver, la perchaude est le poisson le plus souvent pêché dans la baie de Venise-en-Québec. «Il y a du brochet également», précise M. Courchesne.

Le pourvoyeur n'a aucune cotisation à faire pour occuper la baie de Venise-en-Québec durant l'hiver. Libre à lui d'opérer son entreprise comme bon lui semble. «Mais attention, lance M. Courchesne, on ne s'improvise pas pourvoyeur.» À son avis, il faut connaître les secrets de la glace, car celle-ci peut réserver de bien mauvaises surprises.

«En 1960, après une tempête de neige, il s'était formé une trop grande couche d'eau entre la neige et la glace. On a eu des problèmes. Les cabanes sont demeurées sur le lac sans qu'on puisse aller les chercher», termine-t-il, en riant.

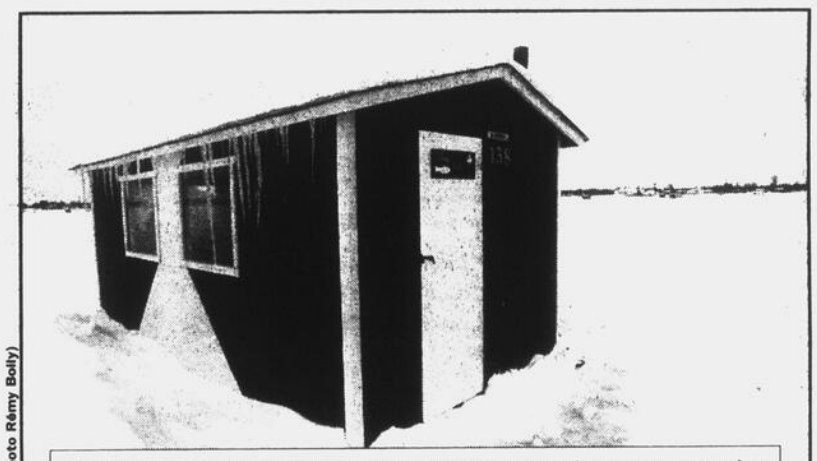
Une véritable passion pour William McCarthy

ISABELLE SIMARD

Il s'appelle William McCarthy. On le surnomme Bill. Depuis 40 ans, cet adepte de la pêche sur glace pratique son loisir dans la baie de Venise-en-Québec. Cinq jours par semaine, il se réfugie dans sa cabane pour taquiner la perchaude. À 71 ans, il se passionne toujours autant pour cette activité.

Lorsque nous lui avons rendu visite jeudi après-midi, le thermomètre indiquait -30 degrés Celsius. Notre hôte nous a ouvert la porte de sa cabane à pêche en camisole. Il faisait chaud dans son modeste refuge. Le petit poêle à bois aménagé dans un coin de la cabane fonctionnait à plein régime.

«Je n'attendais pas de visite. Entrez donc. Venez vous asseoir», lance-t-il, tout en enfilant rapidement une chemise. «Avoir su que vous veniez, je me serais habillé mieux que cela», d'ajouter le vaillant pêcheur, en riant.



(Photo Rémy Boily)

M. McCarthy s'adonne à la pêche sur glace depuis une quarantaine d'années.

Bill a commencé à pêcher sur la glace en 1960 avec sa famille. «Dans le temps, il n'y avait pas de cabane. Je venais avec ma femme Gisèle et mes deux filles. Mon épouse aimait beaucoup pêcher. Elle est décédée il y a quelques années», raconte-t-il, tristement.

Quelques années plus tard, Bill a acheté une vieille cabane à pêche appartenant au pourvoyeur Fernand Courchesne. Il y passait tous ses temps libres avec sa famille et des amis.

«On arrivait à 8 heures. Nous étions parfois jusqu'à cinq véhicules. On pêchait toute la journée. Le soir, ma femme arrangeait le poisson, puis on se faisait un souper en gang», reprend-il.

Aujourd'hui, Bill pratique son loisir en solitaire. «J'aime le thrill de pêcher. Quand je pêche, je ne pense à rien. Parfois, il y a des gens qui viennent me visiter. Cela me permet de rencontrer du monde. Ils apportent leur lunch et on dîne ensemble», dit-il.

Originaire de Clarenceville, le pêcheur habite depuis plusieurs années à Ville Lemoyne. Il se rend à Venise-en-Québec à raison de cinq jours par semaine. Le trajet lui prend 45 minutes.

«Il y a des journées où ça ne mord pas du tout. Mais en général, je reviens chez moi avec une quarantaine de perchaudes. Ça fait des grosses journées. Ce n'est pas tout de pêcher, il faut arranger le poisson», admet-il.

De toute évidence, Bill aime beaucoup le poisson. «J'aime encore ça, même après toutes ces années. Par contre, lorsque j'arrive chez moi avec tous ces poissons, j'en donne à mes voisins et mes amis», ajoute-t-il.

Il y a deux ans, le pêcheur s'est rendu à Venise-en-Québec à 49 reprises. «L'année dernière, je ne suis pas venu souvent à cause du verglas», précise-t-il.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que William McCarthy s'est aménagé un refuge confortable pour s'adonner à son loisir. Il lui arrive à l'occasion d'aller pêcher à l'extérieur, mais la plupart du temps, il préfère rester au chaud dans sa cabane qu'il a fait bâtir en 1991.

Mordu de la pêche sur glace, il a transmis sa passion à ses filles, qui aiment bien lui rendre visite à l'occasion pour pêcher avec lui. Dans sa cabane, une dizaine de trous ont été pratiqués dans la glace. Bill surveille attentivement ses lignes dans l'espoir de pêcher un doré.

«Il n'y en a presque plus aujourd'hui. On ne pêche pratiquement que de la perchaude», termine-t-il.

«Nous pouvons t'aider à faire les bons choix»

Membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

"1ER MARS"
Date limite d'inscription au CÉGEP et à L'UNIVERSITÉ

INSTITUT SOCRATE
SPÉCIALISTES EN ORIENTATION
349-4262

• Orientation professionnelle
• Réorientation de carrière

Rencontre d'information individuelle GRATUITE

550, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
(aussi à Granby et Saint-Hyacinthe)

045650-9c33 g

Les Postes obtiennent une injonction contre les Messageries du Haut-Richelieu

LOUISE BÉDARD

La Cour supérieure a émis une injonction permanente ordonnant à l'entreprise de Saint-Jean, Les Messageries du Haut-Richelieu, de cesser d'exploiter son service postal à un tarif inférieur à 2,13 $ par lettre.

C'est depuis mars 1997 qu'avaient été entreprises des procédures dans ce dossier par la Société canadienne des Postes. Finalement, le 11 janvier dernier, l'entreprise acquiesçait aux conclusions de l'action en injonction sans qu'une audition devant le tribunal soit nécessaire. Cependant plusieurs démarches préalables avaient été menées.

L'entreprise peut continuer à effectuer la livraison de colis, d'envoi publicitaire et de lettres urgentes mais dans la mesure où elle exige pour les lettres des frais minimaux de 2,13 $ par envoi, soit trois fois le tarif postal en vigueur au Canada.

Les Postes font valoir qu'une loi a été adoptée lui accordant un privilège exclusif en ce qui concerne le levage, la transmission et la distribution des lettres en vue de leur permettre de s'acquitter de leur mission d'assurer un service postal à travers le Canada, à tarif uniforme, tout en assurant son auto-financement.

Toutefois ce privilège n'est pas absolu. La loi prévoit des exceptions, notamment pour les lettres à être transmises de façon urgente par porteur moyennant une rétribution. Par exemple ces frais doivent être au moins trois fois le port exigible au Canada dans le cas d'une lettre pesant 50 gr. Actuellement le port est de 71¢. Donc une entreprise privée qui voudrait livrer une lettre urgente devra exiger 2,13 $ au minimum.

Dans leur requête, les Postes ont déposé en preuve les cartes des tarifs des Messageries du Haut-Richelieu montrant des frais inférieurs à la norme prescrite.

Le 9 janvier 1997, les Postes avaient signifié une mise en demeure à l'entreprise. Devant le refus des Messageries du Haut-Richelieu d'obtempérer, elles ont donc demandé une injonction permanente.

Parmi les documents déposés en preuve, on trouve une plainte du bureau de poste de Saint-Jean remontant au 31 octobre 1996 et qui fait référence à plusieurs accusés de réception concernant une centaine d'envois de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu insuffisamment affranchis et qui avaient été confiés aux Messageries. D'autres pièces déposées au dossier datent du mois d'août 1997.

L'entreprise qui opère dans Saint-Jean, Iberville, Saint-Luc et Saint-Athanase compte plusieurs institutions et entreprises privées comme client.

Défense

Dans sa défense, les Messageries a d'abord soulevé un argument technique à l'effet qu'un délai trop grand s'était écoulé entre la constatation des gestes reprochés et l'action en injonction. Jurisprudence à l'appui, la Société canadienne des postes était prête à répliquer à cet argument.

Les Messageries ont aussi soutenu être victimes de discrimination et de mauvaise foi parce que d'autres entreprises offriraient les mêmes services sans faire l'objet de procédures judiciaires.

Dans sa défense, l'entreprise a aussi prétendu que les dispositions de la loi violaient la Chartre des droits et libertés. Elle invoquait les dispositions de la Loi constitutionnelle quant à «la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de presse et des autres moyens de communication», et la disposition plus générale de la Charte touchant le droit de chacun à la liberté. Elle demandait donc à ce que les dispositions de la Loi sur la Société canadienne des postes soient déclarées inopérantes.

Puisque les Messageries ont finalement acquiescé aux conclusions de l'action en injonction, ces arguments n'ont finalement jamais été débattus devant un tribunal.

Pas la seule

Même si le recours aux tribunaux par la Société canadienne des postes est un phénomène relativement récent, les Messageries du Haut-Richelieu n'est pas la seule entreprise privée de courrier à être visée.

Quatre autres actions en injonction du genre ont été entreprises au Québec. Les Postes signalent un cas semblable à Alma, un autre à Sorel et deux autres sur la rive-sud dont Chambly.

Il semble que ce soit surtout au Québec que les Postes doivent avoir recours aux tribunaux. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas violation à la loi ailleurs au Canada mais des ententes interviennent avant qu'on doive aller devant les tribunaux, indique Catherine Lorti, porte-parole de la Société canadienne des Postes.

Elle ajoute que les Postes entendent faire respecter son privilège exclusif pour la livraison des lettres compte tenu de son mandat d'assurer un service postal partout au Canada. L'envoi d'une lettre de Saint-Jean à Yellowknife coûte plus cher que le timbre apposé sur l'enveloppe, souligne à titre d'exemple Mme Lorti.

Par ailleurs elle tient à corriger la fausse perception que certains entretiennent quant au monopole qu'accorderait la loi à la Société canadienne des Postes. Ce monopole est réduit à celui des lettres. Les entreprises privées ont le champ libre pour la livraison des colis, de la documentation publicitaire et des lettres urgentes tout en respectant dans ce dernier cas un plancher tarifaire.

Tarif

Dans une lettre adressée à ses clients, le président des Messageries du Haut-Richelieu, Maurice Lefrançois, les informe que dorénavant le prix de livraison de toute lettre urgente sera de 2,25 $.

«Sachez que cette hausse s'inscrit dans le cadre d'un esprit de coopération et de complémentarité, en vue de travailler en harmonie avec la Société canadienne des postes», écrit-il.

Sur le boulevard du Séminaire

Le magasin *Servidéo* visité par les voleurs

ISABELLE SIMARD

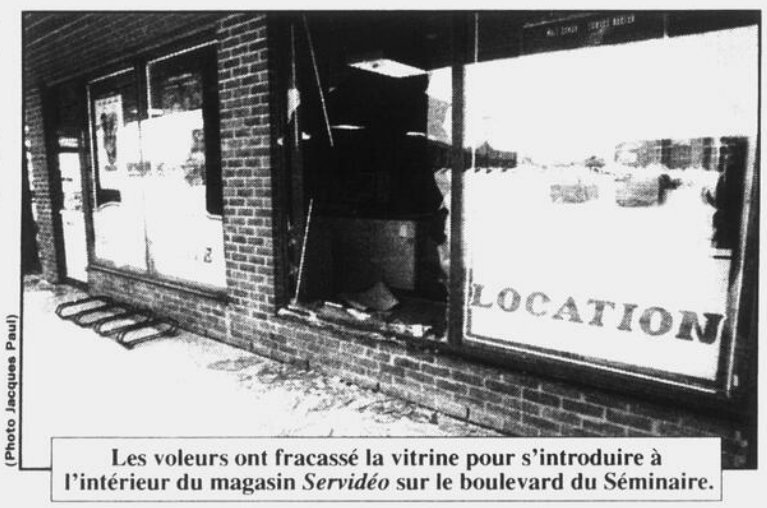
Un vol a été perpétré chez *Servidéo* situé au 1050, boulevard du Séminaire Nord au cours de la nuit de jeudi à vendredi.

Les voleurs ont fracassé la vitrine du magasin pour ensuite aller fouiller derrière le comptoir-caisse. Ils ont ouvert un coffret de sûreté pour y voler l'argent. Ils ont fait main basse sur des appareils de jeu, une trentaine de cassettes de jeu, un lecteur DVD et une quarantaine de disques DVD.

«Tout a été ouvert. Ils ont fouillé partout. Nous ne sommes toujours pas en mesure d'établir le montant du vol», soutient le gérant du magasin, Gabriel Giroux.

Comme le mentionne M. Giroux, le commerce est relié à une centrale d'alarme. «Le système a fonctionné, mais il semble que l'appel ne s'est pas rendu. Des rectifications ont été apportées au système d'alarme», dit-il.

Le Service de police du Haut-Richelieu ne dispose d'aucune description du ou des suspects ayant commis ce vol. C'est en rentrant au travail vendredi matin qu'un employé aurait constaté les dégâts et rapidement alerté les policiers.



(Photo Jacques Paul)

Les voleurs ont fracassé la vitrine pour s'introduire à l'intérieur du magasin *Servidéo* sur le boulevard du Séminaire.



Les malfaiteurs ont fait main basse sur des appareils de jeu, une trentaine de cassettes de jeu, un lecteur DVD et une quarantaine de disques DVD.

NOUVEAU Cellulaire

NOKIA 5120



99$*

MAINTENANT SEULEMENT

* APRÈS RABAIS POSTAL

Cantel AT&T 150

NUMÉRIQUE

30$/mois

Incluant 1550 minutes GRATUITES

- 1000 minutes/mois les week-ends
- 400 premières minutes reçues (numérique)
- 150 minutes en tout temps
- 20¢ les minutes additionnelles
- Affichage des appels (numérique)
- Facturation à la seconde (numérique)
- Facturation détaillée
- Renvoi d'appel
- Appel en attente
- Conférence à trois

CANTEL AT&T

VIDEOLOGUE Électronique
989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

044703-9c33-L

Le Manoir Normandie

Enfin ! Le luxe accessible !



- 46 logements haut de gamme
- Grands 3½ - 4½

À partir de 550$/mois

- Ascenseur
- Au cœur des services
- Garage intérieur
- Système d'intercom avec caméra
- Planchers de bois franc

Prenez rendez-vous maintenant !

(450) 359-4636

Bureau de renseignements : rue Choquette, face au Carrefour Richelieu (Saint-Jean-sur-Richelieu)

OUVERT 7 jours/semaine 13 h à 17 h

044538-9c33-g

Ouverture des assises

LOUISE BÉDARD

C'est vendredi que s'ouvrira le terme d'hiver des assises criminelles. Deux causes sont au rôle. L'ancien avocat Michel Houle fait face à des accusations de vol et de fraude envers l'entreprise Excavation Tremblay & Fils. En octobre dernier, il avait été cité à subir son procès à la suite d'une enquête préliminaire tenue devant le juge Gilles Garneau de la Cour du Québec.

Houle est accusé d'avoir, entre le 4 mai 1996 et le 15 mai 1997, volé du plaignant, une somme de 7721 $, en rapport avec un chèque de la même valeur daté du 22 avril 1996 de la compagnie de Cautionnement Alta libellé à l'ordre de Me Michel Houle en Fidéicommis. Une accusation d'avoir frustré le plaignant, par la supercherie, d'une somme équivalent au même montant d'argent pèse aussi contre lui.

Dans une autre affaire, Peter Francis, un résident de Longueuil de 28 ans, est accusé d'importation de 9,5 kilos de marihuana trouvés dans les toilettes d'un autobus Greyhound en provenance de New York. La saisie remonte au mois de novembre 1997.

Travaux communautaires pour une danseuse

Une jeune femme arrêtée pour s'être trouvée dans une maison de débauche à deux reprises et avoir effectué une transaction de drogue avec un agent d'infiltration de la SQ a obtenu un sursis de peine mais devra effectuer 120 heures de travaux communautaires.

Vendredi dernier, elle a reconnu sa culpabilité aux accusations portées contre elle sans obliger la tenue d'un procès. L'accusée avait effectué la transaction au bar Erotica, à Saint-Athanase, où la SQ avait effectué une descente en juillet 1997 et arrêté plusieurs danseuses. Peu de temps après, elle rencontrait l'agent d'infiltration au bar Chez Diane, à Clarenceville, qui était visé par une autre opération policière.

Son avocat a signalé au juge qu'elle avait volontairement entrepris une thérapie pour régler son problème de toxicomanie. Comme mesure alternative à l'emprisonnement et en raison aussi de ses faibles moyens financiers, la jeune femme effectuera des travaux communautaires. Le juge a retenu la suggestion des avocats.

Jesse Douville incarcéré

Vendredi dernier, la couronne a demandé le maintien en détention de Jesse Douville, 19 ans, qui avait été remis en liberté en début de semaine.

Le jeune homme est bien connu des policiers. En février de l'année dernière, Douville avait été condamné à une peine d'un an de prison pour une série de dix vols par effraction, des vols d'autos et des bris à une ordonnance de la cour.

Il est toujours sous le coup d'une probation. Il a été arrêté il y a deux semaines avec un mineur. La police le soupçonne à nouveau de s'être introduit par effraction. Il a comparu le 11 janvier et a été remis en liberté. Mais il réintégrait la prison et comparaissait à nouveau vendredi pour une série d'infractions qui lui sont reprochées.

Il est soupçonné d'avoir perpétré cinq autres vols par effraction dans des résidences de la région situées sur la 16e Avenue, à Iberville, sur les rues Bourguignon et Wilkinson, à Saint-Jean, sur les rues Surprenant et Boutin, à L'Acadie. Le ministère public lui reproche d'être l'auteur de ces cambriolages survenus les 11 et 13 décembre ainsi que le 2 janvier.

Il est soupçonné aussi d'avoir commis cinq autres cambriolages dans des résidences de Saint-Hyacinthe dont un le jour de Noël.

Il est aussi en attente de recevoir sa sentence pour sanctionner une dizaine d'autres accusations de même nature. Il sera ramené aujourd'hui (mercredi) devant le juge pour son enquête sur caution.

Hydro-Québec les dénonce

Un enquêteur au service de l'Hydro-Québec a signalé à la police la surconsommation d'électricité observée à la résidence habitée par Martin Forget, 27 ans, et Renée Messier, 34 ans, cités à leur procès pour culture de marihuana. Le 17 juin 1998, les policiers de l'escouade du crime organisé de la SQ effectuaient une perquisition au 600, 3e Rang, à Saint-Athanase, et découvraient 3000 plants de marihuana en culture dans le sous-sol de la maison.

L'enquêteur de l'Hydro-Québec ainsi qu'un inspecteur ont été appelés par la défense à témoigner lundi dernier à l'enquête préliminaire du couple.

Près d'un an avant l'opération policière, la consommation anormalement élevée d'électricité à cette résidence avait déjà été notée en pleine période estivale. À la suite de la constitution d'une équipe spéciale d'enquête de l'Hydro-Québec, ce fait a été signalé par une employée chargée de faire une vérification au contrat du couple qui avait choisi d'utiliser la bi-énergie pour alimenter leur maison. Le relevé de la consommation d'électricité a été examiné de plus près et l'anomalie a été rapportée à la police.

Lors d'une audition précédente, l'enquêteur Michel Lamoureux de la SQ avait aussi indiqué qu'un informateur avait rapporté l'existence d'une culture à cet endroit. L'informateur indiquait qu'un panneau de contreplaqué bouchait la fenêtre de la pièce où étaient cultivés les plants.

Le procès a été fixé pour la forme au 15 mars prochain.

Dextraze condamné

Jean-François Destraze vient d'écoper d'une peine de deux ans de prison assortie d'une probation de trois ans. Traînant déjà un casier judiciaire, le jeune homme a reconnu sa culpabilité à deux nouvelles accusations d'introduction par effraction. Les délits ont été perpétrés le 30 novembre et le 8 décembre.

Il a aussi plaidé coupable à l'accusation d'avoir entravé le travail des policiers en s'identifiant sous un faux nom. Il était détenu depuis déjà plus d'une semaine.

Diane St-Martin écope de deux ans de prison

Diane Saint-Martin, 38 ans de Saint-Jean, a été condamnée lundi à 18 mois de prison pour sa participation à un vol qualifié commis avec Alain Champagne, le 11 octobre dernier, à Saint-Blaise. La victime est un homme âgé de leur connaissance. Ce dernier est décédé peu de temps après. Mais sa mort n'est pas relié à l'acte criminel dont il a été victime.

Saint-Martin qui avait déjà des antécédents judiciaires a reconnu sa culpabilité aux accusations portées contre elle. Le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec a retenu la suggestion des avocats. La peine de détention est assortie d'une ordonnance de probation de deux ans.

Une nouvelle attraction sur le boulevard de Normandie!

ISABELLE SIMARD

À l'intersection des boulevards de Normandie et Saint-Luc, une jument et son poulain sont étendus sur la neige devant la résidence de Yoland Lessard. Depuis trois ans, le Johannais sculpte des animaux dans la neige. Petit à petit, son loisir se transforme en une véritable passion.

«J'adore l'hiver! Il y a trois ans, mon garçon m'a demandé d'aller jouer avec lui dans la neige. Il voulait faire un bonhomme de neige. Notre première vraie sculpture fut un lion», raconte M. Lessard.

Depuis cet épisode, M. Lessard n'hésite pas à enfiler ses bottes et son habit de neige pour aller s'amuser avec son fils Denis, 7 ans et sa fille Nancy, trois ans.

La famille Lessard habite au 1059, boulevard Normandie depuis le mois de juillet. Auparavant, ils demeuraient sur la rue Marie-Derome. Les passants se rappelleront peut-être avoir aperçu devant leur résidence un lion, un éléphant et un aigle. M. Lessard ajoute qu'il a déjà sculpté un rhinocéros sur la bande du canal.



(Photo Jacques Paul)

Les sculptures de Yoland Lessard sont devenues de véritables attractions sur le boulevard de Normandie.

«L'année dernière, peu avant le verglas, j'ai sculpté le personnage de Batman. Les passants arrêtaient pour me féliciter. Malheureusement, avec le verglas, la sculpture a été rapidement détruite», reprend-il.

M. Lessard utilise un couteau et une pelle pour réaliser ses oeuvres. «C'est un talent que je me suis découvert. J'ai toujours été bon en dessin, mais je n'avais jamais fait de sculpture», mentionne-t-il.

La température idéale pour sculpter dans la neige, selon M. Lessard, se situe aux alentours de -15 degrés Celsius. Le sculpteur, qui travaille dans une vitrerie à Iberville, s'adonne à son loisir durant ses temps libres.

Ses sculptures deviennent vite de véritables attractions dans le quartier. «Il y a un STOP devant chez moi. Les automobilistes qui passent dans le coin arrêtent pour contempler mes sculptures. Forcément, ils ne manquent pas de faire leur arrêt», dit-il, en riant.

Yoland Lessard entretient un rêve, celui de participer à un festival des neiges à Montréal au cours duquel il pourrait réaliser une sculpture. «C'est possible. J'y pense», lance-t-il. D'ici là, il sera possible d'observer l'oeuvre de M. Lessard devant sa résidence tant et aussi longtemps que Dame Nature fera preuve de clémence...



Incendie au coin de la 2e Avenue et de la rue Mercier

40 000 $ de dommages dans une résidence d'Iberville

ISABELLE SIMARD

Une résidence unifamiliale située au coin de la 2e Avenue et de la rue Mercier à Iberville a été la cible d'un incendie lundi soir. Les dommages sont évalués à 40 000 $.

Les pompiers d'Iberville ont reçu l'appel à 20h40 et sonné l'alarme générale. À leur arrivée sur les lieux, de la fumée émanait des fenêtres de la résidence. D'après le directeur du Service des incendies d'Iberville, Claude Proulx, un article de fumeur serait à l'origine de cet incendie ayant débuté au sous-sol.

«Le feu ne s'est pas propagé au rez-de-chaussée ni à l'étage. Par contre, des dommages importants ont été causés par la fumée et la chaleur à la grandeur de la maison», relate M. Proulx. Ce dernier évalue les dégâts à 40 000 $.

Les occupants de la résidence étaient absents au moment de l'incendie.

Pendant l'intervention, un sapeur d'Iberville a bien failli être blessé alors qu'il se trouvait sur la toiture afin d'exercer une ventilation.

«Il s'est agrippé à l'échelle pour se laisser tomber sur le sol. Nous avons décidé de demander le camion-échelle des pompiers de Saint-Jean», reprend M. Proulx.

Malheureusement, ce véhicule qui, rappelons-le, est loué au Service de la prévention des incendies de Saint-Jean-sur- Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie par la Ville de Montréal, a refusé de fonctionner en raison d'un bri mécanique.

Des techniciens se sont rendus sur les lieux pour tenter de le réparer, en vain. Les sapeurs de Saint-Jean ont dépêché un second véhicule pour terminer l'intervention. Les sapeurs ont quitté les lieux vers 23h45.



(Photo Jacques Paul)

Un incendie a causé pour environ 40 000 $ de dommages dans cette résidence située au coin de la 2e Avenue et de la rue Mercier à Iberville lundi soir.



(Photos Jacques Paul)

Un accident impliquant un camion citerne a entrainé la fermeture de la 133, mercredi dernier.

Accident sur la route 133, Sabrevois

Déversement de 10 000 litres de diesel sur la route 133

LOUISE BÉDARD

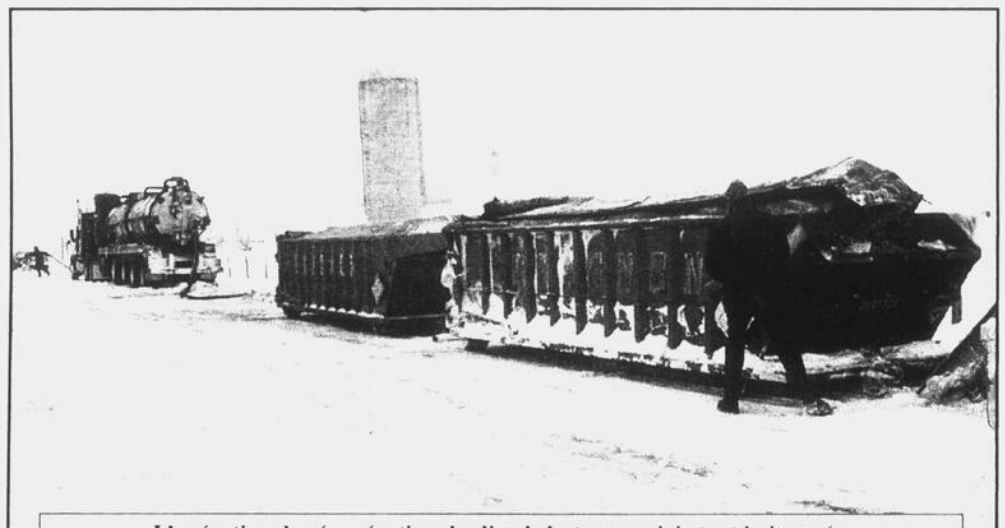
Un accident impliquant trois véhicules dont un camion citerne, mercredi dernier, sur la route 133, à Sabrevois, a provoqué le déversement de 10 000 litres de diesel sur la chaussée et dans le fossé.

La collision s'est produite vers 4h50 du matin et a obligé la Sûreté du Québec a fermé complètement la route jusque vers 11h30. Une des trois voies de la route a été obstruée jusque vers 18 heures pour permettre à l'équipe de récupération du carburant de terminer le nettoyage.

La chaussée était glacée et il neigeait ce matin-là. Ainsi le conducteur d'un pick-up Nissan 1991 circulant sur la 13e Avenue n'a pas réussi à arrêter à l'intersection de la route 133 et a glissé. Pour l'éviter, le conducteur du tracteur remorque qui roulait en direction sud, s'est tassé vers le centre de la chaussée heurtant une déneigeuse du ministère des Transports qui arrivait face à lui. Le conducteur de la déneigeuse a été blessé légèrement.

Le camion citerne, propriété de la compagnie Debko de Enosburg du Vermont, a été endommagé. Le quatrième compartiment de la citerne a subi des dommages entraînant le déversement de son contenu sur la route et dans le fossé. La quantité déversée est de 2900 galons américains ou environ 10 000 litres.

L'accident a obligé la police a interrompre complètement la circulation dans les deux sens jusqu'en fin d'avant-midi. Puis pour assurer la sécurité des personnes affairées à récupérer le diesel, une voie de la route est restée fermée jusque vers 18 heures.



L'opération de récupération du diesel s'est poursuivie tout la journée.

«Revendeuse» de haschich

La couronne réclame deux ans de pénitencier

LOUISE BÉDARD

Le ministère public réclame l'imposition d'une peine de deux années de pénitencier contre Ginette Beaudreault, 37 ans, coupable de complot pour avoir fait le trafic de haschich et avoir été arrêtée en possession de 3,5 kilos de la même drogue.

La défense suggère une peine de 18 mois mais avec sursis, hors des murs de la prison, alors que l'accusée pourrait effectuer des travaux dans la communauté. Beaudreault est le dernier membre du groupe Yves Charest à être condamnée.

Le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec prononcera la sentence le 2 mars prochain. Il prendra connaissance de la transcription des conversations téléphoniques captées par écoute électronique impliquant l'accusée et des différents cas de jurisprudence déposés hier (mardi) par les avocats.

L'affaire remonte au 3 mai 1996. Le leader du groupe a écopé d'une peine équivalent à six ans de pénitencier et d'une amende de 12 500 $. D'autres membres ayant une implication moindre dans les activités illégales du groupe ont été sentencés à des peines variant entre 20 mois et 54 mois de prison.

Le rôle de Beaudreault a été décrit comme celui d'une revendeuse. Elle travaillait pour un dénommé André qui n'a jamais été accusé. Ce dernier avait un réseau de vente de drogue, probablement auprès de trafiquants dans les bars. Il s'approvisionnait auprès de Charest, un homme d'affaires johannais qui avait des contacts en Jamaïque pour se procurer de la drogue. Grâce à un de ses chauffeurs de transport de longue distance, Charest amenait la drogue jusqu'à Saint-Jean ou encore passait par un intermédiaire de Toronto.

Pour la couronne, Beaudreault était plus qu'un simple courrier qui se contente de transporter des paquets sans trop savoir ce qu'ils contiennent. Elle collectait l'argent auprès des acheteurs d'André et allait chercher la drogue chez Charest.

C'est d'ailleurs après avoir pris une livraison de 3,5 kilos qu'elle avait été interceptée sur le chemin Grand-Bernier, près de la Garnison de Saint-Jean. Au même moment la GRC perquisitionnait chez Charest et y trouvait des quantités plus considérables de drogue et de l'argent. Par ailleurs l'écoute des conversations téléphoniques montre que Beaudreault a trempé dans plus d'une transaction impliquant le groupe Charest.

Ainsi Me Dominique Dudemaine de la couronne plaide qu'une peine avec sursis ne serait pas appropriée pour dissuader ceux qui seraient tentés d'agir comme l'accusée. De plus il évalue que l'accusée n'a pas fait une démonstration convaincante de sa réhabilitation.

Me Cliche de la défense présente sa cliente comme une femme qui a été appelée à se débrouiller très jeune et s'est laissée entraînée dans cette affaire de drogue pour s'en sortir financièrement. La défense a aussi fait valoir qu'elle doit s'occuper des jeunes enfants de sa fille et en a même la garde légale. L'avocat a fait valoir enfin que sa cliente était admissible au programme de travaux communautaires pour lui éviter la prison.

Pensée de la semaine

Pour réussir,
vous devez savoir ce que vous faites,
aimer ce que vous faites,
et croire en ce que vous faites.

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par

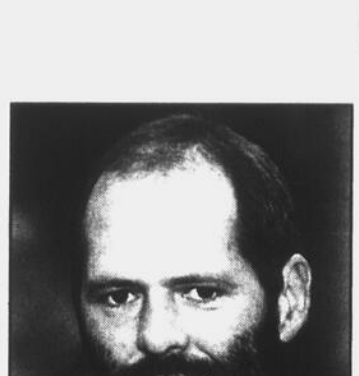
MAILLOUX ET ROCHON Courtiers d'assurance

331, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

Tél.: (450) 359-0000

Robert Paradis, *éditeur* • Renel Bouchard, *directeur* • Gilles Lévesque, *rédacteur en chef*

Une bonne idée



Le Haut-Richelieu, on le sait, a connu sa large part de difficultés économiques au cours des dernières années. Plusieurs entreprises, et la liste est fort longue, ont fermé leurs portes ou réduit considérablement leurs activités. Des institutions que l'on croyait enracinées à jamais dans nos murs ont aussi disparu sous le poids de décisions politiques aux conséquences désastreuses. On n'a qu'à penser au Collège militaire.

Pendant ce temps, ailleurs au Québec, notamment en Beauce, à Saint-Hyacinthe et à Drummondville, des virages économiques ont été amorcés sous l'impulsion de décideurs qui n'avaient que faire des chicanes de clocher et d'une gestion à la petite semaine. Aujourd'hui, ces municipalités qui ont su faire preuve d'audace pour s'adapter rapidement aux réalités que dicte la nouvelle économie, récoltent les fruits de leur détermination à se prendre en main.

Malheureusement, il faut beaucoup plus que de la pensée positive pour réaliser de tels redressements économiques! Pour qu'une région comme le Haut-Richelieu se démarque à son tour, il faudrait une action coordonnée et soutenue de tous les décideurs du milieu, sans exception.

Des efforts sérieux ont été réalisés en ce sens, notamment lors du sommet économique de juin 1996, mais il faut aujourd'hui se rendre à l'évidence et admettre que les espoirs suscités lors de ce grand rendez-vous ne se sont pas concrétisés. Des acteurs influents ont continué à entretenir leur petit royaume au lieu de travailler pour la communauté. On en paie aujourd'hui le prix.

Cela dit, il faut applaudir l'initiative d'organismes influents du Haut-Richelieu qui ont décidé d'un commun accord de ne plus laisser passer indéfiniment le train de la croissance économique, d'où l'idée d'organiser une Ruée vers l'emploi, le 12 mars prochain, au Campus du Fort Saint-Jean.

S'il est évident que les attentes suscitées chez les étudiants et les chômeurs seront sans doute disproportionnées par rapport à ce qu'une telle ruée devrait provoquer en terme d'emplois concrets, il n'en reste pas moins que cet événement permettra à tout le monde d'être au même diapason, ce qui, en soi, constituera un pas dans la bonne direction.

Le président d'honneur de cette ruée vers l'emploi, M. Serge Gagné, président du Groupe GLP Hi-Tech, a raison d'affirmer qu'il faut d'abord y voir un outil pour rapprocher l'offre et la demande sur le marché de l'emploi.

Pour une fois, les employeurs de la région pourront faire connaître de vive voix leurs besoins à ceux qui sont désespérément à la recherche d'un emploi. Certains pourraient répondre sur-le-champ à leurs exigences, alors que d'autres sauront qu'il y a de l'espoir pour eux s'ils se tournent vers des programmes de formation répondant aux réalités et aux besoins du marché local.

C'est en se parlant, dit-on, qu'on finit par mieux se comprendre. C'est ce que se propose de faire cet événement qui prendra la forme d'une exposition où il sera possible d'explorer en un même lieu toutes les avenues possibles menant à un emploi dans le Haut-Richelieu, que ce soit le 12 mars prochain ou plus tard. On pourrait être agréablement surpris par les retombées de cette initiative si l'on évite d'appliquer le mot ruée à la lettre!

Si cet exercice repose sur de solides fondations, reste que son succès réside dans l'implication des entreprises et des chercheurs d'emplois. L'objectif d'y attirer 25 employeurs semble réaliste, mais encore faudra-t-il que ces employeurs participent à cette Ruée vers l'emploi en conformité avec les nombreux objectifs recherchés.

Nul doute que la réussite de cet événement pourrait conduire vers des projets plus ambitieux pour sortir le Haut-Richelieu de sa torpeur. Nous avons autant, sinon plus à offrir que bien des régions au Québec qui ont connu le succès. À nous d'en prendre conscience en agissant au lieu de s'embourber dans des discussions qui nous font reculer au lieu d'avancer.

Gilles LÉVESQUE



Président-éditeur *Robert Paradis*
Vice-présidente *Maryse Racicot-Gagnon*

Directeur général Renel Bouchard
Rédacteur en Chef Gilles Lévesque
Directeur de l'information Marc-O. Trépanier

Journalistes: Michel Phaneuf, Gilles Bérubé, Louise Bédard
Secrétaire: Louise-Any Dubois

Photographes Jacques Paul, Rémy Boily

PUBLICITÉ
Publicité nationale: Réseau Sélect
Secrétariat: Gabrielle Aguia, directrice

Publicitaires: Denis Jolin, André Corriveau, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Hélène Turcotte, Michel Turgeon, Donat Serres, Bernard Paradis, Sylvain Legault

Le Canada Français ☎ 347-0323
84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 • Télécopieur: 347-4539

Jean-François Perreault, Manon Lavigne, Chantal Ferron
Télémarketing: Céline Veilleux
Annonces classées: Danielle Robidoux, Lise Giroux, Diane Boyer

Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité: Suzette Vincent
Impression: Imprimerie Quebecor St-Jean
Préimpression: Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc.

Contremaître Rose Audette-Lemonde
Filmographie: Quadro Couleur inc.
Contremaître Stéphane Gadbois
Distribution: Les Messageries Saint-Jean inc.

Directeur Paul Pendleton,
Encartage: Poly-Encarts inc.
Directeur Claude Brodeur

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - contrat de vente no 422320. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.).
L'exemplaire: *$1.19*
Au Canada abonnement 12 mois: $65.61, 6 mois: $33.31, 3 mois: $17.16. Pays étrangers, abonnement 12 mois: $325.00, 6 mois: $165.00. *(prix taxes incluses)*
216834-c30-r

L'ÉDITORIAL DU CITOYEN

Une bonne stratégie,à la condition que...



Dans son édition d'il y a deux semaines, Le Canada Français faisait état de l'intention d'un groupe de personnes, dont des membres des organisations des ex-candidats à la mairie de Saint-Jean, de se concerter afin de mettre sur pied un comité des citoyens. Cette idée se justifie d'autant plus que dans notre système politique municipal, le maire est le seul maître à bord et si ses prédispositions monarchiques prennent le dessus, les conseillers de l'opposition ne pourront guère lui tenir tête, faute de moyens.

Cela dit, la pertinence et l'efficacité d'un comité de citoyens reposent sur un certain nombre de facteurs dont la motivation profonde et les véritables objectifs de ceux et celles qui en sont les instigateurs.

Au terme de toute élection municipale, que l'on soit à Saint-Jean-sur-Richelieu ou ailleurs au Québec, c'est presque un réflexe chez ceux qui ont «perdu leurs élections» que d'en appeler au regroupement des forces d'opposition au sein d'un comité de citoyens - l'ironie est que ce faisant, ils reconnaissent en quelque sorte avoir commis l'erreur de se diviser lors de la campagne électorale, permettant ainsi au maire sortant d'être réélu.

Deux motivations conditionnent habituellement ce réflexe. La première, brute et à court terme, relève du désir de vengeance: on constitue un groupe qui s'opposera au maire coûte que coûte afin de miner tout projet ou toute consultation émanant de l'hôtel de ville. La population n'est pas toutefois dupe d'une telle stratégie, n'y voyant que des querelles de personnalités, et les résultats sont peu probants tant au niveau de la promotion de nouvelles idées qu'au plan de l'organisation d'une éventuelle force électorale. Certes, les porte-parole bénéficient d'une grande visibilité dans les médias, mais unis dans leur opposition au maire pendant quatre ans, il n'est pas rare de les voir à nouveau se diviser lors de l'élection subséquente.

Plus réfléchie et davantage à long terme, la deuxième motivation repose principalement sur la conviction que le maire et ses conseillers ne peuvent pas ou ne veulent pas réaliser un projet pourtant jugé prioritaire. Dans ces conditions, il est possible (et même souhaitable) de mettre sur pied un comité de citoyens qui agira comme promoteur de cette idée ou de ce projet au nom de la population; cette dernière acquerra alors la certitude que les démarches entreprises par le comité de citoyens le sont pour le bien de tous, et non le bénéfice de quelques-uns.

De même, si les pressions exercées sur les autorités municipales portent fruit, le comité pourra alors se porter à la défense d'un ou plusieurs autres dossiers, accroissant ainsi sa crédibilité et son poids politique. Au fur et à mesure que le comité de citoyens élargira la base de ses appuis populaires, un leader se démarquera du groupe et il sera alors possible d'envisager une offensive électorale - tout comme il pourrait être souhaitable que le comité demeure à l'extérieur de l'arène partisane.

Nombreux sont les projets gouvernementaux qui ont été conçus pour favoriser la participation des citoyens à la démocratie municipale, mais rien ne peut remplacer l'expression naturelle d'une population en quête d'une meilleure qualité de vie, ou qui en a ras-le-bol des décisions arbitraires de petits potentats locaux.

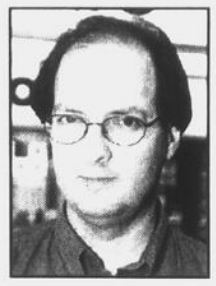
Un comité de citoyens peut agir comme acteur socio-économique dans le cadre d'une stratégie de développement à long terme ou comme un simple véhicule de promotion d'ambitions personnelles et d'opposition à court terme. En bout de ligne, ce comité en sera vraiment un «des citoyens», pour autant que ces derniers le perçoivent ainsi. Et je les y encourage, car ceux qui ne s'intéressent pas à la politique courent le risque de voir celle-ci s'occuper d'eux... à leur grande surprise!

Michel MARTIN

Écrivez-nous

À chaque semaine, LE CANADA FRANÇAIS met en évidence l'opinion d'un citoyen sur un sujet d'intérêt général ou régional, c'est «l'éditorial du citoyen». Si vous n'êtes pas porte-parole d'un organisme ou d'un mouvement, nous vous invitons à nous écrire pour nous faire connaître votre opinion sur tout sujet d'intérêt public. Nous vous précisons cependant que votre texte doit contenir des informations véridiques non sujettes à libelle, qu'il doit être respectueux des gens et limité à deux pages dactylographiées à double interligne.

Êtes-vous satisfait du déneigement?



«Je ne viens pas de Saint-Jean. Ce matin (vendredi), l'autoroute 35 était assez belle, mais dès que j'ai pris la sortie Pierre-Caisse, il y avait accumulation. Les autres journées, en général, c'est bien.»

André Péloquin, Saint-Antoine-sur-Richelieu



«Les bancs de neige sont très hauts, c'est difficile de bien voir en voiture. Je trouve que c'est *moyen* comme déneigement, il faudrait que ça soit repensé.»

Marie-Ève Poirier, Saint-Jean-sur-Richelieu



(Photo Jacques Paul)

«Non, beaucoup de gens se plaignent. C'est mal déblayé, on a de la difficulté à emprunter les trottoirs. On a de la misère à sortir, surtout à Saint-Jean comparativement aux plus petites villes à côtés.»

France Plante, Saint-Jean-sur-Richelieu



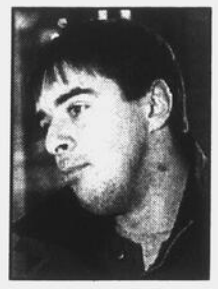
«Je suis satisfait du déneigement à Saint-Luc, mais pas à Saint-Jean-sur-Richelieu! Ça leur prend trop de temps pour déneiger, c'est dangereux, principalement aux coins des rues.»

Jean-Louis Dupuis, Saint-Luc



«C'est moyen comme déneigement, mais je trouve ça normal. Ils ont beaucoup de travail! Oui, je trouve qu'ils ont pas mal d'*ouvrage* et la neige, ils ne peuvent pas la faire fondre!»

Pascal Bergeron, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Ça dépend des secteurs de Saint-Jean. Dans mon quartier, Notre-Dame-de-Lourdes, c'est pas fort. C'est sûr qu'ils ont les artères principales à déneiger, mais on dirait qu'ils passent toujours en fin de journée!»

Daniel Brunelle, Saint-Jean-sur-Richelieu

Le pot-de-vin!



Depuis quelques semaines, les scandales éclaboussent la scène olympique. Des représentants de cet organisme ont reçu des bourses d'études, de l'argent, des soins médicaux, des terrains, tout cela dans le but de favoriser la candidature de Salt Lake City pour les jeux d'hiver. Même le président du mouvement, Juan Antonio Samaranch, a reçu une magnifique paire de fusils Browning dont le siège social de cette compagnie se situe dans le même état que la ville choisie.

Notre représentant montréalais joue la vierge offensée et promet que des sanctions seront prises contre les coupables si des preuves démontrent la culpabilité de certains. Quant à vous, lecteurs, lectrices, êtes-vous surpris de voir que l'idéal du baron de Coubertin est tombé en bas de son socle? Êtes-vous déçus de constater que les décisions du comité olympique soient influencées par une question de «piasses»? Si oui vous êtes drôlement crédules ou encore fort naïfs, car la corruption est le corollaire inévitable de toute société capitaliste.

Jugement trop dur? Attendez. J'ai été fonctionnaire pendant plus d'un quart de siècle et pendant les deux tiers de ce temps-là, ma tâche consistait à recommander ou à refuser les subventions les plus diverses. Parallèlement, j'ai été éditorialiste au cours des vingt-cinq dernières années. Vous ne pourriez croire tout ce qu'on m'a offert pour que je recommande telle ou telle subvention. Vous douteriez de moi si je vous racontais les pressions subies pour, dans un éditorial, encenser Pierre, démolir Jean, ou encore ne rien dire sur Jacques. Au fil des ans, les seuls pots de vin que j'ai acceptés furent les vrais, ceux qui se boivent. C'est pourquoi, maintenant, ma fortune est toujours modeste et mon foie est fatigué.

Et moi je n'étais pas grand'chose: un petit fonctionnaire, presque au bas de l'échelle doublé d'un éditorialiste oeuvrant pour un hebdo de région. Qu'en est-il donc pour ceux qui jouent dans les grandes ligues et détiennent un vrai pouvoir décisionnel? Laissez-moi vous dire que les tentations, les pressions doivent être terribles. Et je suis convaincu que tous les scandales qui éclatent ici ou là ne sont que la petite pointe d'un immense iceberg.

Ce qui porte à confusion c'est qu'il y a deux types de pot de vin. Le premier, le plus tenace dans l'esprit du grand public, c'est lorsqu'une personne glisse une liasse de billets de banque dans la main d'une autre pour influencer une décision, obtenir une subvention ou que sais-je. Le second, «politically correct» consiste à offrir des voyages, des chambres d'hôtel luxueuses, des repas somptueux; c'est le fait de plusieurs fabricants qui inscrivent ces dépenses dans les coûts d'une mise en marché. Car entre l'hôtel et le repas, les fabricants s'efforcent de montrer, de vanter la qualité de leurs produits de sorte que, de retour à la maison, les «invités» écriront et diront un tas de belles choses sur ce produit. Vous les lirez, vous les écouterez... puis vous achèterez le produit.

Cette façon de faire caractérise surtout les producteurs d'automobiles. Au salon de Détroit, plusieurs représentants des médias goûteront à un luxe qui marquera leurs souvenirs. D'ailleurs, il n'y a pas tellement longtemps, le chroniqueur automobile Jacques Duval dénonçait l'attitude «téteuse» de certains magazines spécialisés.

Et il en est de même dans presque tous les domaines. La compagnie Browning ne fait pas qu'offrir des fusils au président du mouvement olympique. Elle dorlote aussi les journalistes. Le dernier «party» a été relaté par un journaliste participant dans la revue Shotgun Sports. Évidemment, personne n'a trouvé à redire puisque cette pratique fait maintenant partie normale du monde des affaires, de la mise en marché. Mais la question de l'intégrité demeure; si un journaliste écrivait que les fusils Browning sont de vieux tromblons, serait-il invité au prochain «party» de la compagnie?

En somme, le pot-de-vin moderne consiste à dorloter puissamment ceux et celles qui possèdent le pouvoir décisionnel ou encore qui doivent livrer le message. Le pot-de-vin type billets dans la main est devenu presque trop dangereux. Cette façon de faire qui était celle des fabricants d'avions a fait beaucoup de victimes à commencer par le prince Bernhard des Pays-Bas jusqu'à l'ex-premier ministre Brian Mulroney. À ce sujet, monsieur Mulroney a été trouvé innocent mais comme disait Voltaire, il en restera toujours quelque chose.

Faut-il en conclure que nous vivons dans une société corrompue? Je ne le pense pas! Il y a ici et là des accidents de parcours comme c'est le cas actuellement avec les décideurs olympiques; des accidents qui nous rappellent la fragilité de l'être humain. Il y a aussi des écrits qui ne sont pas des mensonges mais de la publicité déguisée. Pourtant, si nous tenons compte du nombre de décisions à prendre, du nombre de lignes à écrire, nous pouvons conclure, en dépit des scandales, que le pourcentage d'intégrité de notre société est suffisant pour garder confiance en l'homme!

Gilles JOURDAIN

216834-c30-r

Les hommes passent... les rencontres constitutionnelles



Les idées simples mènent le monde, elles activent les masses. Celles-ci mandatent et plébiscitent des chefs politiques, accordent leur foi à des philosophes ou des moralistes qui ont imaginé des slogans simples, faciles à comprendre... mais jamais simplistes. Parmi les plus célèbres (et les plus carnassiers!): «Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre...», «connais-toi toi- même», «aimez-vous les uns les autres», «l'État, c'est moi», «liberté, fraternité, égalité», «prolétaires de tous les pays...», «tout le pouvoir aux Soviets», «la destiné manifeste», «Dieu ne joue pas avec les dés», «le french power»... Une fois passée l'étape euphorique de l'engagement, bien des choses se gâtent quand on plonge dans les détails.

Les détails en tout, la finalisation des projets politiques dans un État entreprenant génèrent les régimes oligarchiques, les démocraties d'élites et le capitalisme bureaucratique. Et l'immobilisme. C'est le sort qui risque d'être dévolu à la ronde de négociations fédérales-interprovinciales sur le projet d'union sociale, tel que reconnu mardi dernier par la ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario Dianne Cunningham.

Les objectifs du projet tombent sous le sens, même pour le plus inculte des citoyens. Il s'agit en effet de discuter et de s'entendre sur un ensemble de mécanismes propres à rééquilibrer et à rationaliser les rapports entre les provinces et le fédéral, rapports longtemps délictueux à cause de l'ingérence de ce dernier dans des champs de compétences provinciales ratifiées dans la Constitution de 1867. Les provinces sont tannées de tolérer les incursions du gouvernement fédéral dans leurs terres sans caution juridique pour l'expulser quand il s'y installe trop à son aise et de façon permanente.

La Constitution de 1867 départageait clairement les pouvoirs qui étaient du ressort du fédéral et ceux du ressort des provinces. L'évolution ne s'arrêtant jamais, il était entendu que les nouveaux domaines de compétences que ferait apparaître l'histoire tomberaient dans la corbeille à compétences du fédéral. La présence du gouvernement central dans la fédération pouvait également s'accroître s'il avait recours à la clause du pouvoir fédéral de dépenser unilatéralement. Le coeur des pourparlers à cette rencontre de Halifax se trouve précisément dans cette fontaine de libertés fiscale et budgétaire dont jouit le fédéral.

Formellement, le fédéral peut donc utiliser son pouvoir de dépenser de façon unilatérale. Mais dans la réalité, le peut-il vraiment ? Les choses sont-elles aussi simples ?

Historiquement, il est évident que si le fédéral avait été constamment autoritaire, maladroit, inefficace, injuste, les annales des relations fédérales-provinciales seraient marquées de coups d'éclats anti-fédéraux à intervalle régulier. À la différence des États formant la fédération américaine, qui a sombré dans une guerre civile humiliante et des bigoteries inflexibles pour la liberté des États, de tels événements ne caractérisent pas la pratique quotidienne du fédéralisme au Canada. Cela n'exclut pas qu'à chaque rencontre entre les ministres responsables des relations fédérales-provinciales des points de vue divergents, parfois totalement opposés, aient pu empoisonner le climat entre les partenaires politiques. Le Québec, depuis Jean Lesage, a eu sa part d'affrontements avec le fédéral et les courants de pensée qui traversent le paysage politique québécois en sont presque directement la conséquence: fédéralisme mur à mur, décentralisé, «troisième voie», souverainisme, renouvellement constitutionnel.

Les programmes venant d'Ottawa ont été, règle générale, formulés et présentés de manière à ce qu'ils conviennent aux autorités provinciales et les séduisent sur le plan financier. Ils devaient contribuer à l'amélioration de la vie sociale et économique des Canadiens. Les cas classiques sont les programmes d'assurance-chômage et de pensions de vieillesse en 1951, où même les provinces riches n'ont pas voulu se priver de la manne fédérale pour satisfaire leurs électeurs. À d'autres occasions, les provinces ont repoussé aussi longtemps qu'elles ont été capables de le faire les politiques d'envahissement du fédéral. On pense à l'éducation primaire et secondaire et au programme d'allocations familiales. L'exemple le plus récent est celui de l'Alberta qui a maille à partir avec Ottawa dans le domaine de la santé. Edmonton a voté une loi permettant l'ouverture sur le territoire albertain de cliniques médicales privées. Ottawa n'a pas apprécié et a répliqué par une réduction unilatérale des transferts financiers vers la province.

Sur ces problèmes de nature fonctionnelle, les positions des acteurs fédéral et provinciaux sont plus le résultat d'un effet de système que des philosophies politiques des hommes en place. Le système transcende les hommes et les femmes qui le font fonctionner. Le gouvernement fédéral a besoin de manifester sa présence pour légitimer son existence dans la vie des citoyens. C'était le noyau dur de toute la pensée et de la carrière politique de Pierre Trudeau. Sans la possession de leviers importants de développement et de contrôle, le travail du «Nation-building», comme disent les Anglo-saxons, est irréalisable.

Pour un Jean Chrétien, comme pour quiconque de ses successeurs futurs, il est plus rentable politiquement d'offrir des milliards en bourses du millénaire que d'augmenter les fonds des transferts fédéraux en éducation post-secondaire ou les sommes aux provinces conformément au programme de péréquation. Ces dernières manoeuvres, pour l'électeur moyen, se font dans l'anonymat. Après l'annonce de la création des bourses du millénaire, l'essentiel du débat, on s'en rappellera, a tourné autour de la question de savoir lequel du drapeau du Québec ou du Canada serait imprimé sur les chèques distribués aux étudiants.

De plus, des tenants d'une seule nation canadienne comme M. Chrétien ne céderont jamais le pouvoir fédéral de dépenser en raison des «dangers» d'une balkanisation du Canada et de l'épouvantail du projet souverainiste québécois. Dans les années 70 et 80, ces arguments étaient brandis à tout vent de menaces venant du Québec ou d'ailleurs.

Il n'en reste pas moins que les provinces sont légitimées de demander des changements dans les règles de fonctionnement de la fédération. La dynamique des rapports entre les paliers de gouvernement joue trop dans un sens unique: une province, contrairement au fédéral, n'a aucun moyen de rétorsion fiscale à l'égard du gouvernement fédéral. Pire, quand le fédéral lui coupe les vivres, ainsi qu'il l'a fait depuis quelques années, elle en est généralement tenue responsable devant son électorat.

Richard ROUSSEAU

On assiste à une mondialisation de la pauvreté

Monsieur le directeur,

Le nouveau millénaire pointe à l'horizon et malheureusement est très peu porteur d'espoir d'amélioration sensible de la qualité de vie de nos sociétés.

Au contraire la restructuration mondiale des institutions et des marchés financiers a accéléré l'accumulation d'énormes richesses privées. Selon le célèbre magazine «Fortunes» le club sélect des milliardaires de la planète compterait actuellement 450 membres et détiendrait une fortune supérieure au PNB cumulé de tous les pays pauvres.

L'essentiel de leur enrichissement s'effectuant en dehors de l'économie réelle, il leur est inutile de produire des biens et services, ils n'ont qu'à spéculer, pressurer leurs employés et placer les milliards ainsi obtenus dans des comptes numérotés des nombreux paradis fiscaux qui sont facilement à leur portée.

Paradoxalement dans plus de 70 pays le revenu par habitant est inférieur à ce qu'il était, il y a plus de 20 ans. À l'échelle planétaire la moitié de la planète vit avec moins de 2 $ par jour, 1,5 milliard d'humains n'ont pas accès à l'eau potable et 30 millions de personnes meurent de faim, tandis que 800 autres millions de personnes souffrent de sous-alimentation chronique.

Cette situation n'est pas irréversible. Il suffirait selon le Projet des Nations Unies pour le développement de prélever 4% des 225 plus grandes fortunes pour combler les besoins sanitaires et nutritionnels de l'humanité soit l'équivalent des dépenses superflues en parfum des USA et de l'Europe.

On assiste actuellement à une mondialisation de la pauvreté et à l'engraissement des nantis tandis que nos démocraties perdent de plus en plus de terrain au profit des hautes sphères financières.

Ainsi en 1960 l'impôt des particuliers québécois et des entreprises était équitable soit moitié-moitié. De nos jours grâce à la mondialisation et la menace constante de délocalisation et de la restructuration, elles ne contribuent que pour 30% des recettes fiscales de l'État. Nos gouvernants préfèrent vous écraser de taxes en tout genre et les remettre en subvention aux entreprises.

L'État permet à ceux-ci de reporter indéfiniment le paiement de leurs impôts, de transférer électroniquement leurs bénéfices dans des paradis fiscaux, fiducies familiales et autres. Il les laisse s'autoréglementer en matière d'environnement. Nous en sommes rendus à financer les entreprises et institutions bancaires pour qu'elles nous prêtent notre propre argent au fin du paiement de notre dette nationale.

Notre état québécois loin de leur donner exemple, copie leur façon de faire en compressant sa fonction publique, en précarisant plus du quart des emplois qu'ils offrent. Ce nouveau cheap labor de notre fonction publique précipitent des milliers de personnes dans la pauvreté tout en intimidant outrageusement leur syndicat.

Au lieu d'adorer le veau d'or néo-libérale, les états du monde entier devraient instaurer des règles pour anéantir la spéculation internationale malhonnête qui les déstabilisent. On devrait taxer partout taxer les gains sur le capital, bannir les technologies destructrices d'emplois, ne plus permettre l'évasion du capital vers les nombreux paradis fiscaux, créer des normes environnementales universelles, obliger le patronat à partager équitablement leurs immenses richesses pour reconstruire une humanité axée sur l'individu et son épanouissement.

Malheureusement, peu de dirigeants sont capables de saisir la nature des changements qui s'opèrent à l'échelle planétaire. On peut considérer qu'ils se complairont dans leur inertie et leur rôle de marionnette et de porte-parole du patronat.

Luc RAYMOND



(Photo Jacques Paul)

Pauvre abreuvoir Jones...

Après avoir vu son monument arraché de son socle en novembre, l'abreuvoir Jones de la Place du Marché vient d'être sectionné en deux... Cet abreuvoir à chevaux avait été donné à la ville en 1879 par R.A.-A. Jones. Un travail de «reconstruction» patrimoniale attend les Travaux publics au printemps.

Un Québec en porte à faux

Monsieur le directeur,

Qui connaît la géographie sait que l'Amérique du Nord comprend le Québec, le Canada anglais (moi, je sépare les deux), les États-Unis et le Mexique.

La population du Québec est de 7 250 000 habitants. Celle du Canada anglais et des États-Unis réunis est de 285 000 000 d'habitants. Quant à celle du Mexique, elle est de 86 000 000 d'habitants.

Étant de langue espagnole et, par ailleurs, ne faisant pas frontière avec le Québec, le Mexique n'exerce aucune pression linguistique sur nous. Mais... il en va tout autrement du Canada anglais et des États-Unis, cette vaste entité anglophone qui nous borde à l'est, à l'ouest et au sud. La pression linguistique qu'exerce sur nous une telle masse de langue anglaise est d'autant plus redoutable que le Québec n'est pas (du moins pas encore) un État politiquement indépendant puisqu'il est soumis au contrôle d'un autre État qui s'appelle le Canada anglais.

Ces quelques considérations aident à démontrer dans quelle imposture se trouve le Québec tel que nous le connaissons présentement. Et, par voie de conséquence, dans quelle imposture pire encore peut se trouver ce qui reste de francophonie en Amérique du Nord. Inutile d'ajouter que cette situation de vulnérabilité du français, au Québec même, d'ailleurs, ne peut durer encore longtemps sous peine de disparition pure et simple de la seule société francophone pouvant être organisée en tant que telle en Amérique du Nord, c'est-à-dire le Québec.

Ce n'est pas sans raison qu'avec quelques autres jeunes gens, vers la fin des années 50, je suis devenu nationaliste indépendantiste québécois. C'est que je connaissais l'Histoire du Québec! Et... la géographie aussi! Je me rendais de plus en plus compte du danger qu'il y avait à ne pas prendre en main notre propre destin national.

À mes compatriotes du Québec (et plus particulièrement à ceux du Haut-Richelieu puisque je suis un fils de la région), je pose deux simples questions: nous, du Québec, qui sommes-nous à vouloir vivre dans une langue autre que celle de ceux qui nous entourent et qui sont près de quarante fois plus nombreux que nous alors même que nous ne sommes pas un peuple politiquement indépendant? Jusqu'à quand, croyez-vous, le Canada anglais et les États-Unis, soucieux de parfaire leur unité linguistique, toléreront-ils au nord-est une enclave territoriale qui parle une langue différente de la leur mais qui n'est pas politiquement indépendante?

Il m'apparaît très clair, et depuis longtemps, que sans le projet de transformation de l'actuelle province de Québec en une République autonome de langue française, notre présence francophone en Amérique du Nord ne rimerait à rien car sans une base territoriale souveraine, une nation ne peut exister.

À ceux qui qualifient d'utopique ce rêve d'une fière République francophone du Québec, je réponds sans ambages que l'utopie se trouve dans la direction tout à fait opposée. La véritable utopie est de s'imaginer que nous puissions survivre et nous développer dans toutes nos potentialités sans ce rêve d'Indépendance nationale et sa réalisation concrète dans les plus brefs délais.

Aucune société n'a jamais pu vivre longtemps sans savoir pourquoi elle vivait et comment elle devait vivre.

G. BROSSEAU

Des voyages, mais à quel prix!

Madame Nicole Mongeon-Guay, présidente
et le conseil des commissaires
Commission scolaire des Hautes-Rivières

Permettez-moi d'oser dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas concernant l'exagération des activités parascolaires de Marguerite-Bourgeoys et Armand-Racicot.

Dans une conjoncture économique de plus en plus difficile, qu'elle est la raison ou l'utilité qui motive les étudiants de se faire payer une visite au Maroc et à New York en sollicitant leurs proches dépourvus de tout contrôle sur ledit sujet? Voyages culturels peut-être et sûrement pour réaliser le proverbe «les voyages forment la jeunesse» mais à quel prix de frustrations pour plusieurs familles? Autrement dit la surcharge de la carte de crédit.

Daignez recevoir mesdames et messieurs, mon voeu le plus sincère pour l'An 2000, que la commission scolaire des Hautes-Rivières trouve une personne de pouvoir, de courage et de sagesse qui saura convaincre les conseils d'établissements à revenir à des principes de choix plus simples et moins onéreux dans les activités parascolaires pour le plus grand bien de tous.

Loin de moi la pensée d'être sédentaire, par contre des choix plus simples: vidéos, internet en groupes enrayeraient le fléau de sollicitations et le phénomène de brûler les étapes de la vie des étudiants voire à leur donner le goût de voyager avant celui d'apprendre à aimer un travail selon leurs talents.

Je me questionne de plus en plus au niveau des priorités dans l'échelle des valeurs? Le bonheur serait-il caché dans la simplicité?

Recevez mes souhaits de bonne année et mes salutations les plus distinguées.

Une petite goutte de réflexion dans un océan de rêveries.

Doris BONNEAU
ex-commissaire

Le cul-de-sac d'un grand homme

Monsieur le directeur,

Jeudi soir dernier, j'étais chez moi et je naviguais sur Internet sans vraiment rechercher quoi que ce soit. Lorsque j'ai aperçu 10 heures (9h57), je me suis spontanément levé, négligeant même d'éteindre la connexion virtuelle de mon ordinateur; une force intérieure m'attirait vers le téléviseur pour écouter le bulletin d'information de la fin de soirée.

Je constate, en allumant le téléviseur, l'absence de monsieur Simon Durivage remplacé par monsieur Pierre Bruneau (annonceur médiatique chevronné du réseau TVA) qui a le coeur dans la gorge et qui retient ses larmes à grande peine. Inutile de vous dire que je voulais connaître la raison de son désarroi.

Les secondes qui suivent me clouent le bec et un sentiment intrinsèque de chagrin intense me traverse l'esprit; Gaétan Girouard s'est enlevé la vie, mon idole journalistique n'est plus.

Le grand disparu du monde journalistique, un exemple d'accomplissement pour plus d'un, a décidé de retourner auprès de l'Être Suprême. Il l'a méritée sa place aux Cieux, la façon qu'il a choisie pour s'y rendre n'est peut-être pas idéale, mais enfin l'essentiel est malheureusement le résultat. J'aimerais maintenant énumérer ce qui justifiait que monsieur Girouard soit, à mes yeux, un modèle.

À l'occasion, il m'arrive de rédiger un article dans le présent hebdomadaire pour assouvir cette passion que j'éprouve pour la rédaction et le journalisme. Lorsque telle envie me prend, je m'assois à mon bureau, je démarre mon ordinateur et je laisse aller mes doigts sur le clavier (du mieux que je peux puisque bien que je me débrouille moyennement, je ne maîtrise pas le fameux doigté) afin de concrétiser le fruit de mon imagination.

À chaque fois que je rédige un texte, je le fais en respectant cinq règles: le tout est entièrement véridique, affiche une transparence impeccable, démontre une rigueur professionnelle sans reproche, repose sur une base d'exactitude absolue et est présenté dans un français d'une qualité que je souhaite supérieure.

Jamais encore n'ai-je reçu un cachet monétaire pour ce plaisir qui rumine en moi, mais je peux ouvertement dire que le contenu autant que le contenant illustre les faits tels qu'ils sont en me souciant de l'impact que celui-ci aura sur ma conscience, de ma passion journalistique, du besoin occasionnellement nécessaire pour déterrer le fond de l'histoire ainsi que des termes choisis et de la qualité du français.

Voilà pourquoi le style de Gaétan Girouard représente, même après son départ, le modèle avec lequel je structure mes textes; il était parfait, il ne bafouillait jamais, il avait toujours l'argument pour désarçonner son interlocuteur, il s'occupait des problèmes de tout le monde (il reléguait vraisemblablement les siens au second plan) et respectait tous ceux qu'il abordait (il n'était pas un juge intransigeant, mais bien un avocat du diable émérite).

Il emporte avec lui une multitude de secrets et bon nombre de solutions. Je vous demande de respecter sa décision et d'observer un moment de silence à sa mémoire. Merci! Finalement, permettez-moi d'offrir mes condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Jean DAIGNEAULT

On ne va pas au cinéma pour manger!

Bon film, voisin veut un popcorn, passe devant, popcorn tombe sur vous, pas grave! Pendant tout ce temps, le film se poursuit. Pas de reprise, pas de «rewind».

Nous avons travaillé dans un système similaire, il y a 30 ans au théâtre Impérial. Et je peux vous dire que les cinéphiles ne nous portaient pas dans leur coeur. Nous dérangions tout le monde dans le cinéma en vendant des liqueurs... qui pouvaient parfois se ramasser sur la tête de madame assise sur le fauteuil d'en avant.

Les placiers vont-ils crier le nom ou un numéro de commande pendant le film? À moins que tout ce service soit fait avant la représentation du film. Peut-être!

Quand je vais au cinéma, c'est pour la tranquillité et pour voir un bon film. Quand je voudrai voir des placiers vendre du popcorn, j'irai voir les Expos ou j'irai au cirque. Je vais au cinéma Capitol et non au cirque Capitol. Pensez-y bien monsieur M. Longpré.

Vendeuse au restaurant et placier à l'époque du théâtre Impérial.

Marielle et Pierre GOYETTE

Piège à auto!

Monsieur le directeur,

Automobilistes de Saint-Jean, Iberville et ailleurs, attention. Lors de réunions au cégep de Saint-Jean le soir, des automobiles sont stationnées sur le boulevard du Séminaire en direction nord, de la rue Montcalm jusqu'à la rue Chaussé, de sorte que nous ne pouvons voir l'arrêt à l'intersection du boulevard du Séminaire et Montcalm.

Les policiers profitent de ce piège à rat pour stationner leur auto-patrouille entre lesdites autos, lumières éteintes.

C'est un très bon endroit pour donner des infractions à l'automobiliste qui n'a pas vu l'arrêt et remplir l'ordonnance du nombre d'infractions à produire chaque semaine.

C'est ainsi que nous tombons dans le piège à rat qui rapporte 135 $ chaque fois à la ville de Saint-Jean.

Louis FONTAINE

AVOCATE ET MÉDIATEURE

Carole Charron



Avocate et Médiateure
Médiation, divorce, séparation
Responsabilité médicale
Adoption, adoption internationale
Chutes, blessures

Des solutions à la portée des gens!

Accès Total: 990-2644

221709-9c33-m

Cours d'anglais

PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE

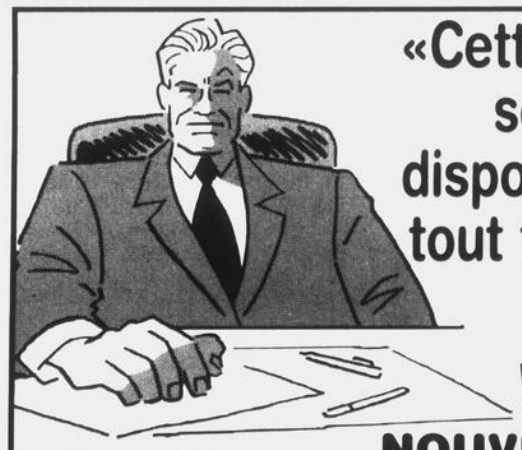
- méthode éprouvée depuis **28 ans**
- durée du cours: 135 heures
- groupes homogènes de 4 à 9 personnes
- immersion en milieu anglophone
- nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais SANS TRADUIRE à la fin de **VOTRE COURS**
- Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais

SESSION HIVER: INSCRIPTIONS IMMÉDIATES DU 13 AU 20 JANVIER 1999
Tél.: 346-4359
Nombre d'inscription limitées

École de conversation anglaise Welch
St-Jean-sur-Richelieu

1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu

047458-9c33-c



«Cette année soyez disponible en tout temps!»

PAS DE PROBLÈME!



NOUVEAU Téléavertisseur

25% plus petit

19,95$ seulement

Aussi modèle à 4,95$ disponible

* Nouvelle activation, contrat de 12 mois, prépayé 6 à 12 mois.

- Flex
- Alarme
- 30 mémoires
- Heure et date
- Vibrations et tonalités (2)

MOTOROLA

VIDEOLOGUE

989, boul. du Seminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

040883-9c33-g

Saint-Jean entreprend la synchronisation de SÉMINAIRE

Granger se bat pour le STOP de la rue Phaneuf

Virage à droite obligatoire sur la rue Bonneau dans Normandie

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Alors que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a entrepris hier (mardi), au coût de 110 000 $, les travaux de synchronisation du boulevard du Séminaire, le conseiller du quartier Saint-Gérard, Germain Granger, reprend le flambeau pour empêcher que ne disparaisse le panneau d'arrêt à l'intersection de la rue Georges-Phaneuf et du boulevard du Séminaire.

«Le stop de la rue Phaneuf, je ne veux pas que ça change. C'est l'un des seules portes sécuritaires pour emprunter le boulevard du Séminaire dans le quartier Saint-Gérard», déclare le conseiller.

Dans un communiqué de presse émis par la Ville lundi sur les travaux de synchronisation de Séminaire, communiqué dont le conseiller Granger ignorait l'existence, il est écrit que la ville a l'intention de «revoir la pertinence de l'arrêt obligatoire à l'intersection de Georges-Phaneuf».

«Cet arrêt obligatoire, lit-on dans le communiqué, peut avoir une incidence sur la fluidité de la circulation et la synchronisation des feux sur le boulevard du Séminaire. Le Comité de signalisation se penchera sur la question et reverra la pertinence de l'arrêt obligatoire à l'intersection de Georges-Phaneuf».

Le conseiller Granger, qui avait fait du maintien de ce stop un engagement électoral, n'a pas l'intention de regarder passer le trafic sans réagir.

Il estime que la sécurité des citoyens de son quartier, la sécurité des automobilistes en général et la sécurité des piétons doivent primer sur les questions de synchronisation du boulevard.

Par ailleurs, M. Granger ajoute qu'il veut aussi que la rue Saint-Michel, entre le boulevard du Séminaire et Les Halles, redevienne une artère à deux sens, avec de l'affichage adéquat pour la circulation des camions.

Virage à droite obligatoire sur Bonneau

D'autre part, la ville de Saint-Jean a décidé de rendre obligatoire le virage à droite sur Séminaire à partir de la rue Bonneau, dans la section de la rue Bonneau située à côté du magasin de la Société des Alcools.

Ainsi, il ne sera plus possible, en direction Est-Ouest, de passer de la rue Bonneau pour traverser Séminaire et se rendre à la rue Pierre-Caisse.

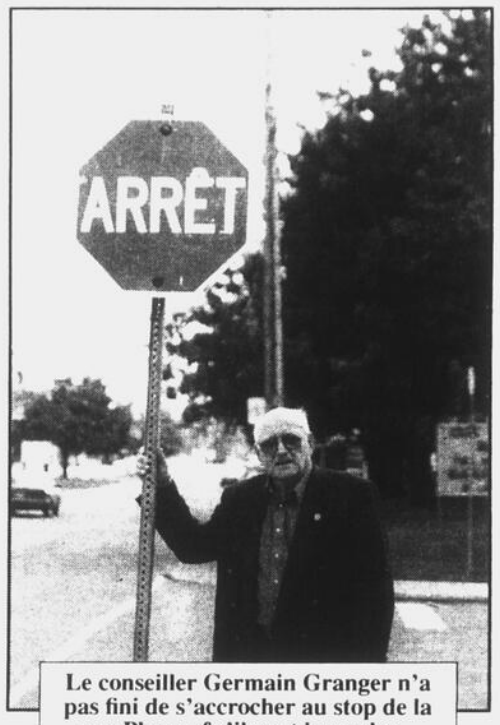
De même, il ne sera plus possible de rejoindre Séminaire Sud à partir de la rue Bonneau. Les automobilistes qui voudraient aller sur Séminaire Sud devront se trouver un endroit pour faire un virage en U sur Séminaire ou bien ils devront faire du «viraillage» par les petites rues pour regagner Séminaire Sud.

L'autre moyen pour regagner Séminaire Sud sera de prendre Champlain jusqu'à la rue MacDonald et puis remonter jusqu'à Séminaire.

Les automobilistes en provenance de Pierre-Caisse pourront continuer tout droit et continuer sur Bonneau.

«Cette mesure, souligne la ville, aura pour effet d'améliorer la sécurité et la quiétude des résidents des rues Champlain et Bonneau en réduisant la circulation de transit que l'on constate actuellement sur ces rues.»

On rappelle également que, considérant la «géométrie actuelle» de cette intersection, le temps du cycle des feux de circulation est «anormalement long» à l'intersection de Pierre-Caisse et Bonneau.



Le conseiller Germain Granger n'a pas fini de s'accrocher au stop de la rue Phaneuf s'il veut le garder...

Rue MacDonald

Sur la rue MacDonald, les feux de circulation seront modifiés pour s'ajuster à certains changements.

Les deux voies de droite sur la bretelle provenant de l'autoroute 35 seront réservées aux mouvements de virage à droite sur Séminaire tandis que la voie de gauche de la bretelle de l'autoroute permettra deux mouvements, soit le virage à gauche sur Séminaire et la circulation vers la rue MacDonald.

Une phase protégée pour les piétons sera ajoutée à cette intersection, conformément à une recommandation de Transports Québec.

Ailleurs sur Séminaire

Par ailleurs, précise-t-on, les minutages et les temps de cycles seront modifiés pour varier de 65 à 90 secondes selon les périodes de la journée aux intersections de Séminaire avec les rues Saint-Louis, Saint-Joseph, Saint-Michel, MacDonald, la bretelle de l'autoroute 35 et Victor-Hugo.

La ville modifiera également les contrôleurs des feux de circulation aux intersections de Séminaire avec les rues Gouin, Frontenac, Saint-Jacques, Saint-Charles, Loyola et Pierre-Caisse.

«La plupart de ces contrôleurs ont d'ailleurs atteint leur vie utile et les pièces de rechange sont difficiles à obtenir, ce qui explique les arrêts de feux fréquents ainsi que les feux déréglés depuis plusieurs mois,» explique-t-on.

Séminaire en six minutes

La synchronisation, explique-t-on, consiste à implanter dans chacun des «contrôleurs» affectés aux feux de circulation une horloge ainsi que des minutages coordonnés. Le tout pour permettre à un automobiliste qui roule à une vitesse constante de circuler d'un bout à l'autre de Séminaire «sans avoir à s'arrêter plus d'une fois à un feu rouge».

La synchronisation est basée sur la vitesse maximale permise de 50 km/h. À cette vitesse, ajoute-t-on, un automobiliste pourra démarrer à l'intersection de Séminaire et Gouin au début du cycle du feu vert et prendre six minutes pour se rendre au boulevard Saint-Luc.

Les travaux seront exécutés par les firmes «Brien Électrique» et «Électroméga Ltée». Les travaux, qui n'entraîneront pas de fermeture de rues, devraient se poursuivre jusqu'au 19 février.

Roger Léger n'en veut pas la responsabilité

«Saint-Jean a besoin d'un Comité de citoyens»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

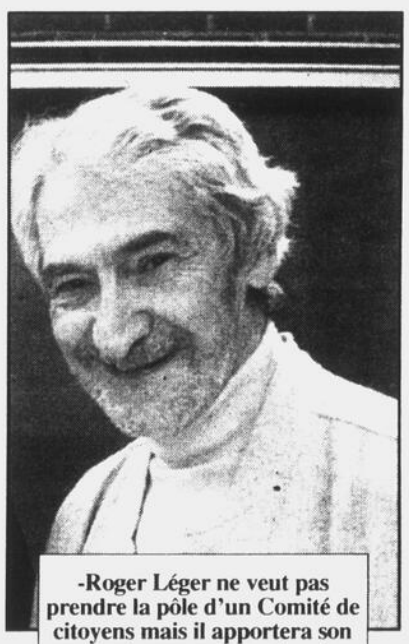
«Saint-Jean a besoin d'un Comité de citoyens. Il y a nécessité de créer un Comité de citoyens», estime Roger Léger en précisant qu'il ne veut pas cependant en prendre la pôle.

«Moi, explique-t-il, j'ai plutôt l'intention de m'investir dans un regroupement des forces de l'opposition au maire Myroslaw Smereka. J'envisage une opposition politique.»

C'est dans cette optique qu'il a réuni hier (mardi) soir les trois anciens et ex-candidats à la mairie, Robert Lanciault, Robert Lafontaine et Gilles Perreault, pour faire le point sur l'état des forces d'opposition et de voir comment ils envisagent la suite des choses.

«Mon objectif, ajoute-t-il, était de provoquer une rencontre entre ceux qui ont fait campagne et n'ont pas été élus afin de voir ce qu'ils proposent pour la suite des choses».

En ce qui a trait au Comité de citoyens proprement dit, notre interlocuteur se dit prêt à apporter son soutien aux gens qui veulent en créer un.



-Roger Léger ne veut pas prendre la pôle d'un Comité de citoyens mais il apportera son soutien à ceux qui voudront en mettre un sur pied.

Comités de fusion

Quant à lui, il envisage de son côté la création d'un «comité de fusion» et même de trois comités de fusion, un dans chacune des municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc et d'Iberville.

«Le grand problème de la région, c'est celui de l'enjeu de la fusion qui n'est pas débattu publiquement. La non-fusion a des conséquences sur l'économie du Haut-Richelieu», estime-t-il.

M. Léger considère d'ailleurs le maire Smereka comme l'un des plus féroces adversaires d'un regroupement municipal. «Smereka fait tout pour antagoniser les deux conseils municipaux de Saint-Luc et d'Iberville», déclare-t-il.

Il n'a pas cru le maire quand ce dernier a affirmé, durant la campagne électorale, que la fusion est une «réalité» et pas un enjeu.

«Les esquives verbales à la Smereka, on les connaît», lance Roger Léger, qui ne pardonnera par ailleurs jamais au maire de Saint-Jean d'avoir «menti» à la population en promettant, durant la campagne électorale, de maintenir le gel des taxes foncières générales. «Nous sommes en 1999. C'est incroyable de mentir ainsi à la population.»

En plus de la rencontre de mardi avec les Lanciault, Lafontaine et Perreault, M. Léger précise qu'il mènera, jusqu'à la fin de février, des consultations auprès d'autres personnes dans les trois municipalités afin de voir comment il sera possible de faire débloquer le dossier de la fusion afin qu'on en discute publiquement.

Pour ne pas créer de malaise

Roger Léger quitte «Rues Principales»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Roger Léger, l'un des principaux adversaires publics du maire Myroslaw Smereka, quitte le conseil d'administration de «Rues Principales», un organisme financé par la ville et voué à la relance du Vieux-Saint-Jean.

La semaine dernière, la présidente de Rues Principales, Me Nathalie Madore, avait expliqué au *Canada Français* que les démarches de Roger Léger en vue de regrouper les forces de l'opposition au maire Smereka mettaient son organisme dans l'embarras.

«On ne fait pas de politique à Rues Principales. Je n'ai pas à me prononcer sur le fond de la démarche de M. Léger mais je me dissocie de la forme», avait déclaré Mme Madore, souhaitant ainsi que M. Léger quitte volontairement ses fonctions d'administrateur.

Son appel a été entendu. «Je vais offrir ma démission comme membre du conseil d'administration de Rues Principales pour ne pas créer de malaise au sein l'organisme», nous a déclaré M. Léger.



Nathalie Madore

Ce dernier s'étonne cependant que la présidente de Rues Principales puisse ainsi s'inquiéter des retombées de l'action d'un d'un administrateur.

«Si elle craint des représailles de la part de la ville parce qu'un administrateur critique le maire, Mme Madore me confirme que le maire Smereka ne tolère pas l'opposition», tranche M. Léger.

Les élus de Saint-Jean divulguent leurs intérêts

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Conformément aux dispositions de la loi, le maire et les conseillers municipaux ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires, ce qu'ils doivent faire annuellement dans les 60 jours suivant la proclamation de leur élection. À défaut de quoi, ils s'exposent à perdre à la fois le droit de siéger et leur rémunération.

L'objectif de la législation est de protéger la société contre des politiciens qui pourraient servir leurs intérêts personnels avant l'intérêt collectif. La loi prévoit qu'un membre d'un conseil municipal doit divulguer ses intérêts avant le début des délibérations d'une séance publique sur toute question où il possède un intérêt pécunaire.

De plus, un politicien, lorsqu'il a un intérêt financier, ne peut délibérer ou tenter d'influencer le vote même lors des séances à huis clos. Il doit quitter la séance pendant toute la durée des délibérations et du vote sur la question.

Le maire

Le maire Myroslaw Smereka déclare exercer l'emploi de maire à temps plein et ne posséder aucun intérêt dans des entreprises ou sociétés susceptibles de faire affaires avec la municipalité ou tout autre organisme municipal. Il n'a contracté aucun emprunt de plus de 2000 $ auprès de personnes ou organismes autres que des établissements financiers.

Il déclare aussi ne posséder aucun intérêt immobilier sur le territoire de la ville ou sur celui de la MRC du Haut-Richelieu. Il précise siéger au conseil d'administration de Compo Haut-Richelieu, être vice-président de la Régie d'assainissement du Haut-Richelieu et membre du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Le maire ne mentionne pas dans sa déclaration qu'il est président du Conseil économique (CLD) du Haut-Richelieu.

Intérêts des conseillers

Chez les huit conseillers municipaux, la conseillère de Saint- Eugène, **June Galipeau**, n'a des intérêts que comme copropriétaire de sa résidence de la rue Frenière et est travailleuse autonome pour la compagnie «Réalités canadiennes».

Le conseiller de NDL, **Germain Poissant**, contremaître au Canadien Pacifique, a des intérêts immobiliers dans sa demeure de la rue Saint-Jacques.

Avocat et employé au ministère du Revenu du Québec, le conseilleur du Vieux-Saint-Jean, **Philippe Lasnier** est copropriétaire de sa résidence de la rue Laurier et est marguillier de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste.

Le conseiller de St-Edmond/St-Lucien, **Yves Denis**,est inspecteur en douanes au ministère du Revenu national, président du Festival de montgolfières et administrateur de la Société pour la promotion d'événements culturels (SPEC) du Haut-Richelieu. Il déclare des intérêts immobiliers dans sa résidence de la rue Bouthillier ainsi que dans les immeubles situés au 9-9A rue Bouthillier, 10-10A rue Bouthillier et 190 rue Fortin à Saint-Jean.

Le conseiller de Saint-Gérard, **Germain Granger**, un agent d'immeuble, déclare seulement des intérêts pécuniaires dans sa résidence de la rue Dorchester. Dans sa déclaration, il ne fait pas allusion aux postes d'administrateur qu'il occupe, notamment celui de président du CIT du Haut-Richelieu.

Le conseiller de NDA, **Yvan Berthelot**, possède des intérêts immobiliers dans sa résidence, un triplex situé sur la rue Champlain. Il détient des actions des compagnies Air Canada et Gaz Métropolitain. Il est conseiller en relations de travail et technicien en infographie au quotidien *La Presse* où il est également président du syndicat de pré-préparation et membre du conseil d'administration de la caisse de retraite des employés du journal *La Presse*. Il est président de l'Association des loisirs de NDA.

Dans Normandie-Est, la conseillère **Michelle Power**, une enseignante à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, déclare uniquement être copropriétaire de sa résidence familiale de la rue Champlain

Le conseiller de Normandie-Ouest, **Bernard Langlois**, possède des intérêts immobiliers dans sa propriété de la rue Marie-Derome ainsi que dans les immeubles situés au 256-258 rue Collin et 86 rue Gouin à Saint-Jean ainsi qu'au 848 rue Pelletier à Iberville. Ce professeur de dessin de technique assisté par ordinateur à la Commission scolaire de Montréal déclare posséder des intérêts à la Banque de Montréal et à la Banque Nationale du Canada.

Discussions à venir entre St-Jean, St-Luc et L'Acadie

Incendies et réseau d'aqueduc: deux questions «indissociables»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu estime que les discussions relatives à la mise en commun d'un Service de la prévention des incendies avec ses voisines de Saint-Luc et de L'Acadie sont indissociables de celles liées à la fourniture de l'eau potable.

En d'autres termes, Saint-Jean-sur-Richelieu ne veut pas assumer seule les coûts reliés à l'expansion du territoire de ses voisines, notamment ceux qui pourraient nécessiter des immobilisations à l'usine de filtration et à l'ensemble de son réseau d'aqueduc.

Saint-Jean fait donc de l'approvisionnement en eau un enjeu majeur des négociations entourant la mise sur pied d'une future Régie intermunicipale des incendies. «Le combat des incendies est indissociablement lié à la présence de bornes-fontaines et de l'eau du réseau d'aqueduc», lit-on dans une résolution adoptée lundi soir par le conseil municipal de Saint-Jean.

Dans cette même résolution, les politiciens johannais rappellent que «chaque municipalité a l'obligation d'approvisionner ses citoyens avec une quantité et une pression d'eau suffisantes dans le réseau».

Ils soulignent aussi que «le développement du territoire construit de chaque municipalité est en expansion et qu'un tel développement entraîne une augmentation de la consommation d'eau et le prolongement de l'aqueduc».

La résolution fait aussi référence au projet de la ville de Saint-Luc de prolonger une conduite d'aqueduc de 500 mm, tel qu'il en a déjà été discuté entre les deux municipalités l'automne dernier.



Roger Theriault. (Photo Jacques Paul)

Dans ce contexte, le conseil municipal de Saint-Jean a demandé à son directeur général, Roger Theriault, d'intégrer la question de l'approvisionnement en eau potable via le réseau d'aqueduc à l'intérieur des discussions relatives à la mise en commun d'un service de prévention des Incendies avec Saint-Luc et L'Acadie.

Cette résolution, on le constate, pourra avoir des répercussions budgétaires importantes pour les trois partenaires qui examinent présentement la possibilité de créer une Régie intermunicipale de protection contre les incendies.

Un parc sur le site de l'ancien Merlin?

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

C'est connu, il y a peu d'espaces verts dans le Vieux-Saint-Jean. Situé à proximité de l'hôtel de ville, à l'intersection des rues Jacques-Cartier Nord et Saint-Jacques, le terrain rendu vacant par la démolition de l'ancien restaurant Merlin pourrait être acquis par la municipalité pour des fins de parcs.



Situé tout près de l'hôtel de ville, le terrain rendu vacant par la démolition de l'ancien Merlin pourrait être aménagé en parc et constituer une réserve foncière pour les éventuels besoins d'agrandissement de l'hôtel de ville. (Photo Jacques Paul)

Converti en parc, ce terrain pourrait alors servir, à moyen ou à long terme, de réserve foncière pour les besoins éventuels d'agrandissement de l'hôtel de ville.

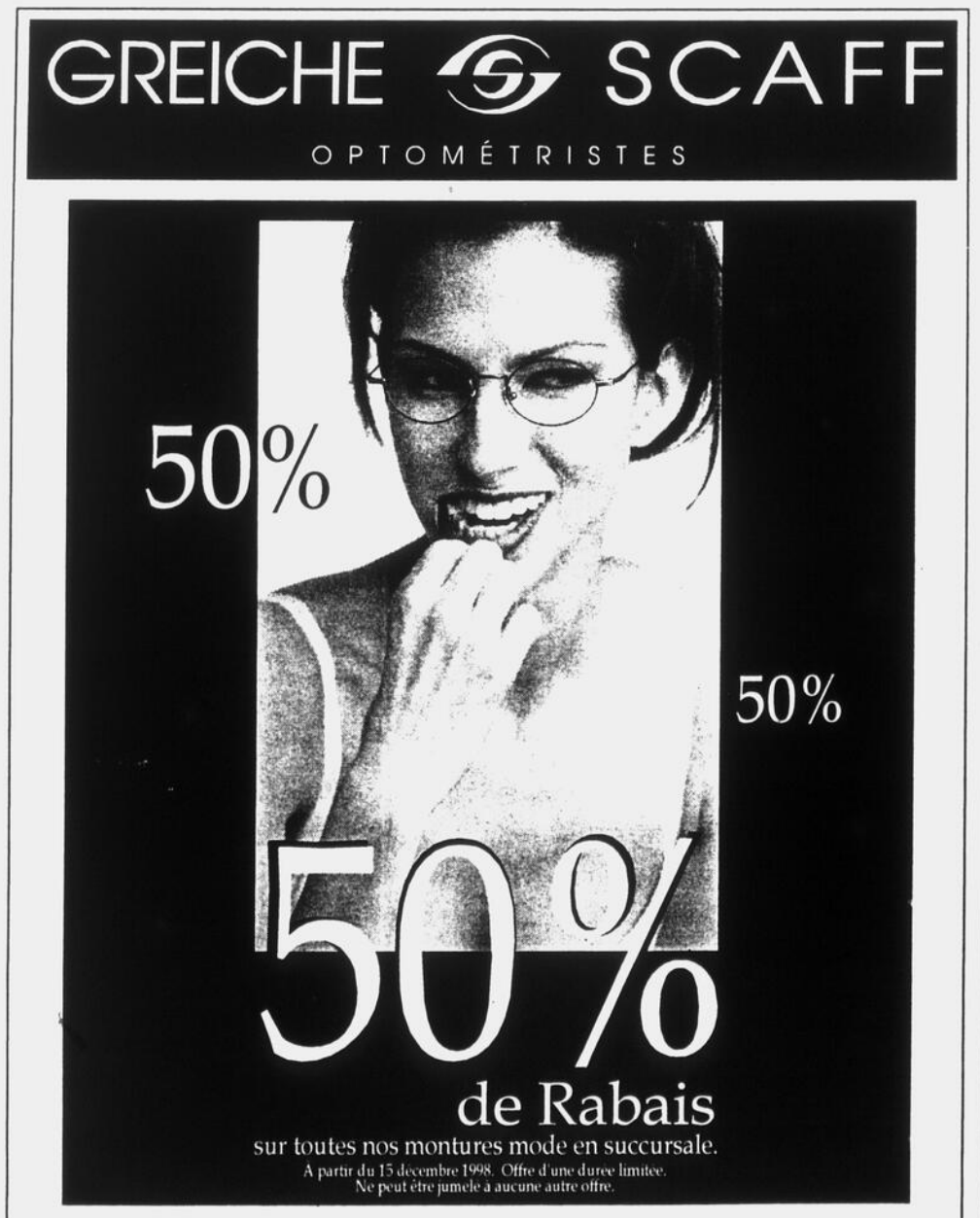
Ce terrain est suffisamment près du 188 Jacques-Cartier pour la construction d'un immeuble annexe pouvant être relié à l'hôtel de ville.

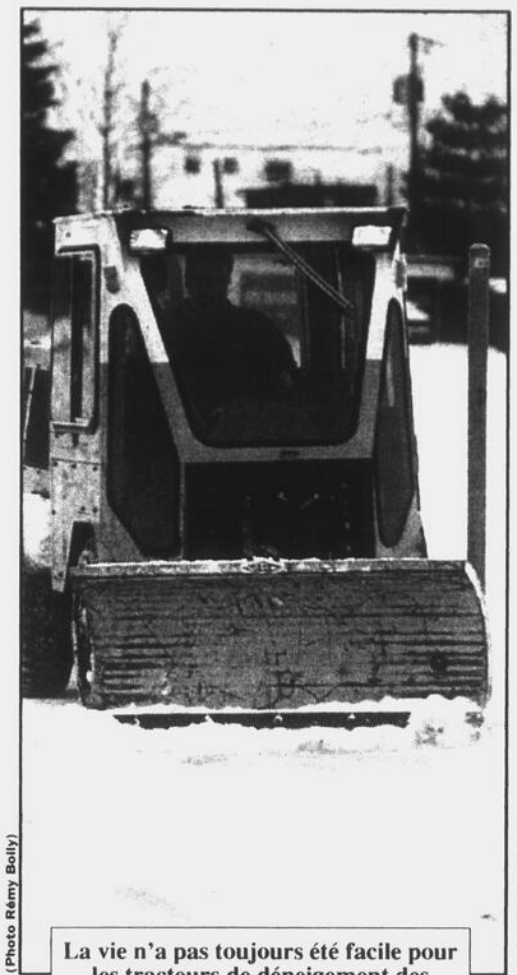
Dans l'optique d'une éventuelle fusion, ce terrain pourrait s'avérer précieux pour s'assurer que l'hôtel de ville de la nouvelle municipalité demeure dans le Vieux-Saint-Jean.

«Nous n'avons pris aucune décision relativement à nos intentions quant à ce terrain de propriété privée», déclare le conseiller du Vieux-Saint-Jean, Philippe Lasnier.

Il ajoute qu'il a déjà porté à l'attention du maire Myroslaw Smereka l'idée d'y aménager un parc public et que ce dernier considère que l'hypothèse mérite d'être étudiée.

M. Lasnier souligne que ce terrain, de par son emplacement, a un caractère stratégique au centre-ville et mérite une attention particulière du conseil municipal quant à sa vocation future.





(Photo Rémy Bolly)

La vie n'a pas toujours été facile pour les tracteurs de déneigement des trottoirs.



(Photo Jacques Paul)

Les opérations de déneigement étaient en cours mardi matin dans le centre-ville.

Hausse des taxes: c'est la faute à Québec

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Si le compte de taxes des citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu est en hausse en 1999, c'est la faute au gouvernement du Québec. N'eût été de la ponction de 1,9 million de Québec pour l'assainissement des finances publiques, les Johannais auraient eu droit à une réduction de taxe foncière de 2,6 cents du cent dollars d'évaluation foncière.

Voilà en substance la position défendue lundi soir en séance publique par le maire Myroslaw Smereka en réponse à un citoyen qui lui reprochait d'avoir bien vite oublié son engagement électoral de maintenir le gel des taxes foncières.

Lors de l'adoption du budget de 1998, le maire avait affirmé que Saint-Jean avait réussi à incorporer à même ses dépenses courantes et de façon récurrente la facture de 1,9 million de Québec, sans avoir à pelleter la facture dans la cour des citoyens.

Il avait indiqué avoir pu intégrer la facture de Québec aux dépenses courantes grâce à la réingénierie et à l'utilisation du surplus pour le programme des mises à la retraite de plusieurs cadres municipaux.

Ce discours de 1998 est maintenant modifié, tout comme la promesse électorale.

Le maire a déclaré lundi que Saint-Jean n'avait pas été capable de digérer la ponction de 1,9 million de Québec pour une deuxième année d'affilée, ayant utilisé toute la marge de manoeuvre l'an dernier.

Il a cependant affirmé que si le gouvernement du Québec tient parole avec un nouveau pacte fiscal, la taxe spéciale de 12,6 cents du cent dollars d'évaluation disparaîtra en 2000.

Le maire n'a pas fait état lundi des carences du budget de l'an dernier, dans lequel le précédent conseil municipal avait omis de faire des provisions pour absorber les augmentations de salaires rétroactives de ses employés municipaux.

La facture des coûts de main-d'oeuvre a ainsi grimpé de 1,45 million entre 1998 et 1999, accaparant à elle seule 60% de l'augmentation des dépenses.

M. Smereka a aussi déclaré que la décision de hausser les taxes avait été une «décision très difficile avec laquelle on va vivre».

Son conseiller de Normandie Ouest, Bernard Langlois, a pour sa part retenu de l'article de *La Presse* de samedi dernier, intitulé «Assez, c'est assez», que les municipalités ont dû hausser les taxes en raison de la facture de Québec. M. Langlois n'a pas parlé du niveau très élevé du compte de taxes à Saint-Jean comparativement aux autres municipalités.

Problème causé par les déneigeurs privés

Des trottoirs difficiles à déneiger...

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les équipes de déneigement de la ville de Saint-Jean ont éprouvé des problèmes à déblayer les trottoirs à plusieurs endroits en raison de la neige pelletée ou poussée sur les trottoirs par les entrepreneurs privés et certains citoyens.

«Il y a des déneigeurs qui bloquent systématiquement les trottoirs avec des bancs de neige tellement hauts que nos tracteurs de trottoirs son incapables de passer à travers», a déclaré lundi le directeur général adjoint de la ville, Michel Larivière, lors de la séance publique du conseil municipal.

M. Larivière répondait ainsi aux critiques formulées par la conseillère de Saint-Eugène, June Galipeau, qui s'est plainte de l'état du trottoir de la rue Jacques-Cartier Sud, «la voie d'accès piétonnière de Saint-Eugène avec le reste du monde».

Mme Galipeau a d'autre part souligné que le déneigement des rues de son quartier a été bien effectué. «Il y a même des citoyens qui m'ont téléphoné pour féliciter la ville pour le déneigement, ce qui ne s'était pas vu en vingt ans, m'a dit l'ancien conseiller», a-t- elle dit en référence à son mari, l'ex-conseiller René Galipeau.

Le directeur général adjoint a ajouté que les policiers ont été prévenus de faire respecter le règlement municipal interdisant, sous peine d'amende variant entre 100 $ et 300 $, de souffler, pelleter ou pousser la neige sur la voie publique, tant dans la rue que sur les terre-pleins et les trottoirs.

Le conseiller de NDA, Yvan Berthelot, a indiqué qu'il a reçu quelques plaintes relatives au déneigement, notamment sur la rue Mercier.

Les rues de NDA sont déneigées par l'entreprise privée et la neige est poussée au milieu, les rendant très étroites et empêchant à toutes fins utiles le stationnement des automobiles le long des trottoirs.

10 600 comptes à Saint-Jean

Jusqu'au 15 février pour payer ses taxes

En cette année d'augmentation de 6,6% du compte de taxes d'un bungalow, les propriétaires de Saint-Jean-sur-Richelieu reçoivent cette semaine leur facture municipale.

Quelque 10 600 comptes de taxes ont été mis à la poste et les Johannais ont jusqu'au 15 février pour acquitter le premier versement équivalent à la moitié de la facture. Le second versement viendra à échéance le 6 juillet.

Il est possible d'acquitter son compte en faisant parvenir un chèque post-daté. Des frais d'intérêts de 10% sont exigibles pour les arrérages de taxes et les créances impayées.

Le Salon du Corset Inc.

Aubaines du 20 au 23 janvier 1999

Lot de soutiens-gorge, maillots de bain et vêtements sports à 50%



Bas blancs «Wbra» 1$

Soutien-gorge léger 5$

Maillots 15$

20% et sur toute la marchandise nouvellement arrivée, vêtements de base, lingerie fine

044820-9c33-g

212, rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu 347-1150

VISA Cordonnerie MasterCard
P. PAYETTE
147, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (450) 347-6903

GRAPPINS hommes et dames

POSE DE TALONS NON GLISSANTS ET SILENCIEUX



Couvre-chaussures en caoutchouc ACTON

VENTE FIN DE SAISON
jusqu'à 35% de rabais

Bottines de feutre avec ou sans bout d'acier



Bottes d'hiver pour hommes avec doublure de peluche



Bottines avec feutre amovible Style «Sorel» par «Acton»



047645-9c33-mg

Le site de l'église Trinity laissé à l'abandon

LOUISE BÉDARD
ET MICHEL PHANEUF

Le conseil municipal d'Iberville discutait lundi, en comité de travail, de l'état du site patrimonial de Trinity Chruch qui est laissé à l'abandon. Les fenêtres de la petite église et du presbytère sont barricadées. Le projet de transformation du site mis de l'avant il y a plus de deux ans par un groupe ne s'est jamais concrétisé.

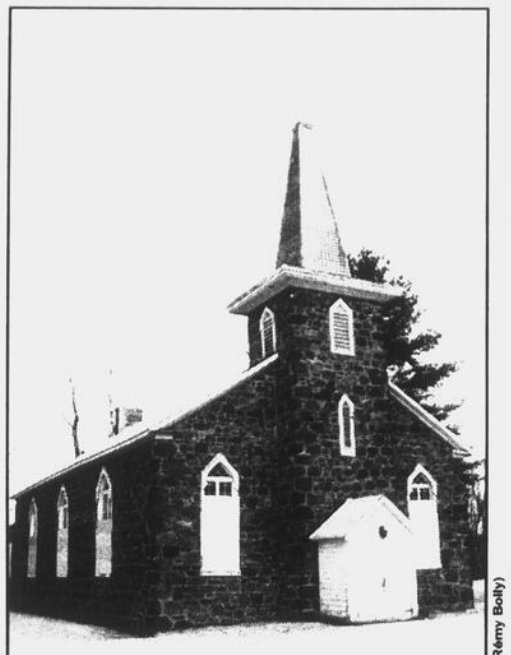
L'église anglicane Trinity Church a été construite en 1841 sur un terrain donné par le major William Plenderleath Christie, propriétaire des seigneuries de Bleury, Sabrevois, Noyan et Lacolle. C'est le même qui a fait ériger le manoir situé à quelques centaines de mètres.

Les trois édifices forment un ensemble patrimonial unique à Iberville. De proportions classiques, la petite église possède une tour très basse et des fenêtres dites en mitre d'évêque.

Aujourd'hui ses vitres sont couvertes de planches de bois. Il en est de même du presbytère. Des objets sont laissés à la traîne. La porte d'un cabanon, à l'arrière de l'église, a été ouverte et laisse voir un vieux matelas. Sur la galerie du presbytère, un divan est couvert de neige. Une planche a été posée de façon transversale sur la porte d'entrée du presbytère. Dans l'annexe, une construction plus moderne, on voit les traces de travaux entrepris mais inachevés. L'état de délabrement du mur sud ajoute à la désolation des lieux.

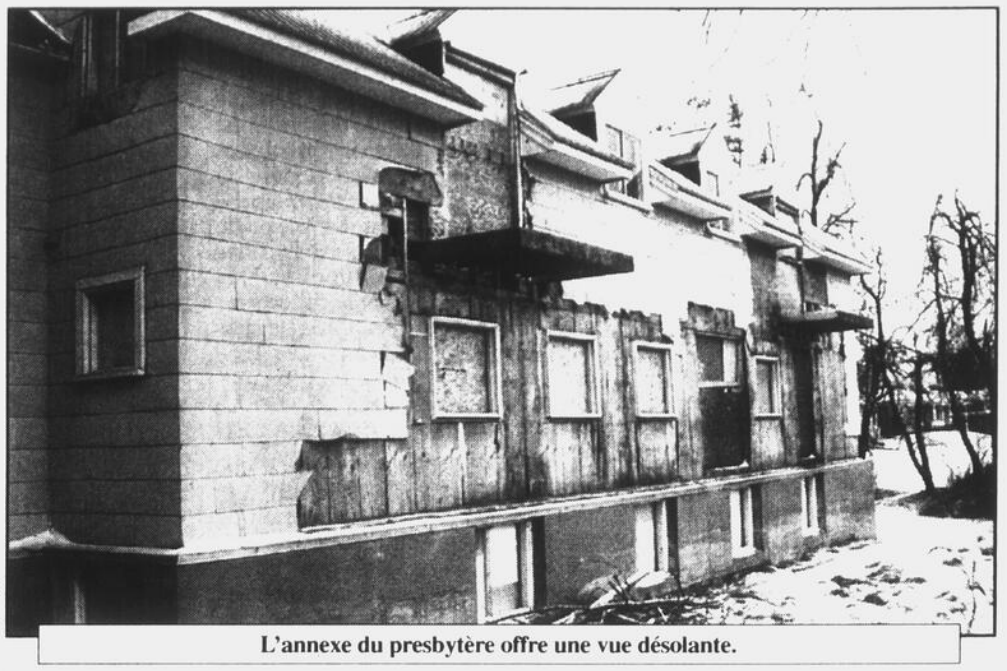
Jusqu'en juin 1996, le site était resté la propriété du diocèse anglican de Montréal qui l'a vendu, à l'exclusion du cimetière, à un groupe qui entendait convertir l'église en résidence unifamiliale. Le presbytère et son annexe devaient être transformés en maison de répit pour enfants handicapés. Le projet n'a jamais vu le jour et le site est resté inoccupé.

La ville d'Iberville a dû demander aux propriétaires de barricader les bâtiments qui ont été la cible d'actes de vandalisme.



(Photo Rémy Boily)

La petite église construite en 1841 est laissée à l'abandon.



L'annexe du presbytère offre une vue désolante.

Lors d'une inspection l'été dernier, des dommages au presbytère ont été constatés. Une autre inspection cet automne a permis de noter que les portes extérieures avaient été brisées et le bâtiment était ouvert à qui voulait bien y entrer.

Selon compte-rendu de la réunion du 30 septembre dernier du comité consultatif d'urbanisme de la ville d'Iberville, les bâtiments sont à l'abandon depuis un an. Le comité fait remarquer que sans chauffage adéquat cet hiver, ils vont se détériorer rapidement.

Règlement

Le règlement municipal sur les sites patrimoniaux défend la démolition, mais n'oblige pas les propriétaires à prendre les moyens pour préserver adéquatement les bâtiments. L'administration municipale doit se pencher sur l'application du règlement et ses limites.

Le comité consultatif d'urbanisme a déjà adopté une résolution demandant d'envisager la possibilité de modifier ce règlement afin d'obliger les propriétaires de bâtiments localisés dans un site patrimonial à les maintenir en bon état et à prendre les moyens nécessaires pour les conserver. Si la municipalité ne peut modifier le règlement, le comité suggère qu'elle les acquière afin d'assurer leur sauvegarde.

Société d'histoire

Le cas de l'église Trinity n'est pas non plus sans préoccuper la Société d'histoire du Haut-Richelieu qui suit la situation de près depuis plusieurs mois déjà.

La présidente de la Société d'histoire, Mme Nicole Poulin, déplore à cet effet qu'un ensemble patrimonial de cette importance soit rendu dans un aussi triste état.

Selon elle, le site de l'église Trinity est un des attraits les plus importants de toute la région au point de vue de l'histoire et du patrimoine, un attrait qu'on ferait bien de ne pas négliger si l'on veut faire du Haut-Richelieu une destination touristique, souligne-t-elle.

Dans un premier temps, la Société d'histoire compte donc demander au diocèse anglican de Montréal de prendre position et d'intervenir s'il a toujours son mot à dire dans le dossier. Une résolution en ce sens va d'ailleurs être adoptée prochainement par le conseil d'administration de la Société, ajoute Mme Poulin.

Cap-de-la-Madeleine et Iberville signent une entente

La municipalité d'Iberville a signé une entente de partenariat avec la ville de Cap-de-la-Madeleine, le 12 janvier dernier, à l'hôtel de ville d'Iberville.

Les deux municipalités officialisent en quelque sorte leur coopération qui a pris naissance lors de la crise du verglas l'an dernier. Ainsi, en cas de situations d'urgence, elles pourront faire appel aux ressources de l'autre.

Mais ces liens dépassent le cadre de l'entraide en situation d'urgence. L'entente encourage aussi les échanges sur le plan culturel, touristique et économique. Ainsi l'été dernier, Cap-de-la-Madeleine était représentée au Symposium d'art d'Iberville.

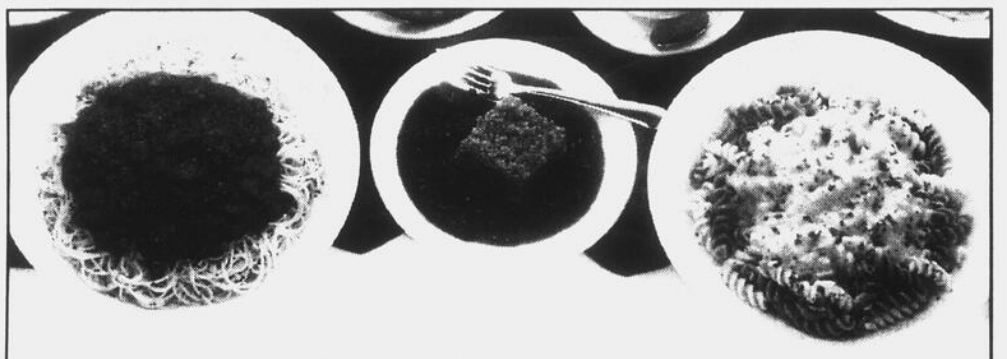
Le maire Alain Croteau a donc signé avec son vis-à-vis Jean Rioux l'entente. Il était accompagné d'un autre membre du conseil municipal, Denis Tousignant ainsi que d'employés de la ville.

Voisine de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine est une municipalité de plus de 35 000 habitants située à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice, en bordure du fleuve Saint-Laurent. Elle a acquis une renommée internationale par son sanctuaire dédié à la Vierge Marie qu'a visité le pape Jean-Paul II lors de sa vue en 1984. Par ailleurs elle est connue au Québec pour son Festival des amuseurs publics.



(Photo Jacques Paul)

Le maire Jean Rioux d'Iberville signe l'accord avec le maire du Cap-de-la-Madeleine, Alain Croteau, qui était accompagné de concitoyens. De gauche à droite, on reconnaît, Sylvie Laviault, présidente du comité de la famille, Paul Brassard, col bleu, Jean-Marie Jodoin, directeur de la sécurité publique, Sébastien Turgeon, agent d'information et Denis Tousignant, conseiller municipal.



À Volonté ?
Volontiers ! 9,49$

Pacini vous offre son fantastique menu « à volonté ».

- **Soupe** minestrone ou du jour, tant que vous en voulez.
- **Huit pâtes** et **sauces** à combiner au gré de votre fantaisie… et de votre appétit.
- Notre fameux **Bar à Pain**MD où vous trouverez quatre sortes de pains et **six tartinades** pour apaiser votre faim.
- Thé, café ou **boisson gazeuse** jusqu'à plus soif.
- **Gâteau** gourmand aux bananes, nappé de l'une de nos **trois sauces** au choix. Surtout, ne vous privez pas !

Bon appétit…

Pacini
Je t'aimerai toujours

En vigueur tous les jours, de 11 heures à la fermeture. Jusqu'au 7 février 1999.
Pacini est une division de Les Restaurants P & P inc. - Pacini et Bar à Pain sont des marques déposées. Présentations suggérées. - Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre offre.

575, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean (450) 359-9733

Coupe «presque à blanc» dans les érablières

La MRC adoptera un règlement pour freiner le déboisement

GILLES BÉRUBÉ

La MRC du Haut-Richelieu doit adopter, au mois de février, un *règlement de contrôle intérimaire* pour limiter la coupe dans les forêts de la région, plus particulièrement dans les érablières. Cette mesure d'urgence vise à freiner les «coupes de récupération» qui se déroulent actuellement dans la région, des travaux qui ne sont pas loin de la coupe à blanc. Les propriétaires doivent savoir que rien ne presse pour faire le ménage dans les érablières. Les gestes précipités peuvent être lourds de conséquence: il faut un bon 70 ans à une érablière pour se regénérer.

En vertu de la Loi de protection des terres et des activités agricoles, il faut un certificat d'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour effectuer des travaux de déboisement dans les érablières. À la suite du Grand Verglas, la Commission est débordée de demandes si bien qu'elle a suspendu la procédure habituelle pour permettre les «coupes de récupération» dans les érablières. En foresterie, la coupe de récupération vise à commercialiser les arbres abîmés par les éléments qui n'ont aucune chance de se rétablir. Le schéma d'aménagement de la MRC permet la coupe de récupération.

À la fin de la dernière séance de la MRC, l'inspecteur municipal de Mont-Saint-Grégoire, M. Marc Drouin, est intervenu pour alerter les maires. Ces temps-ci, a raconté M. Drouin, des producteurs forestiers de l'Estrie font la tournée des propriétaires de la région pour leur offrir de faire le ménage de leur bois. Ils leur envoient leur ingénieur forestier pour qu'il évalue l'état de la forêt. Sur la foi de ce dernier, les entrepreneurs proposent une coupe de récupération. L'ennui, c'est que dans certains cas, notamment sur les flancs de la montagne, la coupe a atteint 90% des arbres. On n'est pas loin de la coupe à blanc. Les 10% restant sont éparpillés, un peu comme dans un parc urbain.

Habituellement, la coupe de récupération a plutôt les allures d'une chirurgie. Les travaux se font à la scie mécanique. La circulation de véhicules est réduite au minimum pour ne pas détruire la flore et les essences compagnes. Actuellement, les entrepreneurs débarquent avec leurs tracteurs forestiers (Timberjack, Garrett et compagnie), leur pelle mécanique et leurs camions-remorques. Il leur suffit de quelques jours pour nettoyer plusieurs acres. Dans un cas, sur la montagne, les travailleurs sortaient deux à trois remorques de camion par jour.

Ministères

Le ministère des Ressources naturelles et celui de l'Environnement ont été saisis de la question. L'Agence forestière de la Montérégie aussi. Tout le monde s'entend pour dire que ce n'est surtout pas ce qu'il faut faire. Des fonctionnaires se sont déplacés pour sensibiliser les propriétaires. Parfois ça marche, d'autres fois non. C'est que certains profitent de l'occasion soit pour faire du sol agricole, soit carrément pour tirer un revenu de la vente du bois. Ils se servent des dommages pour justifier d'importants travaux.



Une photo d'un bois coupé à 90%, à Mont-Saint-Grégoire. Derrière la haie d'arbres, à l'avant-plan, on aperçoit quelques arbres épars. La neige abondante qui couvre le sol cache les souches.

(Photo Rémy Bolly)

Depuis que la CPTAQ a suspendu sa procédure, il n'y a aucun règlement pour empêcher ce genre de travaux. L'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire apparaît comme la solution rapide. Il s'agit en quelque sorte d'une mesure transitoire très restrictive le temps d'adopter un règlement permanent. La plupart des maires se sont vite montrés sensibles à la situation. Ils étaient même prêts à adopter une résolution pour restreindre sur-le-champ les activités de déboisement. L'ennui, c'est qu'elle aurait été difficilement applicable. Des maires se sont aussi inquiétés de l'application du futur règlement de contrôle intérimaire.

M. André Barrière, de Mont-Saint-Grégoire, a donné l'avis de motion. Comme il n'avait pas de projet de règlement à déposer, le règlement devra être entièrement lu au moment de l'adoption. En outre, les maires ont convenu de saisir les députés et les ministres concernés de l'urgence de la situation. La solution rapide serait que la CPTAQ reprenne sa procédure habituelle.

Urgence

À l'Agence forestière de la Montérégie, M. Luc Dumouchel, ingénieur forestier, souligne qu'il n'y a pas d'urgence à intervenir dans les érablières. Dès l'an dernier, l'Agence a recommandé de ne rien faire avant l'automne 1999. Il faut donner le temps à la forêt de réagir, indique M. Dumouchel. Il explique que de façon générale, un arbre qui croît lentement réagit lentement à un stress grave comme le verglas et il dispose des réserves nécessaires pour se rétablir.

L'érable à sucre est un arbre qui croît lentement. Il lui faut du temps pour se rétablir, peut-être jusqu'à cinq ans, indique M. Dumouchel. Il est certains qu'un arbre qui a encore 40% de son feuillage se rétablira. Entre 20% et 40%, les chances sont bonnes. Les ingénieurs estime qu'à la fin de l'été prochain, on aura une meilleure idée. Mais même pour les cas incertains, il n'y a pas d'urgence à appeler les bûcherons. Auparavant, il est préférable de demander l'avis d'un ingénieur forestier indépendant d'un entrepreneur. Si une coupe importante devient nécessaire, il est préférable de l'exécuter en deux temps à trois ou quatre ans d'intervalle, estime M. Dumouchel.

Tant qu'il y a du feuillage dans un arbre, c'est qu'il y a de la sève. Tant qu'il y a de la sève, la qualité du bois se maintient. Il garde toute sa valeur commerciale. Par contre, si un tronc n'a plus de feuille, il faut agir rapidement dans la même saison, sinon l'arbre chauffe et le bois change de couleur. Il perd de sa valeur pour le sciage (bois d'oeuvre) et le déroulage (contreplaqué).

M. Dumouchel évalue qu'il faudra un bon 70 ans pour regénérer une érablière rasée à 90%. L'érable n'a aucune chance de compétition là où la lumière est forte. Les essences sensibles à la lumière vont pousser avant de faire suffisamment d'ombre pour permettre à l'érable de croître et d'atteindre sa maturité.

Notons enfin que l'Agence forestière doit avoir une rencontre avec la CPTAQ la semaine prochaine pour discuter du dossier. Par ailleurs, un appel au cabinet du ministre de l'Agriculture, hier matin, ne nous avait pas été retourné au moment d'aller sous presse.

Le maire de Saint-Athanase préfet suppléant

Christiane Marcoux élue préfète de la MRC

GILLES BÉRUBÉ

La mairesse de L'Acadie, Mme Christiane Marcoux, a été élue préfète (eh oui, le mot existe) de la MRC du Haut-Richelieu pour l'année 1999. Mme Marcoux remplace le maire de Mont-Saint-Grégoire, M. André Barrière, qui a écourté son mandat après avoir subi une intervention chirurgicale au cerveau l'automne dernier.

En décembre, dernier, M. Barrière avait fait part de son intention. Il est complètement rétabli de son intervention. Ce n'est pas qu'il éprouve des problèmes de santé, a-t-il expliqué mercredi dernier, quelques minutes avant de laisser son siège, mais il veut tout simplement en faire moins. Couché sur son lit d'hôpital, avait-il raconté cet automne, il a réalisé qu'il y a autre chose que la MRC dans la vie.

Comme tout les mois de janvier, c'était soir d'élections, mercredi dernier, lors de la première séance de l'année. Mme Marcoux a été élue au premier tour de scrutin secret. En prenant place à son siège de préfète, elle a remercié ses collègues de la confiance qu'il lui accorde. Leur avouant d'emblée qu'elle a peu d'expérience (il n'y a pas un an qu'elle siège à la MRC), elle les a cependant assurés de sa bonne volonté et elle a promis qu'elle allait «penser régional».

Les autres élections se sont déroulées rondement. Les maires n'ont eu à voter sur aucune autre nomination. Quand ils étaient en surnombre à un poste, il y a toujours eu quelqu'un pour se désister. Le maire de Saint-Athanase, M. Maurice Bergeron, a été élu au poste de préfet-suppléant. En plus de Mme Marcoux et de M. Bergeron, M. André Barrière, M. Gilles Dolbec, de Saint-Luc, et M. Richard Grenier, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, formeront le comité administratif.



Le maire de Saint-Athanase, M. Maurice Bergeron, au moment où il prête serment comme préfet-suppléant. À ses côtés, la directrice-générale, Mme Joane Saulnier, et la préfète de la MRC, Mme Christiane Marcoux.

(Photo Rémy Bolly)

Les membres du Bureau des délégués de comté seront Mme Christiane Marcoux (membre d'office), M. René Trahan, de Saint-Valentin et M. Denis Rolland, de Sabrevois. M. Maurice Bergeron, M. Richard Grenier et M. Rosaire Daigle, maire de Venise-en-Québec, agiront respectivement comme substitut des trois premiers.

Les représentants de la MRC aux différents postes, comités et organismes sont:

-Comité tourisme, M. Rosaire Daigle. M. Daigle représente également la MRC au secteur tourisme du Conseil économique (CLD).

-Pont Alburg-Swanton et Comité du lac Champlain: M. Rosaire Daigle et M. Kenneth Miller, maire de Clarenceville.

-Conseil régional de développement de la Montérégie: développement économique, Mme Christiane Marcoux (M. Maurice Bergeron sera son substitut), développement communautaire, M. Myroslaw Smereka, maire de Saint-Jean, développement de la culture, de l'éducation supérieure et de la santé, M. Maurice Langlois, maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, services de garde à l'enfance, M. Langlois.

-Centre d'aide aux entreprises du Haut-Richelieu: M. Jean Rioux, maire d'Iberville.

-Rues Principales: M. André Barrière.

-Triangle de l'Excellence: M. Jean Rioux.

-Conseil économique (centre local de développement): industrie et commerce, M. André Barrière, culture, Mme Jeannette Jubinville, mairesse de Lacolle, conseil d'administration, Mme Christiane Marcoux, M. Myroslaw Smereka, maire de Saint-Jean, M. Gilles Dolbec, M. Jean Rioux et M. André Barrière.

-Socjété de promotion des événements culturels (SPEC): M. Maurice Langlois, maire de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix.

-Maison des arts et de la culture: Mme Jeannette Jubinville.

-Groupe AFU: Mme Christiane Marcoux.

-Comité de sécurité publique: Serges Lafrance, maire du village d'Henryville, M. Gérard Bisaillon, maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Denis Rolland et M. Richard Grenier.

-Comité d'aménagement et comité consultatif agricole: Mme Christiane Marcoux, M. Gilles Dolbec, M. Charlemagne Vaillancourt, maire de Saint-Alexandre, et M. Maurice Langlois.

-Administrateurs de Compo-Haut-Richelieu: M. Serges Lafrance, M. Myroslaw Smereka, M. Charlemagne Vaillancourt, maire de Saint-Alexandre, et M. Gilles Dolbec.

Les Constructions Serge Lapierre inc.

Construction - rénovation

Service d'urgence 24 heures

- Déneigement et déglaçage de toitures
- Réfection de toitures
- Portes et fenêtres
- Revêtement extérieur
- Cuisine
- Salle de bains
- Peinture
- Rénovation générale

Service après sinistre

(dégât d'eau, feu et autres)

Profitez du programme «Rénovez maintenant, payez à l'automne 1999»

(450) 358-4694

Urgence: (514) 859-3075 (pagette)

Permis R.B.Q. 8101-3872-06

047504-9c33-c

La Commission fait connaître son orientation préliminaire

Ouverture de la rue Lafayette: un appui de la CPTAQ

ISABELLE SIMARD

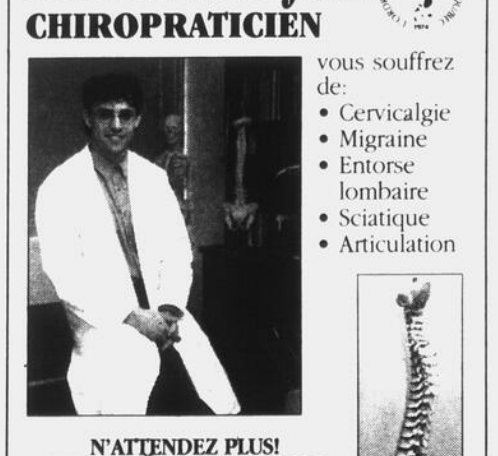
La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) appuie la demande des citoyens du secteur Saint-Raphaël à Saint-Luc, lesquels réclament l'ouverture de la rue Lafayette.

Par ailleurs, il s'agit ici d'une orientation préliminaire. Rappelons que la municipalité s'est adressée à la Commission pour acquérir une partie de la propriété de M. Massé afin de transformer cet emplacement en une voie carrossable reliant deux secteurs de rues existantes. Ce terrain est situé dans une zone agricole et relierait le chemin Saint-Raphaël au chemin Saint-André.

Les citoyens du secteur craignent de devenir prisonniers du chemin Saint-Raphaël durant l'hiver depuis la fermeture d'accès à l'autoroute 35.

La CPTAQ a fait parvenir à la Ville de Saint-Luc un compte rendu par lequel elle présente son orientation préliminaire. «Si les observations énoncées précédemment reflètent bien la situation, la Commission, après pondération de l'ensemble des critères, considère que votre demande devrait être autorisée. La Commission est au fait que la réalisation de l'autoroute 35 a coupé le chemin Saint-Raphaël sans permettre une sortie ou un accès à ladite autoroute», est-il précisé dans le compte rendu.

Ce compte rendu acheminé à l'hôtel de ville de Saint-Luc a été bien accueilli par les élus municipaux, de même que par le directeur général, André De Marbre, qui est confiant d'obtenir un appui définitif de la CPTAQ dans ce dossier.



(Photo Rémy Bolly)

Déneigement: des contraventions seront émises

La Ville d'Iberville rappelle à ses résidents et commerçants, qu'il est interdit de repousser la neige sur les trottoirs et chemins municipaux. Les policiers seront plus vigilants au cours des prochains jours. Des amendes de l'ordre de 100 $ pourront être émises. «Je pense entre autres à ceux qui déneigent les blocs appartements et à ceux qui obstruent les trottoirs que nous déneigeons. Ça nous coûte cher en temps supplémentaires et en frais de transport», a spécifié le conseiller Paul Houde lundi dernier à la séance du conseil.

Rue Maupassant

Saint-Luc a le feu vert pour l'aménagement d'une piétonnière

ISABELLE SIMARD

Saint-Luc peut aller de l'avant avec son projet d'aménagement d'une piétonnière sur la rue Maupassant entre les rues D'Argenteuil et Flaubert.

La Ville de Saint-Luc a obtenu le consentement des trois propriétaires des lots à acquérir afin de réaliser les travaux. Le projet, spécifions-le, nécessitera un investissement n'excédant pas 4750 $.

Ces lots seront éventuellement convertis pour y construire une rue prolongeant ainsi la rue Maupassant. La municipalité assume toute responsabilité lors des travaux d'aménagement du passage piétonnier, de l'entretien et pour tout incident relié à l'utilisation du sentier.

«C'est une question de semaines», a expliqué le directeur général de la Ville de Saint-Luc, André De Marbre. «Dès que la température le permettra, les travaux seront entrepris», a-t-il ajouté.



Dr Frédéric St-Jean
CHIROPRATICIEN

vous souffrez de:
- Cervicalgie
- Migraine
- Entorse lombaire
- Sciatique
- Articulation



N'ATTENDEZ PLUS!
CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE
SUR RENDEZ-VOUS
Reçus disponibles pour assurances
1050, boul. du Séminaire Nord, bureau 240
(près de l'hôpital)
Saint-Jean-sur-Richelieu **Tél.: 348-3232**
042215-9c31-j



Stage au Guatemala pour deux étudiantes en agronomie



ISABELLE SIMARD

Deux étudiantes de l'Université Laval, originaires de Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Luc, quitteront le Québec au mois de mai 1999 pour une période de 12 semaines. Josée Thibodeau et Nadia Faraj s'envoleront vers le Guatemala où elles réaliseront un stage en agronomie.

Cinq autres étudiants participeront à ce stage, lequel se déroulera dans le village de Barrilas. Le projet, à caractère environnemental, vise à sensibiliser les paysans à poser des gestes concrets et simples dans le but d'assurer une meilleure qualité des récoltes.

Les étudiants travailleront plus particulièrement sur les plantations de café. «Nous enseignerons aux gens comment appliquer des méthodes de greffe sur des arbres fruitiers afin de créer de l'ombre aux plantations de café. Le café est la principale ressource dans ce pays», explique Josée Thibodeau.

«Le climat est très varié au Guatemala, passant de sec à très humide. Les précipitations atteignent jusqu'à 6 mètres d'eau. Les plantes de café ne sont pas très hautes et les fruits ont tendance à s'assécher. Il nous faut montrer aux gens comment créer de l'ombre et ainsi améliorer la qualité des plantations», enchaîne Nadia Faraj.

Leur projet mijote depuis le printemps dernier. Au mois d'avril, les deux étudiantes ont rencontré des intervenants du Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI) et posé leur candidature pour un stage à l'étranger.

Au mois de septembre, Josée et Nadia ont faire leur entrée à l'Université Laval en agronomie. Leur projet a finalement été accepté par le CECI en décembre. Leur groupe de travail sera composé de sept étudiants.

Le stage au Guatemala rejoint les objectifs d'un cours intitulé «initiation à l'agronomie tropicale». Nadia et Josée suivront ce cours avant de quitter le Québec. Elles comptent également apprendre l'espagnol. Durant la première semaine de stage au Guatemala, elles reverront les techniques de greffe avant de les enseigner à la population. «Nous serons créditées pour ce stage», précise Nadia.

Les deux étudiantes ne manquent pas de motivation. Leur projet représente pour elles un grand défi. «L'agriculture ici, on la connaît. Tout le monde a le droit de bien se nourrir. Si on va là-bas, c'est pour offrir de l'information aux gens afin de leur donner des moyens pour mieux se nourrir», soutient Nadia.

Josée et Nadia doivent couvrir les frais d'hébergement et de nourriture. C'est pourquoi elles sont à la recherche de commanditaires. Chacune d'entre elles doit réunir la rondelette somme de 1500 $ avant de partir. Elles invitent la population, les commerçants ou industriels intéressés à les encourager dans le projet à les rejoindre par courrier électronique. Voici leurs adresses: nadia_faraj@hotmail.com ou joetibido@hotmail.com.



Josée Thibodeau et Nadia Faraj quitteront le Québec en mai prochain pour réaliser un stage de 12 semaines au Guatemala.

(Photo Rémy Bolly)

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!
LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Établi depuis '38
GAGNANT Le choix des consommateurs 1998 au service de l'excellence OR
BESOIN DE STORES?
SUPER-Écoulement hivernal!
Épargnez comme JAMAIS auparavant sur nos stores faits sur mesure pendant cet événement. Profitez-en!
20,000 STYLES et COULEURS de stores de tout genre!
PLUS BAS PRIX ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!!
100+ SUPERS MAGASINS! ...Consultez le experts de stores!
STORES VERTICAUX SENSAS! — CHOIX INCROYABLE DE COULEURS!
• Choix immense de styles!
• Stores en tissu, aluminium et vinyle!
• Des MILLIERS de coloris au choix!
STORES de TOILE 1ère QUALITÉ! — DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER!
• Tissu en vinyle 7 oz/3 plis
• Lavable, facile d'entretien
• Modèle 'Deluxe II'!
STORES PLISSÉS & CELLULAIRES! — TISSU DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
• 5 couleurs décoratives
• Tissu légèrement texturé
• Au prix du fabricant. Fait sur mesure
STORES HORIZONTAUX! — VINYLE de PREMIÈRE QUALITÉ!
• Formulation de vinyle sans ajout de plomb
• Texture ondulée exclusive
• Modèle «Camino™», blanc ou albâtre
VERTICAUX POUR PORTE PATIO 75" x 84" 39,99 — 1ère QUALITÉ AU PRIX "BUDGET"!
• Modèle "Premiere" vinyle 3 1/2"
• Blanc neige, albâtre, ou choix de couleurs!
• Meilleur rapport qualité/prix!
24,99 — CONTRÔLE DE LA LUMIÈRE ULTIME!
• 100% opaque, qualité supérieure
• Vinyle épais 12 oz/4 plis
• Mécanisme à enroulement haut rendement!
STORES PLISSÉS CLASSIQUE «ENTRÉE» À partir de seulement 39,99 — LA BEAUTÉ CLASSIQUE À PRIX MODIQUE!
• Tissu polyester, facilement entretenu
• Disponible en 7 couleurs somptueuses
• Intimité moyenne, filtre la lumière
10,99 — MODÈLE «SEVILLE» — UN DES MEILLEURS VENDEURS
• Fait sur mesure ou formats standards
• Finition de l'aluminium en émail cuit
• Valance double incluse
VERTICAUX 'DECORAMA' POUR PORTE-PATIO 75" x 84" 69,99 — ÉCONOMIES EXTRAORDINAIRES!
• Modèle 'Decorama'!
• 13 belles couleurs au choix!
• N'importe quelle autre grandeurs disponibles à nos bas prix du manufacturier!
29,99 — FAIT SUR MESURE!
• 14 couleurs décoratives!
• 10 modèles de franges disponibles
• Rail de base exclusif!
79,99 — MODÈLE MULTI-CELLULAIRE HAUT-DE-GAMME
• 6 couleurs dernier cri au choi
• Conserve de l'énergie... en toute beauté!
• Construction cellulaire de style «alvéoles»
49,99 — POUR UNE AMBIANCE CHALEUREUSE
• Vernis a l'huile naturelle et teinte
• Blanc, Acajou, Chêne doré ou Parchemin
• Accessoires coordonnés en bois massif
PRIX INCROYABLES!
MINI-STORES DE LUXE!
Modèle «AVANTI™» Encore plus de luttes pour plus d'intimité. Vinyle perlé, résistant à la poussière disponible dans 14 couleurs. 15,99 (25 x 48)
STORES pour PORTE-PATIO
Modèle «SUPERIOR» Stores verticaux en vinyle de qualité supérieure au plus bas prix! 75" x 84" 49,99
Modèle «DERBY» Stores verticaux en fausse 3 1/2" disponible en plusieurs couleurs! 75" x 84" 69,99
Modèle «LYRA» Stores verticaux en fausses luxueux. Couleurs décoratives, disponibles dans toutes les grandeurs au plus bas prix. Exemple 75" x 84" 99,99
STORES CELLULAIRES
Modèle «SOLID TONES» Stores cellulaires luxueux filtrant la lumière, disponible dans une variété incroyable de 36 couleurs! 89,99 (23 1/2" x 36")
Modèle «DUOPLEAT INTIMITÉ» Stores à cellule simple avec tissu. Intimité à l'ondes pour contrôle de la lumière ultime! 99,99 (23 1/2" x 42")
STORES de BOIS
Modèle «TANGO™» Stores de bois franc importé, système rail de tête de luxe et accessoires coordonnés. 5 teintes au choix. 69,99 (24" x 30")
Modèle «LAREDO™» Stores de bois franc nord-américain! 18 couleurs et modèle 1" ou 2" au choix. Accessoires coordonnés. 79,99 (24" x 30")
30 SUPERS MAGASINS AU QUÉBEC... DONT UN PRÈS DE CHEZ VOUS!
Succ. No.32 SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
1050, boul. du Séminaire Nord • Tél. 348-0990
RABAIS ADDITIONNELS! SUR NOS BAS, BAS PRIX DU MANUFACTURIER
SERVICE ULTRA RAPIDE!
COUPEZ ET ÉPARGNEZ
10$ DE RABAIS SUR TOUT ACHAT DE 50 OU PLUS code: 885
20$ DE RABAIS SUR TOUT ACHAT DE 100 OU PLUS code: 885
50$ DE RABAIS SUR TOUT ACHAT DE 250 OU PLUS code: 885
100$ DE RABAIS SUR TOUT ACHAT DE 500 OU PLUS code: 885
Produit Fabriqué au Québec
UN SEUL COUPON PAR CLIENT, DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ LORS DE L'ACHAT. EXPIRATION: 14 FÉVRIER 1999
TMD Marques déposées de Blinds To Go Inc.

Enseignement protestant

LOUISE BÉDARD

L'enseignement religieux protestant est dispensé à 122 élèves sur le territoire de la commission scolaire des Hautes-Rivières. Il se donne des cours d'enseignement religieux protestant dans la moitié des écoles primaires et secondaires du territoire, soit dans une vingtaine. Les écoles de la commission scolaire sont fréquentées par plus de 21 000 élèves.

La Loi de l'instruction publique garantit l'enseignement religieux catholique et protestant. Même si dans une école, un seul élève manifeste le désir de recevoir l'enseignement religieux, l'école est tenue de lui offrir.

À l'école Saint-Jacques de Clarenceville, ils sont 48 élèves inscrits à l'enseignement religieux protestant. Mais dans la plupart des autres écoles, seulement quelques élèves suivent cet enseignement.

Thérèse Lasnier au Cégep

La commissaire Thérèse Lasnier a été nommée au conseil d'administration du Cégep à titre de représentante des commissions scolaires. Elle prend la relève de Franck Rochette qui siégeait à ce titre jusqu'à tout récemment et assumait même la présidence du conseil d'administration.

Mme Lasnier est une enseignante retraitée. Avant de siéger au conseil scolaire des Hautes-Rivières, elle était membre du conseil scolaire de Saint-Jean.

Demande reportée en mars

Habituellement les commissions scolaires doivent présenter en février leurs demandes de construction et d'agrandissement d'école, au ministère de l'Éducation. L'échéance a été reportée en mars.

La commission scolaire des Hautes-Rivières s'est vu refuser pour l'année en cours le projet de construction d'une cinquième école primaire à Saint-Luc et l'agrandissement de la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville. Elle refera ses devoirs et établira ses priorités à la lumière des dernières données démographiques.

Au cours de la campagne électorale, la ministre de l'Éducation en poste, Pauline Marois, n'avait pas voulu se compromettre sur le projet de construction d'une école à Saint-Luc. Les libéraux en avaient fait la promesse mais ils ont été battus.

Des cours très populaires

L'initiative de la commission scolaire des Hautes-Rivières d'organiser des cours d'informatique à l'extérieur de Saint-Jean a été très bien accueillie puisqu'un grand nombre d'inscriptions ont été reçues jusqu'à présent.

Ainsi à Lacolle, des cours d'initiation de Windows 95, d'Internet pour débutants et d'initiation au traitement de texte Word 7.0 ont été proposés. La commission scolaire espérait former un groupe pour chaque cours.

Il devra plutôt constituer cinq groupes pour le premier cours, quatre pour le second et trois pour le troisième. Au total 163 personnes s'y sont inscrites jusqu'à présent. Il restait quelques places de disponibles la fin de la semaine dernière. Les cours de Windows débutent dès la semaine prochaine, ceux d'Internet à la fin février, et de Words à la fin mars. Les cours se donnent le soir, à l'école Saint-Joseph. Chaque étudiant aura un ordinateur.

Les mêmes cours sont offerts à l'école Paul-Germain-Ostiguy de Saint-Césaire. Jusqu'à présent 94 personnes se sont inscrites aux mêmes cours offerts à Lacolle.

Sport étudiant

La commission scolaire des Hautes-Rivières a délégué neuf enseignants à l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu. Il s'agit de Denis Soucy, John Patrick, Sylvain Mercier, Eric Beaudry de Saint-Jean, Roland Boudriau et Pierre Trudeau d'Iberville, Paolo Cortoni et Manon Gosselin de l'ancienne commission scolaire Provençal (Saint-Césaire) et Daniel Tétreault de Marieville.

Photocopieurs

La commission scolaire a accordé à la compagnie Mita et son représentant dans la région, Copicom Inc de Saint-Jean, le contrat de fourniture de photocopieurs pour la presque totalité de ses écoles (sauf Armand-Racicot) et plusieurs de ses services administratifs.

Ce sont des photocopieurs neufs analogiques de marque Mita qui seront installés. Le contrat prévoit que sera payé au fournisseur 1,59 ¢ la copie pour toutes les catégories de modèles de photocopieurs et sans garantie de quota annuel fixe de copies. Le contrat est d'une durée de cinq ans.

La commission scolaire estime à près de 17,5 millions de copies la consommation des écoles sur une période de dix mois. Le prix est le même pour toutes les écoles, quelle que soit l'utilisation des appareils. Cette somme de plus de 17 millions de copies ne comprend pas celles commandées par les écoles au centre administratif. Les contrats de photocopieurs puissants au centre administratif viennent aussi à échéance.

Onze entreprises avaient été invitées à déposer des propositions. Mita a été le plus bas soumissionnaire. Pour une copie sur un photocopieur analogique, Minolta offrait 1,72 ¢ la copie, Toshiba 1,74 ¢, Pitney Bowes et Ricoh Canada 1,8 ¢.

Achat d'ordinateurs

Le conseil scolaire des Hautes-Rivières a accordé des contrats totalisant de 369 337 $ pour l'achat de près de 200 micro-ordinateurs, des imprimantes et d'autres matériels informatiques pour ses écoles. Un appel d'offres avait été lancé et 18 entreprises ont demandé le cahier de charge. Mais seulement trois d'entre elles ont déposé une soumission.

La commission scolaire effectuera des achats au montant de 172 811 $ auprès de l'entreprise Informatique D.B.D. Inc de Laval et de 196 525 $ auprès du Centre Informatique Jitec de Montréal.

Par ailleurs, un contrat de 28 510 $ accordé en novembre aux Services Informatiques DMI Inc a dû lui être retiré parce que l'entreprise n'a pas respecté les délais de livraison de dix jours. L'équipement était destiné à l'école Sacré-Coeur de Saint-Luc. Sur la base des prix présentés à l'appel d'offre précédent, le contrat a été donné à Informatique D.B.D. au prix de 27 171 $.

D'autres achats

Un poste de soudage pour l'École professionnelle de métiers (EPM) sera acheté auprès de l'entreprise Air Liquide Canada de Saint-Jean, au coût de 23 539 $. L'entrepris a présenté la plus base soumission. La commission scolaire avait reçu des prix de trois autres entreprises.

Des achats totalisant 31 453 $ pourront être effectués auprès de Brault & Bouthillier pour l'acquisition de matériel d'arts plastiques. Ce matériel est mis en banque pour répondre aux besoins des écoles durant l'année. De même un prix ferme de 9 575 $ a été fait par la librairie du Richelieu pour l'approvisionnement en certaines fournitures de bureau. D'autres fournitures seront achetées auprès de Boulevard Produits de bureau qui a déposé une soumission de 8 475 $.

La politique d'admission et d'inscription en consultation

La présence d'un frère ou d'une soeur à l'école serait prise en considération en cas de transfert

LOUISE BÉDARD

La commission scolaire des Hautes-Rivières soumet actuellement à la consultation un projet de politique d'admission et d'inscription des élèves. Cette politique inclut des dispositions touchant le transfert des élèves en cas de débordement dans une école. Elle introduit un nouveau critère, celui de la présence dans l'école d'un frère ou d'une soeur de l'élève en surplus.

Le transfert des élèves a souvent suscité des débats à l'ancien conseil scolaire de Saint-Jean. Le problème s'est posé notamment à Saint-Luc où la population étudiante est nombreuse.

La nouvelle politique harmonisera les règles en vigueur sur l'ensemble du territoire de la nouvelle commission scolaire. Elle prend en considération la présence dans l'école d'un frère ou d'une soeur de l'élève qui doit être transféré. Ce critère n'existait pas auparavant à la commission scolaire de Saint-Jean et a été revendiqué par des parents. Par contre les trois autres commissions scolaires prenaient en considération ce critère pour éviter de transférer l'enfant dont le frère et la soeur fréquente déjà la même école.

Critères

Advenant un trop grand nombre d'élèves dans une école, la commission scolaire propose de transférer d'abord les élèves dont les parents acceptent volontairement que leur enfant soit déplacé. Puis seraient transférés les élèves dont les parents n'ont pas respecté les échéances pour demander son admission.

Puis seront déplacés les élèves qui n'appartiennent pas au bassin géographique de l'école mais la fréquentent par choix des parents. Ensuite seront transférés les élèves qui sont gardés sur le territoire de l'école mais dont les parents résident en dehors. Le tirage au sort pourra être appliqué.

Puis si une classe compte toujours trop d'enfants, seront transférés ceux qui n'ont ni frère ni soeur dans l'école, qui ont droit au transport et qui demeurent le plus près de l'école où ils sont transférés.

Par la suite, advenant que la classe déborde toujours, seraient transférés les élèves qui ont droit au transport et demeurent le plus près de l'école qui les recevra.

En dernier recours, sont transférés les élèves piétonniers. D'abord ceux qui n'ont pas de frère ou de soeur dans l'école et qui demeurent le plus de l'école où ils sont transférés. Puis les élèves piétonniers qui demeurent le plus près de l'école qui les accueille.

Si l'application des différents critères ne permet pas de régler le problème de surplus, la décision finale reviendra au directeur du service de l'enseignement.

Le conseil scolaire devra tenir une séance spéciale le 8 mars prochain pour statuer sur cette politique.

Nouvel adjoint à Armand-Racicot

Le directeur de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy de Saint-Césaire, Roch Montpetit, vient d'être nommé au poste de directeur adjoint de la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean.

C'est à l'unanimité que le comité de sélection a fait cette recommandation qui a été entérinée par le conseil des commissaires, lundi soir.

Trois candidats ont été reçus en entrevue par le comité et ont été soumis à des tests avant que le choix ne s'arrête sur M. Montpetit. C'est vers la mi-février que ce dernier devrait entrer en fonction à la polyvalente. Des discussions doivent avoir lieu pour assumer la direction de l'école que quitte le nouvel adjoint de la polyvalente.

M. Montpetit se joint donc à la direction de la polyvalente formée par Michel Martineau, le directeur, Carole Beauregard et Gilles Bariteau, adjoints, et Michel Boucher, adjoint administratif.

La commission scolaire des Hautes-Rivières doit combler le poste de la direction de l'école de Saint-Césaire qui compte environ 850 élèves mais aussi se préparer à remplacer quatre ou cinq autres membres de direction d'école qui ont signifié leur intention de prendre leur retraite, à la fin de l'année scolaire. Les commissaires discuteront prochainement de la façon que la commission entend procéder pour recruter de nouveaux membres de direction.

MAXIMUM 600

Le stationnement Brossard/Chevrier : 600 places gratuites.

• Un service de sécurité surveille les lieux de 5 h à 23 h. • Accès par l'autoroute 10, sortie 11 et par l'autoroute 30, sortie 109. • À 25 minutes du TCV (terminus centre-ville) par l'autobus express. • Bienvenue aux adeptes du covoiturage.

AMT
Agence métropolitaine de transport

Le monde scolaire

École NDL Iberville

La première réunion de l'année 1999 du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes d'Iberville aura lieu, le lundi 25 janvier prochain, à la salle du personnel de l'école, à 19 heures.

Le conseil est à la recherche de deux membres de la communauté pour y siéger. Les personnes intéressées peuvent téléphoner à l'école, au 347-1687.

Alain Forand

C'est le général à la retraite Alain Forand qui sera le conférencier invité au souper annuel de la Fondation du Fort-Saint-Jean, le jeudi 29 avril prochain, au Campus.

Il y a moins d'un an que le général Forand prenait sa retraite, mais ses services continuent d'être retenus par la Défense nationale comme responsable des mesures d'urgence à mettre en place pour effectuer le passage à l'an 2000.

La Fondation a été mise sur pied notamment par les Anciens du Collège militaire. Elle distribue des bourses d'études aux étudiants qui fréquentent le Campus. L'an dernier, c'est le pdg de l'Hydro-Québec, André Caillé, un ancien élève-officier du CMR qui était le conférencier.

Mieux lire et écrire

Le Centre d'éducation des adultes de la commission scolaire des Hautes-Rivières offre dès maintenant des cours pour mieux lire, écrire et calculer. On estime que 20% de la population québécoise éprouve des difficultés à lire, écrire et calculer pour se débrouiller dans la vie de tous les jours.

Le regroupement des commissions scolaires de la Montérégie fait valoir les services de formation de base dispensés sur leur territoire. Il évalue que les personnes qui suivent ces cours pour accroître leurs habiletés en lecture, écriture et calcul augmentent généralement leurs chances d'obtenir un emploi et de le conserver.

De plus, les personnes sont mieux en mesure de s'adapter aux changements technologiques et acquièrent une meilleure estime de soi et par le fait même une confiance en soi.

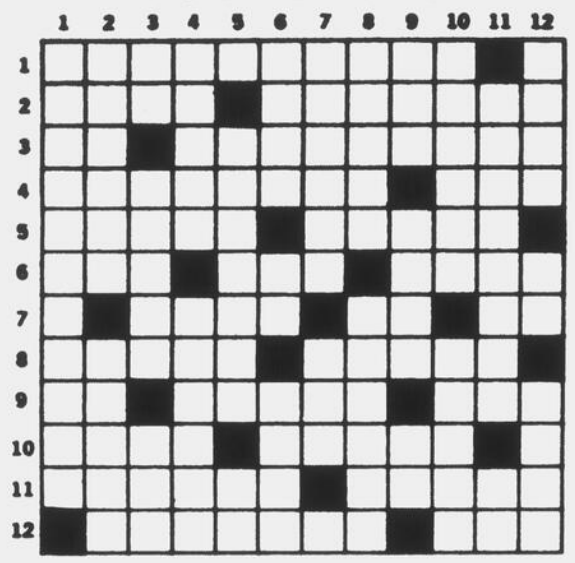
Les intéressées peuvent contacter Lise Grenier au 1-877-666-5466 pour obtenir plus d'information sur les services offerts.

Souper-spaghetti

Au mois de février, une vingtaine d'élèves de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot séjourneront durant sept jours à Haïti dans le cadre d'un projet d'entraide humanitaire organisé par le service de la pastorale. Un souper-spaghetti ayant pour but de financer ce projet aura lieu le samedi 30 janvier à 17 heures. Le repas sera suivi d'une soirée dansante. Le coût des billets, qui seront en vente à l'entrée, a été fixé à 7 $ pour les adultes et à 4 $ pour les enfants de 5 à 11 ans. Les enfants de 5 ans et moins seront admis gratuitement.

Mots croisés

Problème No 1024



HORIZONTALEMENT

1—Emplois.
2—Dans le pastis — Appuyés d'un côté.
3—Fille d'Inachos — Enferment dans un asile.
4—Qui concerne la cérémonie des noces — Chef d'Etat.
5—Petit trait horizontal — Fermenter.
6—Interjection — Brame — Sert à attaquer.
7—Nom hébreu de Noé — En les — Pronom.
8—Ne reconnaissent pas — Rivière d'Angleterre.
9—Vieux oui — Appétence — Afrique-Equatoriale française.
10—Elle est faite pour tourner — Bords de bois.
11—Antagoniste — Qui a déjà servi.
12—Extraire l'eau d'une matière — Fatigué.

VERTICALEMENT

1—Gâteau fait de petits choux à la crème.
2—Extraordinaire — Image sainte.
3—Titane — Fruit à noyau — Pronom indéfini.
4—Qui est usage — Pluies.
5—Sel de l'acide nitrique — Ville de Norvège.
6—Palpa — Interjection — Tombe de bonne heure en décembre.
7—Démonstratif — Exercice d'adresse.
8—Teinte en brun — Lapsus.
9—Refus — Récipient — En les.
10—Evaluer le volume d'une quantité de bois — Relatif au nez.
11—Gravité — Gallium.
12—Vin d'Italie — Article arabe — Etres imaginaires.

SOLUTION NO 1023 1-HURLEMENTS-A. 2- YEU-TETER-AN. 3- PLIEUSE-ORME. 4- NENNI-TATEES. 5- O-ESSIEU-MUS. 6- TUEE-NETTETE. 7- IN- MANSARDES. 8- SIRENE-NIEE. 9- ERINE-STE-SA. 10- U-SCENE-SB-I. 11- RUEE-EPATEES. 12- STERES-SERRE.

Familles recherchées pour héberger des étudiants

Pour une troisième année consécutive, des étudiants de l'Université d'Alberta séjourneront aux mois de mai et juin au Campus du Fort-Saint-Jean, dans le cadre d'un programme d'immersion en français offert par la Faculté Saint-Jean de leur université.

Les quelque cent étudiants attendus ne pourront pas tous trouver une chambre sur le Campus. Ainsi les responsables du programme sont à la recherche d'une famille d'accueil pour une soixantaine d'entre eux.

Ces étudiants de niveau universitaire sont âgés entre 18 et 25 ans. Ils fréquenteront le Campus du 10 mai au 12 juin. Le programme comporte des cours de français, des ateliers et des activités d'intégration au milieu. Ils sont plongés dans un milieu francophone durant un mois et doivent s'exprimer en français.

Les familles ou les personnes intéressées à accueillir un ou quelques-uns de ces étudiants peuvent contacter Mme Sylvie Kucharski, au 347-1237. Les familles d'accueil reçoivent une allocation.



Robert Fillion Jr.

Échecs et maths

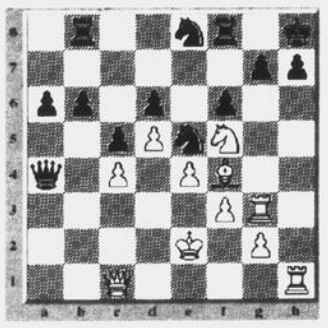
Les meilleurs!

Cette semaine la liste des meilleurs joueurs du Club d'Échecs de St-Jean, du Québec et au monde! Pour vous situer, le classement ou la force des joueurs aux échecs est mesuré à partir de la cote. La cote est une valeur numérique que l'on obtient à l'aide d'une formule mathématique qui tient compte de la somme des victoires, des défaites, des parties nulles ainsi que de la force des joueurs rencontrés. Pour avoir une cote permanente il faut avoir joué au moins 25 parties. Grosso modo on peut dire que de 0 à 1400 vous êtes de la classe D, 1400 à 1599 classe C, 1600 à 1799 classe B, de 1800 à 1999 classe A. Les titres : Entre 2000 et 2199 on retrouve les experts, entre 2200 et 2299 maître national, 2300 a 2399 maître FIDE, 2400 a 2499 maître international, 2500 et plus ont retrouve les grands-maîtres internationaux. Environ 80 joueurs dans le monde ont une cote de 2600, 9 ont plus de 2700 et un seul a atteint le plafond de 2800 soit Garry Kasparov. À noter que certains titres requièrent un certain standard. Les experts reçoivent le titre dès qu'ils atteignent la cote de 2000, les maîtres nationaux doivent maintenir leur cote au-dessus de 2200 pendant 25 parties. Pour devenir maître FIDE, Fédération internationale des échecs, il faut avoir une cote de 2300 et avoir joué 25 parties cotées FIDE. Le titre de maître international a plusieurs exigences. Il faut avoir une cote de 2400, et faire 70% contre d'autres forts joueurs dont cinq joueurs cotés FIDE, et trois MI de trois pays différents dans le même tournoi! Même chose pour le titre suprême soit GMI soit, rencontrer cinq joueurs FIDE, trois GMI de trois pays différents, et marquer au moins 75% dans le même tournoi. Bien sûr la cote moyenne des joueurs contre qui vous jouer doit être très élevés. Et finalement le titre de champion du monde, actuellement Anatoly Karpov, s'obtient en gagnant la série de tournois organisée par la FIDE. Garry kasparov est considéré comme le meilleur mais ne détient pas le titre officiel en raison d'une vieille dispute avec la FIDE.



Le Salon des anciens du Centre Molson. Le soir des matchs un lieu où on y raconte bien des anecdotes sur la petite histoire du CH!

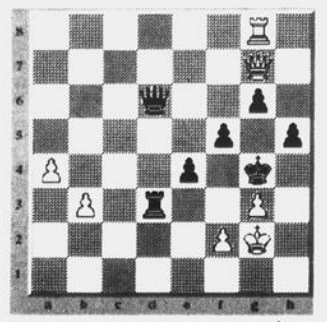
Club d'Échecs de St-Jean
Halles de St-Jean
Mercredi 19h à 23h
3e étage Local CSST
Soyez sur place avant 20h
Info: Gaétan Morin 346-2517
Web:http://members.xoom.com/Deadhloks/



Les blancs jouent et gagnent?

Club de St-Jean :

1.	Jean-Pierre Beauchamps	1986
2.	Robert Fillion Jr	1959
3.	Diane Mongeau	1890
4.	Serge Tremblay	1808
5.	Gaétan Morain	1766
6.	Michel Audet	1758
7.	Serge Archambeault	1752
8.	Yvon Lamoureux	1728
9.	Yan Clément	1698
10.	Samuel Boileau	1692



Les noirs jouent et gagnent?

Top 10 au Québec:

1. Alexandre Lesiège GMI	2606
2. Jean Hébert MI	2482
3. Oleg Limskiy MF	2438
4. Marat Khassanov MF	2436
5. Michael Schleifer M	2434
6. Thanh Nha Duong M	2408
7. Georges Levtchouk MF	2393
8. Richard Bérubé MF	2378
9. Vahagn Voskanian M	2378
10. Dave Ross MF	2369

Top 10 Mondial

1. Garri Kasparov Russie	2815
2. Viswanathan Anand Inde	2795
3. Vladimir Kramnik Russie	2780
4. Vassily Ivanchuk Ukraine	2730
5. Anatoli Karpov Russie	2725
6. Alexei Shirov Espagne	2720
7. Michael Adams G.B.	2715
8. Peter Svidler Russie	2710
9. Vaselin Topalin Bulgarie	2700
10. Avgeny Bareev Russie	2690

Solution

Diagramme 1 : Fxe5,fxe5 2. T x h 7 + ! , R x h 7 3.Txg7+,Cxg7 4.Dh6+,Rg8 5.Dg7 mat 1-0 Brinck-Johannessenen Oslo 1978 Diagramme 2 : 1...,Txg3+!! 2.fxg3, Dd2+ 3.Rf1,Rf3 he he 0-1 Avshivki- Harman Hastings 1971-72

Défi santé : notre responsabilité à tous le avec PARTICIPACTION MD

Au Campus Fort Saint-Jean

L'AUTAM offre des cours et des conférences aux 50 ans et plus

GORETTE LINHARES

L'Antenne universitaire du troisième âge en Montérégie (AUTAM), en association avec l'Université de Sherbrooke, offrira à la session d'hiver 1999, deux types d'activités distinctes au Campus du Fort Saint-Jean pour les personnes âgées de 50 ans et plus. Multiples conférences et formation en histoire internationale sont au menu.

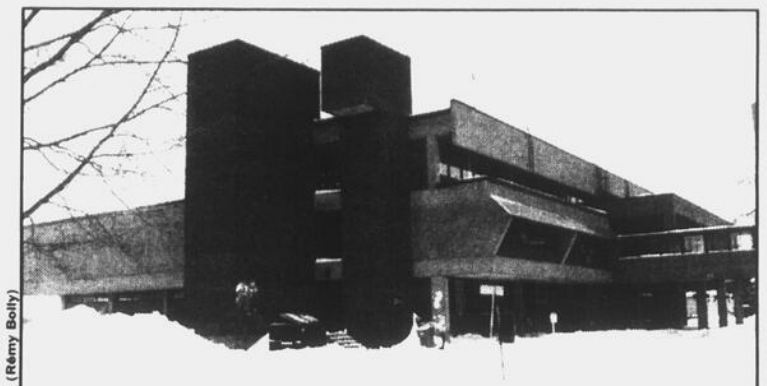


Photo (Rémy Bolly)

Les activités de l'AUTAM se tiendront au pavillon Lahaie du Campus du Fort-Saint-Jean.

Les conférences s'amorceront au local 212 du pavillon Lahaie du Campus, le mardi 16 février, de 13h30 à 16 heures tandis que les cours débuteront le jeudi 18 février de 9h30 à 12 heures, au même endroit.

Les inscriptions auront lieu le mardi 2 février de 13h30 à 15h30 dans le hall d'entrée du pavillon DeLéry. Les frais exigés sont de l'ordre de 60 $, tant pour les conférences que pour la série de cours. S'ajoute une cotisation semestrielle de 6 $ à l'Association générale des étudiants de l'AUTAM.

Conférences

Les adeptes de l'histoire de la Montérégie sont cordialement invités les mardis 16 et 23 février aux conférences livrées par Robert Lagassé, titulaire d'une maîtrise en histoire. Les mardis 2 et 9 mars, Antonin Boisvert, licencié en psychologie, entretiendra les participants de communication et de psychologie.

Les mardis 23 et 30 mars, Michèle Sirois, détentrice d'une maîtrise en histoire, abordera dans un premier temps la petite histoire des grandes femmes puis, dans un second temps, il sera question de gourmands et gourmets, et du comment le goût et la gastronomie ont évolué à travers les siècles.

Claude Monet, peintre français (1840-1926), représentant de l'école impressionniste sera le sujet de la conférence dispensée par Monique Poulin-Béliveau, titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art, le mardi 6 avril.

La dernière conférence se tiendra le mardi 13 avril, et Satya Delahaye, technicienne en horticulture ornementale, accompagnera les participants dans leur découverte des fleurs comestibles et leur utilisation à travers les temps.

Histoire internationale

La deuxième activité offerte par l'AUTAM comporte huit cours donnés par Robert Lagassé. La formation portera sur l'histoire internationale, plus précisément sur le XX^{e} siècle et le déclin de l'Europe.

Il sera question de la position dominante de l'Europe au début du siècle, de la première grande guerre, de la crise économique de 1929, des bouleversements territoriaux et politiques qui ont mené à la seconde guerre mondiale et de l'effondrement de l'Europe.

Information: Jacqueline Fournier Plouffe (450) 347-3614 ou Thérèse Messier au (450) 347-2009.

Au profit de RUTAHR

La Chorale de l'Accueil Bonneau viendra chanter à Saint-Jean

GORETTE LINHARES

La Chorale de l'Accueil Bonneau se produira au Théâtre des Deux Rives, le samedi 13 février, à 20 heures, au profit du Regroupement des usagers du transport adapté du Haut-Richelieu (RUTAHR). Un «spectacle énergisant» aux dires de Pierre Cajolais, président de l'organisme, d'autant plus qu'il sera précédé d'un souper en compagnie des valeureux chanteurs.

L'histoire des chanteurs de l'Accueil Bonneau en est une de courage, une initiative de Pierre Anthian, jeune prothésiste dentaire, bénévole au centre. Il a recruté une dizaine d'itinérants intéressés au projet, ils ont répété et voilà, le premier miracle s'est produit à la mi-décembre 1996: ils chantent en coeur au métro Berri-UQAM. Cet endroit, ils le fréquentent d'ailleurs quotidiennement à titre de choristes.

Le succès remporté par la Chorale de l'Accueil Bonneau s'est traduit en de multiples apparitions télévisuelles, telles l'émission Christiane Charette en direct et le Poing J, mais aussi par un passage en Europe, cet automne. Plusieurs choristes accèdent à une meilleure qualité de vie en raison des gains empochés à l'occasion des différentes prestations. Leur succès se traduit aussi par leur album au titre évocateur d'*Hit Inhérent*.

Les résidents de la région pourront entendre ses *hits inhérents* le samedi 13 février en se procurant un billet pour la modeste somme de 12 $ aux locaux du RUTAHR situés au 125, rue Jacques-Cartier Nord (542-9635); au Centre de partage communautaire johannais situé au 280 rue Mercier (347-6711) et au service de la prévention des incendies situé au 525 rue Saint- Jacques (357-2222) à Saint-Jean-sur-Richelieu. On peut aussi téléphoner à la SPEC au (450) 358-3949. Les places seront assignées selon le principe du «premier arrivé, premier servi.»

«Avant le spectacle, il y aura un souper-rencontre pour ceux et celles qui désirent mieux connaître les chanteurs ou simplement leur serrer la main. Et pourquoi pas en faire un souper de la Saint-Valentin? Le souper aura lieu à la cafétéria du Cégep, vers les 17h30, au coût de 8 $. Il suffit de réserver, idéalement au moins une semaine avant le spectacle», précise avec enthousiasme Pierre Cajolais. Il faut dire qu'il est littéralement tombé sous le charme, et le mot est faible, de la Chorale de l'Accueil Bonneau.

Sous le charme

Au printemps dernier, 400 personnes ont assisté au spectacle de l'humoriste d'Henryville Benoît Paquette au profit du RUTAHR. L'activité a permis d'amasser près de 3000 $. Deux années plus tard, M. Cajolais souhaite rejoindre un minimum de 500 personnes à l'aide de ce spectacle unique, ce «spectacle énergisant» réitère-t-il encore une fois.

«Le spectacle est une levée de fonds, oui c'est vrai, l'objectif est d'amasser de l'argent, mais c'est aussi de donner de l'espoir à tout le monde. Il faut que l'on sache que la vie ne s'arrête pas même si l'on est au fond du baril. C'est un message de partage qu'on lance. Les chansons sont positives. Moi, je suis tombé en amour avec eux. Ils ne font pas des milliards, mais ils sont actifs.», de poursuivre M. Cajolais.

Les chansons dressent des portraits de la réalité telle qu'elle se vit *À l'Accueil Bonneau*. D'ailleurs, des membres de RUTARH participeront à cette pièce au théâtre des Deux Rives ainsi que Soeur Irma Morneau (sgm), directrice du Centre de partage. Parmi les autres pièces de l'album se trouvent *L'oiseau*, *Pas plus loin que le coeur*, *J'ai du bon feu*, *Aimer*, *Mon manège à moi*, *Donne-toé une chance*, *C'est beau la vie*, *Ode à la joie* et *Quand les hommes vivront d'amour*.

Le président de RUTAHR juge la présence de la Chorale de l'Accueil Bonneau des plus appropriés pour la Saint-Valentin. Il s'agit d'un message d'amour comme le prouve ces paroles de la pièce *Donne-toé une chance*: «*Si tu dis qu'un jour t'as tout raté, t'es pas encore scrap, y'a encore pour toé d'l'avenir, ta blessure à toé c'est que tu te sens pas aimé, demande à la vie qu'a te r'donne le goût de vivre. Donne-toé une chance, laisse-toé pas mourir, si ton coeur change, tu peux t'en sortir.*»

Expo-sciences locale les 28 et 29 janvier

De jeunes scientifiques en herbe à la polyvalente Marcel-Landry

ISABELLE SIMARD

Quatre-vingt-six élèves de la polyvalente Marcel-Landry présenteront des projets de recherche dans le cadre de l'Expo-sciences annuelle les jeudi et vendredi, 28 et 29 janvier.

Les 33 recherches porteront sur les sciences de la nature, les sciences humaines et les sciences physiques. Les étudiants inscrits au programme de sciences devaient obligatoirement participer à cette activité. L'Expo-sciences était ouverte à tous les autres élèves de l'école comme activité parascolaire.

Leurs projets mijotent depuis le mois d'octobre. Certains élèves ont commencé leur recherche l'an dernier. Le verglas a forcé l'école à reporter l'activité en 1999.

Les gagnants de l'Expo-sciences locale participeront à la finale régionale. Trois prix seront décernés aux meilleures équipes et un quatrième prix sera attribué par le public.

Toute la population est invitée à se rendre à la polyvalente Marcel-Landry pour découvrir les projets de vulgarisation des jeunes scientifiques en herbe.

L'Expo-sciences se déroulera à la bibliothèque, le 28 janvier, de 8 heures à 16 heures et de 18 heures à 20h30 et le 29 janvier, de 8 heures à midi.

Le Mouvement SEM visite l'école Louis-Cyr

GORETTE LINHARES

Les animatrices du Mouvement SEM (Sensibilisation pour une enfance meilleure) visiteront les élèves de troisième secondaire de l'école secondaire Louis-Cyr à Napierville les 26 et 27 janvier.

Il s'agit de la troisième visite de ce genre dans la région. Les organisateurs de SEM ont déjà rencontré les jeunes de la polyvalente Marcel-Landry et de l'école secondaire Marcellin-Champagnat.

Les étudiants seront sensibilisés au phénomène de la violence envers les enfants et les adolescents, à ses conséquences sur l'individu et à ses répercussions sociales.

À l'aide d'un court questionnaire sur la violence familiale, ils démystifieront certaines croyances, donneront leurs opinions et commentaires. La réflexion des élèves sera facilitée par le témoignage d'un adolescent mal aimé.

Établi depuis 15 années dans le Haut-Richelieu, la raison d'être du Mouvement SEM est de promouvoir le respect de l'enfant par des activités de prévention, d'éducation et d'intervention.

Information: (450) 348-0209.



Pour la plupart âgés entre 20 et 40 ans

Saviez-vous que 80% des suicides sont commis par des hommes?

GILLES LÉVESQUE

La mort de Gaétan Girouard en a étonné plusieurs la semaine dernière. Pourtant, ce suicide s'inscrit dans la clientèle à risque au Québec. Au fait, saviez-vous que 80% des suicides sont commis par des hommes âgés pour la plupart entre 20 à 40 ans? En fait, trois hommes s'enlèvent la vie chaque jour, en moyenne, au Québec.

Ces données pour le moins troublantes, et bien d'autres, seront divulguées dans le cadre de la Semaine provinciale de la prévention du suicide qui aura lieu du 14 au 20 février prochain. Compte tenu du drame survenu la semaine dernière, nous avons jugé bon de parler de cette problématique sans attendre, ne serait-ce que pour vous faire réaliser que ce geste, bien qu'incompréhensible, s'explique.

Cette réalité sociale a pris une telle importance que la responsable des communications pour l'Association québécoise de suicidologie du Québec, Mme Olga Debiencourt, a cru bon de nous rejoindre pour nous sensibiliser à l'importance d'informer la population sur ce sujet qu'elle qualifie de dérangeant.

«Pour la première fois en dix ans, nous avons décidé d'adresser notre message de prévention du suicide à une clientèle bien précise: les hommes. Pourquoi ciblé aussi serré, alors que la problématique du suicide peut affecter tous les Québécois sans discrimination de sexe, d'âge, de milieu social ou professionnel? Eh bien, c'est simple: à cause des chiffres. Car les chiffres, M. Lévesque, sont redoutables. Au Québec, 80% des suicides sont commis par des hommes, ce qui veut dire que chaque jour que Dieu fait, trois hommes s'y enlèvent la vie par suicide. Vous rendez-vous compte», lance Mme Debiencourt.

C'est pour cette raison que le message primaire de cette Semaine provinciale du suicide qui se tiendra sous le thème «Osons en parler» va s'adresser aux hommes de 20 à 40 ans, des hommes qui, selon une étude fort documentée, ont du mal à demander de l'aide en cas de souffrance.

«Le suicide des hommes québécois frappe majoritairement dans la catégorie des 20 à 40 ans, mais les facteurs qui contribuent à conduire cette finalité irréversible, on les retrouve bien avant les 20 ans fatidiques et bien après l'âge butoir de 40 ans. On parle ici d'hommes ordinaires, que rien ne singularise à priori, des hommes comme ceux que l'on croise tous les jours. La situation socio-économique du Québec aurait-elle quelque chose à y voir», questionne Mme Debiencourt.

Matière à réflexion

Selon cette dernière, il semble qu'aux yeux des hommes, ce ne soit pas très politically correct de souffrir, d'où le fait qu'ils gardent leur souffrance pour eux.

«Mais leur discrétion suffit-elle à expliquer la fréquence du recours à ce geste ultime? Se peut-il d'ailleurs que les hommes ne sachent même pas reconnaître leur souffrance lorsqu'ils la vivent? Les jeunes suivent-ils les mêmes traces que leurs aînés? Les Québécois se donnent-ils le droit de demander spontanément de l'aide quand ça ne va pas ou leur faut-il attendre ou bien d'en arriver à un état de souffrance extrême ou bien d'y être contraint par la loi, par les circonstances ou par la vie», questionne notre interlocutrice.

«Bien sûr qu'il faut agir pour changer les choses, poursuit-elle. Mais qui doit le faire? Faut-il agir à la place des gars? Est-ce aux femmes qu'il incombe de diagnostiquer l'intensité du mal chez les hommes de leur vie, avant que ne se produise l'irréversible? Si la réponse est oui, peuvent-elles le faire sans y laisser la peau du coeur et sans compromettre leur propre équilibre? Les travailleurs de la santé sont-ils plus à même de percer la carapace de silence et d'isolement des hommes? Le réseau est-il prêt, accessible et disposé à recevoir les gars? La réforme leur a-t-elle fait une place?

«C'est là, conclut Mme Debiencourt, un questionnement qu'on a bien l'intention de porter au coeur de l'actualité pendant la Semaine provinciale de prévention du suicide, alors que seront rendus publics des données statistiques et sociologiques, des résultats d'études documentés et des constats à inquiéter même les moins inquiets.»

Il est à noter que le porte-parole de cet événement sera le comédien Jean-René Ouellet.

Haut-Richelieu

Le Centre de prévention du suicide ne demande qu'à vous venir en aide

GORETTE LINHARES

Le décès du journaliste Gaétan Girouard actualise le dossier du suicide. Le mot est sur toutes les lèvres depuis quelques jours, mais il ne faut pas oublier qu'ils existe des ressources pour venir en aide aux personnes suicidaires de même qu'à leurs proches. Sur les territoires des MRC du Richelieu et de Rouville, le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu (CPSHR) ne demande qu'à vous venir en aide.

Lignes téléphoniques, suivis individuels, aide aux personnes endeuillées sont parmi les services dispensés par le CPSHR, explique Linda Guimond, représentante du service à la communauté. La ligne d'intervention téléphonique est ouverte du lundi au vendredi, de 8 à 24 heures, les samedis et dimanches, de 16 à 24 heures. Le numéro à composer est le (450) 348-6300 ou (450) 460-4791.

Linda Guimond en convient, le service d'intervention téléphonique est beaucoup plus achalandé depuis le décès de celui que l'on appelait le justicier de J.E.. «Les gens nous appellent pour s'informer», note la représentante. Elle ajoute que la population aura l'occasion d'être amplement informée à l'occasion de la Semaine provinciale de la prévention du suicide qui aura lieu du 14 au 20 février prochain.

Doit-on craindre une augmentation des suicides depuis les événements tragiques de jeudi dernier? «Chez certaines personnes, le phénomène de l'identification est très fort. Chez les adolescents pas exemple, mais aussi chez d'autres adultes qui vivent différents problèmes», note Linda Guimond. Le phénomène de l'identification est simple: des personnes suicidaires se demanderont comment soulager leurs souffrances alors qu'un homme comme Gaétan Girouard a eu recours au suicide pour soulager les siennes?

Il ne faut cependant pas mettre tous les oeufs dans le même panier. Tous ne voient pas la réalité de la même façon. La représentante du service à la communauté du CPSHR le répète une nouvelle fois: il est important de savoir qu'il existe des ressources pour venir en aide à toutes ces personnes.

«Il faut informer les gens des ressources qui sont disponibles dans leurs milieux afin que ceux-ci puissent les consulter, demander de l'aide, soutien et assistance en cas de détresse.»

Informations

Les personnes suicidaires ne veulent pas s'enlever la vie, assure Linda Guimond. Elles veulent mettre fin à leurs souffrances et le suicide n'est ni un geste de courage, ni un geste de lâcheté. «C'est une question de détresse», affirme-t-elle dans un désir de définir le vrai du faux, de répartir la réalité des mythes.

«Il y a beaucoup de mythes. Par exemple, le *suicidaire un jour, suicidaire toujours*. C'est totalement faux, une personne qui va chercher de l'aide est beaucoup plus forte par la suite. Un autre mythe c'est de dire qu'on ne peut rien faire pour une personne qui a décidé de mourir. Ce n'est pas vrai», poursuit avec conviction Mme Guimond.

La détresse d'une personne suicidaire est parfois clairement définie dans des messages tels «je veux en finir» et «je ne tiens plus à vivre» alors que les messages dits indirects seront de l'ordre des «bientôt je vais avoir la paix», «je vais faire un long voyage», «je n'ai plus ma place dans la société». Il est important de spécifier que de tels commentaires n'émanent obligatoirement pas de la bouche d'une personne suicidaire.

En cas de doute, Linda Guimond suggère de poser franchement la question tout en évitant de juger la personne. Cette question peut ressembler à «Veux-tu te suicider?» Elle sait cependant que des personnes, conjoints ou parents par exemple, ne sont pas tous à l'aise avec le sujet d'où les conseils dispensés par le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu et sa ligne d'écoute. Et aller chercher de l'aide n'est pas un signe de faiblesse, loin de là.



(Photo Rémy Bolly)

On fraternise à l'Inclusion

Une trentaine de personnes ont participé au souper de l'Inclusion le vendredi 8 janvier. Les convives ont fraternisé ensemble à l'occasion de la nouvelle année, une activité rendue possible grâce au Centre d'action bénévole d'Iberville et de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le 4 février, au CLSC Vallée des Forts

Conférence sur la fatigue et la sclérose en plaques

GORETTE LINHARES

La prochaine réunion du Groupe d'entraide sclérose en plaques aura lieu le jeudi 4 février, à 19 heures, au CLSC Vallée des Forts situé au 874, rue Samuel-de-Champlain, à Iberville. Une conférence sur la fatigabilité extrême sera dispensée à cette occasion.

La sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes au Canada. La maladie apparaît principalement chez les personnes âgées de 20 à 40 ans. Au Québec, on estime à 12 000 le nombre de patients atteints. La maladie s'attaque à la myéline, une gaine qui entoure les fibres nerveuses du système nerveux central (cerveau et moelle épinière.)

Troubles de la vue, paralysie totale ou partielle, tremblements, engourdissements, troubles de l'équilibre, incontinence, mauvaise coordination des mouvements et fatigabilité extrême sont parmi les symptômes associés à la sclérose en plaques. Ces derniers diffèrent d'une personne à l'autre et ne sont pas tous présents. Ainsi, seul le tiers des personnes atteintes ont à utiliser un fauteuil roulant pour se déplacer.

Au nouveau Groupe d'entraide sclérose en plaques, on propose une conférence sur la fatigue sachant qu'elle est l'un des symptômes caractéristiques de la maladie, un symptôme parfois banalisé. Il faut préciser que cette fatigue extrême assaille les personnes atteintes sans crier gare. En termes simples, d'une seconde à l'autre, les «piles sont à terre.»

Pour réservation et information: Josée au (450) 358-2215. On vous invite à confirmer votre présence.

(Photo Jacques Paul)

Du 29 janvier au 7 février

Sortez vos tuques, vos mitaines et votre maillot de bain: Iber-neige est de retour

GORETTE LINHARES

Sortez vos tuques, vos mitaines et... votre maillot de bain en prévision du Festival Iber-neige! Du vendredi 29 janvier au dimanche 7 février, une pléiade d'activités se dérouleront au Pavillon des loisirs Mille-Roches. L'épinglette de l'événement est en vente au coût de 2 $.

La programmation finale d'Iber-neige sera dévoilée demain, jeudi, dans le cadre d'une conférence de presse. D'ici à la prochaine publication du Canada Français, les citoyens sont invités à lire une bonne partie des activités dévoilées cette semaine par Yvon Beauregard, président.

Il invite la population à se procurer l'épinglette obligatoire à certaines activités. Les participants courent ainsi la chance de remporter la somme de 100 $ lors d'un tirage qui aura lieu le 7 février à 16 heures.

L'ouverture officielle de Iber-neige se tiendra le vendredi 29 janvier, à 19 heures, par une joute amicale de ballon-ballai entre les municipalités de Saint-Athanase, si la température le permet.

Le lendemain, samedi, à 18h30, les citoyens sont cordialement invités à un souper-spectacle de cinq services suivi d'une soirée dansante au pavillon des loisirs Mille-Roche. Yvon Beauregard promet une soirée mémorable.

Le spectacle en sera un d'humour, dit-il, en compagnie de Roger Bernard, mais le clou de la soirée est un invité surprise. Et rien à faire, M. Beauregard conserve le mystère. Même son épouse, membre du comité organisateur, ignore qui est cet invité surprise! La soirée est offerte au coût de 30 $. Information: (450) 347-8029 ou (450) 357-2799.

Le dimanche 31 janvier se tiendra la traditionnelle célébration eucharistique à l'église Saint-Noël-Chabanel à 11 heures, la glissade sur tubes de 13 à 16 heures (cocarde obligatoire), le patinage libre de 13 à 16 heures, les toutes nouvelles courses de trottinettes des neiges de 13 à 15 heures (cocarde) et le tournoi de ballon-ballai de 13 à 17 heures.

Le tournoi de ballon-ballai reprendra quelques jours plus tard, le vendredi 5 février, de 19 à 23 heures ainsi que le samedi 6 février, de 9 à 23 heures. À cette dernière date aura lieu également un tournoi de ballon-volant de 9 à 23 heures, la glissade sur tubes de 10 à 16 heures (cocarde), le patinage libre de 10 à 16 heures, des promenades de tout-terrain avec traîneaux de 10 à 16 heures (cocarde).

Toujours le samedi 6 février, CIME Mont-Saint-Grégoire animera un atelier de dégustation de tire sur la neige de 13 à 16 heures. Simultanément auront lieu des concours de dessins, des jeux intérieurs et du maquillage des enfants. Pour toutes ces activités, la cocarde



(Photo Jacques Paul)

Le comité organisateur Iber-neige est composé de Yvon Beauregard, Jacques Bessette, Francine Ruest, Micheline Senay, Marcel Larocque, Édith Lacasse, Jean-Yves Lessard et Daniel Lamothe.

chanceuse est obligatoire. Il est aussi à noter qu'un tirage de prix de participation aura lieu à 16 heures.

Pour la journée de clôture du 7 février, un tournoi de ballon-ballai est prévu de 9 à 16 heures tout comme un tournoi de ballon-volant. Le traditionnel brunch au pavillon des loisirs Mille-Roches aura lieu de 10 à 13 heures. Le coût d'entrée est fixé à 7 $ pour les adultes et 3,50 $ pour les enfants âgés de 4 à 12 ans.

Toute la population est conviée au rallye pédestre de 10 à 14 heures. Le dernier départ est fixé à 14 heures. La programmation de la journée prévoit également du patinage libre de 10 à 16 heures, de la glissade sur tubes de 10 à 16 heures et de nouvelles promenades en carriole tirée par des chevaux de 12h30 à 16 heures.

S'ajoutent une autre dégustation de tire sur la neige de 13 à 16 heures, les concours de dessins, les jeux intérieurs et le maquillage des enfants de 13 à 16 heures, les promenades de tout-terrains avec traîneaux de 10 à 16 heures. L'épinglette est une nouvelle fois obligatoire pour ces activités de même que pour participer au sacro-saint bain de neige à compter de 13h30. Un cadeau sera remis à chacun des valeureux participants. On invite ainsi la population d'Iberville à venir encourager Marcel...

De plus, à 14 heures, aura lieu la course à relais du siècle. Plus de détails à ce sujet la semaine prochaine. Information: (450) 357-2799.

La Fête des mitaines débute dimanche à St-Luc

GORETTE LINHARES

La Fête des mitaines débute dimanche à Saint-Luc, dès 13 heures sur le site de la patinoire du canal Chambly, à proximité du pavillon jeunesse, si Dame nature y consent. La première journée du festival se déroulera sous le thème *Une journée bien gonflée*.

Au cours de cette première journée d'activités, les Luçois pourront découvrir de superbes structures gonflables, d'où l'importance de prévoir des bottes pour pourvoir s'y divertir.

Démonstration de cerfs-volants acrobatiques, manèges gonflables, jeu de poches géant, chenille, carrousel, *bungee-trampoline*, labyrinthe, dôme et tunnel compléteront la série des attractions sur le site. Et à l'instar des autres dimanches en fête, il y aura des jeux de glace, maquillage des enfants et musique d'ambiance.

Le Service de loisirs de Saint-Luc se réserve le droit de relocaliser les festivités dans un parc municipal ou encore de les annuler en raison de conditions climatiques inadéquates. En cas de doute, syntonisez la radio locale au 104,1 FM.

Pour information: (450) 359-2480.

Trois dimanches

Le dimanche 31 janvier, les festivaliers sont conviés à la journée thématique *Défi des neiges* La programmation prévoit une démonstration de sauts de barils, trottinettes des neiges, traîneaux à chiens et démonstration de cerfs-volants acrobatiques.

Le festival des neiges de Saint-Luc donnera aussi l'occasion à toute la famille de découvrir des métiers impressionnants. Pompiers, policiers, véhicules lourds de la voirie municipale, maître-chien, palefrenier et acrobate seront sur place lors de la *Journée des métiers* le dimanche 7 février.

À la Saint-Valentin, le dimanche 14 février, la Fête des mitaines se terminera par une *Journée bien sucrée*. Les festivaliers pourront déguster gratuitement de la tire sur la neige. Une fermette sera aménagée sur place et il sera possible d'effectuer une promenade en carriole tirée par des chevaux.



(Photo Jacques Paul)

Roger Duchesne, Maxime Lalonde, Michelle Hébert, Stéphane Beaudin, Caroline Roy, Jonathan Russel, Richard Charbonneau et Mario Lussier sont les membres du comité organisateur de la Fête des mitaines à Saint-Luc.

Pléiade d'activités pour vous sensibiliser à la maladie d'Alzheimer

GORETTE LINHARES

Dans le cadre du mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, la Société Alzheimer du Haut-Richelieu présente une série de conférences et d'activités à compter de demain, jeudi.

D'entrée, rappelons que la maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative. Elle détruit les cellules vitales du cerveau. On prévoit que d'ici 2031, plus de 750 000 Canadiens souffriront de cette maladie et de troubles connexes.

La Société Alzheimer du Haut-Richelieu oeuvre depuis 1989 dans la région. Des services d'information et d'éducation aux familles des personnes atteintes de la maladie sont notamment offerts. Les personnes intéressées peuvent de plus participer aux rencontres d'un groupe de soutien (session de huit rencontres), participer aux café-échanges mensuels ou encore profiter d'un réseau de bénévoles en mesure d'effectuer des rencontres à domicile.

La première activité organisée par le chapitre régional de la Société aura lieu demain, jeudi. Les responsables tiendront un kiosque d'information, de 8 à 10 heures, au CLSC du Richelieu situé au 633, 12e avenue à Richelieu. Le kiosque sera ouvert le jeudi 28 janvier de 8 à 10 heures.

Le lundi 25 janvier, de 13h30 à 15 heures, il sera possible d'entendre une conférence axée sur les services de la Société au Service d'action bénévole Au Coeur du Jardin situé au 1030, rue Notre-Dame à Saint-Rémi. Les responsables seront également présents, de 13h30 à 14h30, au local du Centre d'information et de documentation des femmes du Haut-Richelieu (CID) situé au 311, avenue Venise Ouest à Venise-en-Québec.

Les services de la Société seront une fois de plus à l'honneur lors d'une conférence le mardi 26 janvier, de 9h30 à 10h30, au local du CID situé au 27-A, rue de l'Église à Lacolle ainsi que le mardi 23 février, de 10h30 à 12 heures, dans un HLM situé au 374, rue Saint-Alexandre à Napierville.

La principale conférence du mois de la sensibilisation se tiendra aussi le mardi 26 janvier, à 19 heures, au Centre des aînés johannais à Saint-Jean-sur-Richelieu. La conférencière, Louise Lévesque, professeure à la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, chercheuse au Centre de recherche de l'institut universitaire de gériatrie de Montréal, auteure de *Comprendre pour mieux aider*, axera son propos sur *Comprendre les comportements de votre parent*. Les inscriptions sont obligatoires à cette conférence.

Sensibilisation 1999

Toujours dans le cadre du mois de la sensibilisation, la Société Alzheiner note que les femmes sont plus touchées que les hommes par la maladie d'Alzheimer: elles comptent pour deux tiers des personnes atteintes âgées de plus de 65 ans. Et la plupart des aidants naturels, estime la Société, sont aussi des femmes. Les aidants naturels bénéficient d'un dépliant à leur attention nouvellement publié par la Société.

Ce dépliant porte le titre de *Dix signes de stress chez l'aidant*. Il est partie intégrante de la campagne 1999 de sensibilisation de la Société. Hyperémotivité, dépression, repli sur soi-même, manque de sommeil et épuisement sont les principaux indices de stress chez l'aidant.

Les personnes intéressées peuvent se procurer des exemplaires des dépliants à la Société Alzheimer du Haut-Richelieu située au 125, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Information: (450) 347-5500 ou (514) 990-8262.

- NÉCROLOGIE -

INDEX DES DÉCÈS

- BOURGEOIS (Jean-Paul)
- DE MONTIGNY (Georges)
- GRÉGOIRE BÉDARD (Claire)
- JACQUES VALLIÈRES (Rose)
- LEFEBVRE (Mariette)
- LÉTOURNEAU (Pierre Yves)
- OLIGNY (Yolande)
- RIOUX (Sylvianne)
- SURPRENANT (Ambroise)

BOURGEOIS (Jean-Paul)

À la Résidence Champagnat, le 14 janvier 1999, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jean-Paul Bourgeois, pharmacien, époux de Mme Jacqueline Galipeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Marie (Richard Hatto), Suzanne (Pierre Foglia) et Louis, ses petits-enfants David et Laurence, son frère et sa soeur Guy et Marguerite et son beaux-frère Maurice.

CENTRE FUNERAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRESIDENT
AIME VEZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le lundi 18 janvier à 14 h, en l'Église Saint-Gérard-Majella et de là au crématorium Oligny & Desrochers.

DE MONTIGNY (Georges)

À Iberville, le 18 janvier 1999, est décédé à l'âge de 88 ans, Monsieur Georges De Montigny, époux en première noces de feue Marie-Anne Germain et en deuxième noces de feue Simone Guérin. Il laisse dans le deuil ses enfants Germain (Simonne) et feue Thérèse, ses petits-enfants Alain, Marc, Jean, Michèle, Marie-Hélène, Guy-Robert et Jean-Louis, 11 arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 23 janvier à 11 h en l'Église Saint-Noël Chabanel.

DIRECTION FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC A SAINT-LUC.

La famille sera à l'église 1/2 heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

GRÉGOIRE BÉDARD (Claire)



À la Résidence Champagnat, le 11 janvier 1999 est décédée à l'âge de 75 ans, Mme Claire Grégoire Bédard, épouse de feu Émile Bédard. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jean (Lucette), André (Gaétane), Pierre (Mireille), Paul, Sylvie (Jacques), ses petits-enfants, Martin, Michael, Jonathan et Patricia et un frère, Jacques Grégoire ainsi que plusieurs parents et amis. Une Célébration de la Parole a eu lieu le samedi 16 janvier. L'inhumation des cendres aura lieu en mai prochain.

PRIÈRE À LA SAINTE-VIERGE

La plus belle fleur de Mont-Carmel, vigne pleine de fruits, splendeur du ciel. Mère bénie du Fils de Dieu, Mère Immaculée, assistez-moi. Étoile de la mer, aidez-moi à me montrer que tu es ma mère. Sainte-Marie, Mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous demande humblement du fond de mon coeur de me secourir dans ma demande. Je sais que vous pouvez m'accorder cette demande. Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons confiance en vous (3 fois). Bonne Sainte-Vierge, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Récitez cette prière 3 jours de suite et la faire publier, vous serez exaucé. M.C.Q.

239797-9c33-cg

JACQUES VALLIÈRES (Rose)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 15 janvier 1999, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Rose Jacques, épouse de feu Willie Vallières. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Réjean (Francine Laguë), Roland (Yvette Pelletier), Denise (Claude Poirier), Réjeanne (Réal Dumont), Huguette (Albert Miclette), Jeannine (Louis Lamy), Bruno (Denise Thibodeau), Gaétane (René Hamel), Laurette (Julio De Almeida), Noëlla, Jacqueline (Serge Roy), Micheline (Gérard Caron), Jacques (Lise Quintin), Nicole (Denis Lévesque), Francine (Guy Marchesseault), Claude, Chantal (André Brodeur), ses frères et soeurs, Gérard (Mariette Granger), Simonne, Laurentienne (Adélard Vachon), Carmelle (Willie Dubuc), Fernand (Ida Champagne), ses petits-enfants, arrières-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le lundi 18 janvier à 11 heures en l'église Saint-Edmond, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

LEFEBVRE (Mariette)

À Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le 19 janvier 1999, est décédée à l'âge de 68 ans, Madame Mariette Lefebvre. Elle laisse dans le deuil son conjoint Alpide Arseneau, son fils Alexandre Hamood (Sylvie Labrie), ainsi que plusieurs parents et amis.

Une Célébration de la Parole en présence des cendres aura lieu le jeudi 21 janvier 1999 à 11 h 30 en la Chapelle du

COMPLEXE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC A SAINT-LUC.

La famille sera présente 1/2 heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

LÉTOURNEAU (Pierre-Yves)

À la Résidence Champagnat d'Iberville, le 8 janvier 1999, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Pierre-Yves Létourneau. Outre son épouse Karole Lamer, il laisse dans le deuil ses deux enfants France-Claude et Stéphane, sa belle-fille Katherine Masson-Lamer ainsi que parents et amis. Natif de Latuque et docteur en psychologie, il a travaillé pendant de nombreuses années à l'Institut de Réadaptation de Montréal. Il a terminé sa carrière à son compte, sur la rue Saint-Joseph à Montréal. Le salon funéraire sera la Maison Jean Carbonneau située au 2280, 5e Avenue à Shawinigan-Sud. Le salon sera ouvert de 11 h à 14 h le 22 janvier 1999. Les funérailles auront lieu en la paroisse Notre-Dame de la Présentation au 825, 2e Avenue à Shawinigan-Sud. Des dons peuvent être faits à la Fondation de la Résidence Champagnat d'Iberville.

OLIGNY (Yolande)

À Iberville, le 12 janvier 1999, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Yolande Oligny, épouse de Fernand Boudreau. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses deux filles Monique (Benoit Carignan) et Diane (Alain Gravel), ses 3 petits-enfants, soeurs et frères Rita, Noëlla, Clarisse, Maurice, Réal et Angela, ses beaux-frères et belles-soeurs André, Denise, Réjeanne et Marcel.

CENTRE FUNERAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1RE RUE, IBERVILLE
YVON DESROCHERS, PRESIDENT
AIME VEZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 15 janvier 1999 à 10 h en l'Église Saint-Athanase, suivies de l'inhumation à Iberville.

RIOUX (Sylvianne)

À son domicile de Saint-Luc, le 14 janvier 1999, est décédée à l'âge de 52 ans, Madame Sylvianne Rioux, conjointe de M. Yvan Lacroix. Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil ses beaux-enfants Pascal et Karine, leur conjoint et conjointe, son petit-fils Marc-Olivier, ses frères et soeurs et ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Les cendres seront exposées au

COMPLEXE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC A SAINT-LUC

le samedi 23 janvier à compter de 12 h. Les funérailles suivront à 14 h en l'Église Saint-Luc. Des dons à l'association du cancer seraient appréciés.

SURPRENANT (Ambroise)

Au Centre Georges-Phaneuf, le 9 janvier 1999, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Ambroise Surprenant, époux de Mme Alice Ashby. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Denis et Carmen, ses petits-enfants Annie Daneau et Stéphane, son arrière-petit-fils Alexandre Poissant, ainsi que parents et amis.

Les funérailles auront lieu le 13 février 1999 à 10 heures en l'Église Sainte-Sabine à Sainte-Sabine, suivies de l'inhumation au cimetière de Sainte-Sabine.

Remerciements GUÉRIN (Denis)



Suite au décès de M. Denis Guérin survenu le 13 décembre 1998, son épouse, Mme Claire LeSieur ainsi que ses enfants et petits-enfants désirent remercier sincèrement parents et amis pour toutes les marques de sympathie témoignées soit par dons, offrandes de messe ou assistance aux funérailles.

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Remerciements MAILLOUX (André)

Suite au décès de M. André Mailloux, survenu le 9 janvier 1999 à l'âge de 47 ans, son épouse Hélène et la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoignés des marques de sympahtie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Depuis 1955
Mme Clouâtre Fleuriste INC.
Ligne Complète
Nous livrons à travers le monde
(514) 347-0311
(888) 347-0311 É.-U., Canada
105, 2e Avenue, Iberville
041917-c28-r

Remerciements CHAMPOUX-FAUCHER (Elméria) 1908-1999

Suite au décès de Mme Elméria Champoux-Faucher, épouse de feu Camille, survenu le 2 janvier 1999 à l'âge de 90 ans et 4 mois. Les parents et amis remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie. Reconnaissance spéciale au personnel du Centre Georges-Phaneuf à Saint-Jean-sur-Richelieu et au Centre Funéraire Oligny & Desrochers pour leur bon service.

Remerciements GADBOIS (Bernard)

Suite au décès de M. Bernard Gadbois, survenu le 3 janvier 1999, sa conjointe Mme Hélène Nolin ainsi que sa fille Marie-Claude, désirent remercier sincèrement parents et amis pour toutes les marques de sympathie témoignées soit par dons, offrandes de messe ou assistance aux funérailles.

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaisance et considère ces remerciements comme personnels.

Les familles Gadbois et Nolin

1er anniversaire FRÉGEAULT (André)

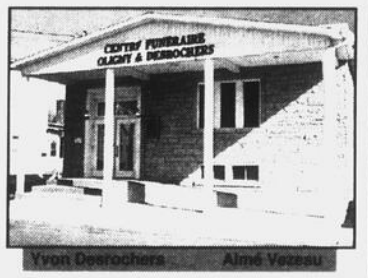


Déjà un an le 17 janvier

Un grand homme nous a quitté. Je remercie sincèrement nos familles, copains et copines ainsi que les amis pour leur sympathie, les fleurs, les messes et les dons fait à la Fondation des maladies du coeur.

De sa conjointe, Huguette Lord

Donner, c'est leur redonner espoir.
Association Canadienne de la Dystrophie Musculaire
1425, René-Lévesque Ouest, bureau 506, Montréal (Québec) H3G 1T7 Tél. 1 800 567-ACDM

Centre funéraire Oligny & Desrochers


Yvon Desrochers Aimé Vezeau
Pour un service personnel dans le respect et la dignité
Avez-vous pensé à vos préarrangements?
110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville
346-1124
094066-9c32-j

1er anniversaire ROY (Diane) 25 janvier 1998



Chère Diane,

Il y a déjà un an que tu nous as quitté. Ma bien-aimée où que tu sois nous pensons à toi.

Yves, Charles, ta mère, ta soeur et tres frères

1er anniversaire THOUIN (Valérien)



Nous nous souvenons de ton dévouement pour nous tous, de ta bonté et de ton sourire. Tu es toujours présent parmi nous.

Ton épouse Laetitia Blais et les famille de Gérard, Laurent, Jean, Monique et Paul

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...
Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu
Une nouvelle image, mais un même don du cœur. Donnons à la fondation.
Renseignements : 359-5777
Livraison de certificats 346-6868
Formulaires « In Memoriam » disponibles dans tous les salons funéraires de la région
133192-c26-r

-NÉCROLOGIE-

1er anniversaire

BOULAIS
(Roland)
1920-1998

Déjà un an que tu es parti, tu nous manques même si tu es toujours présent dans nos pensées et dans nos coeurs. Tu nous as tant apporté, merci. Maintenant nous te savons délivré et heureux. Protège-nous toujours et aide-nous à continuer avec paix, amour, foi et sérénité.

Ton épouse Berthe Bérard et ta famille.

1er anniversaire

NARBONNE
(Jean-Baptiste)



Déjà un an que tu nous as quitté mais ta présence est toujours là. Nos pensées sont pour toi car tu as laissé un souvenir impérissable. Nous t'aimerons toujours.

Ton épouse Huguette, tes enfants et toute la famille.

5e anniversaire

MICHAUD
(Francis)



À l'aube du 22 janvier 1994, tu fermais les yeux malgré notre déchirement. Notre douleur s'est alors faite distraite comme tu souhaitais. La fin de tes souffrances nous a aidé à surmonter le vide de ton départ. Tu nous manques encore tellement. Continue de veiller sur nous.

Avec toute notre tendresse pour toujours.

Cécile, Jean-Marc et la famille

12e anniversaire

L'HEUREUX
(Ghyslaine)



Chère Ghyslaine

Déjà douze ans se sont écoulés depuis ton départ. Chaque année à cette date, le 26 janvier, je suis fidèle au rendez-vous et aujourd'hui que tous ceux qui t'on connu et aimé aient une pensée spéciale pour toi.

Denis



Autodéfense et prévention

Un cours d'autodéfense et de prévention destiné aux enfants âgés de 6 à 12 ans sera offert le vendredi 5 février, de 13 à 16 heures (journée pédagogique), au Centre Paulinois de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. L'inscription est offerte au coût de 15 $ par enfant et se fait au Centre Paulinoix. Pour information: (450) 291-3808.

Au programme: sensibilisation aux différents types d'agressions dont les enfants sont le plus souvent victimes; pratique du cri et de la fuite; simulation de pièges; importance de ne pas garder de secrets. Les techniques physiques d'autodéfense seront notamment enseignées, à savoir les coups frappés (pieds et mains), dégagement de poignets et roulades.

Encore trois jours pour s'inscrire aux loisirs à Iberville

La période d'inscription aux ateliers d'hiver pour les enfants et les adultes, dispensés par la Commission des loisirs d'Iberville, est prolongée jusqu'à vendredi. Il suffit de se présenter au 874, rue Curé-Saint-Georges, de 9 à 12 heures et de 15 à 17 heures.

Bri-co-chat (3 à 5 ans), ballet-jazz (5 à 7 ans et 7 à 12 ans), les *p'tits marmitons* (6 à 8 ans), formation clavier/ synthétiseur (7 à 12 ans), gardiens avertis (12 ans et adultes), dessin (13 à 16 ans et adultes), hockey cosom (7 à 14 ans et 13 à 16 ans), badminton (adultes), volley-ball (adultes), karaté (7 à 14 ans) sont au nombre des ateliers offerts. Divers tarifs sont exigés.

La Commission des loisirs d'Iberville offre gratuitement aux adultes des cours de premiers soins d'une durée de 16 heures subventionnés par le Fonds du verglas. Les cours de secourisme d'urgence (8 heures) et de réanimation cardiorespiratoire (plus ou moins 8 heures) sont aussi offerts. Les dates de ces ateliers seront fixées selon la demande.

Les non-résidents doivent ajouter 50% du coût de l'activité à l'inscription. Prière d'inscrire le nom de l'enfant ainsi que le nom de l'atelier à l'endos du chèque fait à l'ordre de la Commission des loisirs d'Iberville et d'effectuer un chèque par coupon d'inscription. Une preuve de résidence peut être exigée.

La Commission des loisirs d'Iberville se réserve le droit d'annuler un atelier si le nombre d'inscription n'est pas suffisant. Aucun remboursement ne sera octroyé sauf sur présentation d'un certificat médical et ce, au prorata de l'utilisation.

Information: (450) 357-2799

N'oubliez pas cette semaine

Association NDA

Des places sont toujours disponibles à l'atelier de badminton libre de l'Association paroissiale Notre-Dame-Auxiliatrice (NDA). Amorcée le 11 janvier, la session d'une durée de 15 semaines se termine le 3 mai.

L'activité se déroule au Centre Notre-Dame situé au 435, rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu, de 19h30 à 21h30, les lundis soirs. Un montant de 40 $ est exigé à chacun des joueurs pour la saison ou encore 5 $ pour un soir.

On s'information auprès de Michel Lord: (450) 348-9821, après 17 heures.

Horticulture L'Acadie

La Société d'horticulture de L'Acadie vous invite à sa prochaine activité ce vendredi, à 19h30, à la salle de conférence du Centre de recherche et de développement en horticulture, agriculture et agro-alimentaire Canada, situé au 430, boulevard Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le thème de l'activité sera *Les azalées et les rhododendrons*. Les participants y apprendront qu'azalées, rhododendrons, bleuetiers, bruyères, pieris et kalmia sont toutes des plantes qui exigent un sol acide pour croître, un phénomène plus rare dans le monde végétal.

L'activité sera animée par Jack Van Gemeren, ex-responsable du jardin Leslie Hancock au Jardin Botanique de Montréal. Le coût est fixé à 3 $ pour les membres et 6 $ pour les autres. Des prix de présence seront attribués et un léger goûter sera servi au cours de la soirée.

Information: Michel Lareau au (450) 347-0219, ou Suzanne Dupuis (450) 346-3115.

AQDR Haut-Richelieu

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées du Haut-Richelieu (AQDR), propose un atelier d'échanges animé par Claudine Monette, notaire, axé sur le mandat d'inaptitude, les types de curatelle et la succession, lundi prochain, à 19 heures, au Complexe OASIS, situé au 1050, rue Stéfoni à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La réunion mensuelle de l'AQDR, section du Haut-Richelieu, se tiendra vers les 20h15. Bienvenue aux membres et au grand public. Pour réservation à l'atelier d'échanges, prière de téléphoner au (450) 348-0766.

Mouvement Aramis

Le mouvement Aramis entame sa nouvelle année par le lancement d'un prix destiné au bénévole de l'année, le prix Daniel Patenaude, décédé à l'automne. L'activité se tiendra samedi, à 20 heures, au 1, route 35 à Iberville. Information: Roger Martins au (450) 359-6506, (514) 898-6179, ou Michel Croteau au (450) 497-3776.

Adothèque

La maison des jeunes de Saint-Luc, l'Adothèque, offrira le mardi 26 janvier, de 18 à 20 heures, un nouvel atelier de formation pour les adolescents. Cet atelier gratuit portera sur l'affirmation de soi et la communication. La date limite pour s'inscrire est fixé à demain, jeudi.

Information: (450) 359-4334. L'Adothèque est située au 112, rue Clermont, à Saint-Luc. Les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de 15 heures à 20h30, le vendredi de 16 à 22 heures. Les adeptes de l'Adothèque doivent aussi prendre note que les activités en gymnase reprendront tous les mercredis à 17h45, dès le 27 janvier.

Brunch interparoissial

Les conseils de fabrique des paroisses Saint-Noël-Chabanel et Saint-Athanase s'unissent pour vous inviter à un brunch interparoissial le dimanche 14 février, de 10 à 14 heures, au sous-sol de l'église Saint-Noël-Chabanel situé au 815, 2e rue à Iberville.

Les billets seront en vente à la porte au coût de 8 $ pour les adultes et 4 $ pour les enfants de niveau primaire. C'est gratuit pour les tout-petits. Les profits du brunch iront à la réparation des clochers de l'église Saint-Athanase. Information au (450) 347-4941 ou (450) 347-1188.

Concours religieux

Les jeunes adultes âgés entre 14 et 25 sont invités par le Service de pastorale-jeunesse du Diocèse de Saint-Hyacinthe à partager leur vision de Dieu à l'aide de leurs talents artistiques. Les cinq catégories de participation sont la chanson, la danse, l'écriture, l'image et la forme.

Des bourses d'une valeur totale de 2000 $ seront remises aux finalistes et aux gagnants. La période d'inscription se termine le mercredi 21 mars. Les résidents du diocèse âgés de 14 à 25 ans sont admissibles à la condition de ne pas être un professionnel dans la catégorie choisie et d'être disponible pour prendre part à la finale diocésaine. Information: (450) 773-8583 poste 224 ou poste 268.

Bénévoles patinoires

Les Amis du canal Chambly sont à la recherche de bénévoles pour remplir diverses tâches à la patinoire du canal à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les Amis offrent les dîners, les soupers, des cadeaux. Information: Caroline Rousseau au (450) 990-0139.

Inform'elle

Inform'elle est un organisme sans but lucratif spécialisé en droit de la famille à l'oeuvre depuis 20 ans. Vous vous posez des questions sur la pension alimentaire pour vos enfants ou pour vous-même? Sur les modalités et les procédures de votre divorce ou séparation? Sur la médiation familiale? Sur l'union libre? Sur le testament et le mandat? Sur vos droits et obligations sur d'autres thèmes légaux ou para-légaux qui touchent le droit familial?

Pour obtenir des informations, il suffit de téléphoner au service téléphonique d'informations juridiques d'Inform'elle (gratuit), du lundi au vendredi, de 9 heures à 16h30, au (450) 443-8221.

Chalet dans Normandie

Peu importe la température, le Chalet des loisirs Normandie accueille les citoyens du lundi au vendredi, de 16 à 21 heures, le samedi et dimanche, de 10 à 21 heures. Tables de mississipi, de tennis de table et jeux de société sont disponibles sur place. Information: (450) 357-2069.

Cuisine collective

Famille à Coeur offre un service de cuisine collective: *la marmite familiale* et *les nourissons*. Information: (450) 346-1734.

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom: .....
Adresse: ..... App.: .....
Ville: ..... Code postal: .....
Téléphone: .....

Nom de la personne décédée: .....
Date de la publication : .....

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

227589-c26-r



Malgré la crise du mois de janvier

Les mises en chantier en hausse de 12% en 1998

GILLES BÉRUBÉ



À contre-courant du reste du pays et plus particulièrement de la Montérégie, l'industrie de la construction domiciliaire est demeurée en progression dans l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu en 1998. Le nombre de mises en chantier résidentielles a été en hausse de 12% par rapport à 1997 pour atteindre 383 unités. On est encore loin du rythme d'activité du début de la décennie, mais au moins, le mouvement à la hausse se maintient.

L'an dernier, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a enregistré 383 mises en chantier résidentielles dans l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il s'agit d'une augmentation de 12% par rapport aux 342 unités mises en chantier en 1997. C'est le marché des immeubles à appartements qui a connu la plus importante progression malgré un taux de vacance encore élevé sur le marché locatif. 101 logements locatifs et en copropriété ont été construits en comparaison de 61 en 1997. L'augmentation est de 65,5% pour l'agglomération.

Le marché des maisons en rangée et jumelées continue de régresser, un mouvement amorcé depuis le début de la décennie. La SCHL a enregistré 16 unités dans cette catégorie par rapport à 28 en 1997. La baisse est de 42%. On peut penser que le plein de clientèle est fait pour ce produit d'habitation qui s'adresse habituellement au marché des acheteurs d'une première maison.

Enfin, dans la catégorie des maisons détachées, l'activité s'est maintenue avec une hausse de 5% des mises en chantier. La construction de 266 maisons a été lancée par rapport à 253 en 1997. Il faut retourner à 1991 pour retrouver une activité plus importante dans ce domaine.

Dans l'agglomération, c'est toujours à Saint-Luc que l'industrie est la plus active. En tout, 186 unités ont été mises en chantier, dont 144 maisons unifamiliales détachées. C'est plus de la moitié des mises en chantier dans cette catégorie. 10 unités en rangée et 32 unités dans les immeubles à appartements ont été construites.

Saint-Jean

À Saint-Jean, 58 appartements, six maisons jumelées ou en rangée et 69 maisons détachées ont été mis en chantier pour un total de 133 unités. Comme l'an dernier, Saint-Athanase arrive au troisième rang avec 43 unités. En 1997, 26 mises en chantier y avaient été enregistrées. En 1998, 36 maisons détachées et six maisons en rangée ou jumelée ont été construites.

Cette année, la SCHL inclut les mises en chantier de L'Acadie dans celle de l'agglomération. Quatorze maisons y ont été mises en chantier. Enfin, Iberville a enregistré la construction de trois maisons et de quatre appartements. Notons que l'activité a été à la hausse dans toutes les municipalités de l'agglomération.

Dans l'ensemble du pays, l'industrie de la construction résidentielle a régressé d'un peu moins de 6% alors qu'elle a augmenté de 1% dans l'ensemble du Québec. Dans le Grand-Montréal, on enregistre une légère baisse de 2%, essentiellement en raison d'une baisse importante sur la Rive-Sud (-22%). Sur l'île de Montréal (+12%), dans Vaudreuil-Soulanges (+12%) et dans le secteur de Laval et de la Rive-Nord (+2%), la SCHL a enregistré une hausse d'activité.

Montérégie

Dans l'ensemble de la Montérégie, l'activité a été à la baisse. 4072 mises en chantier ont été enregistrées en 1997 contre 3317 en 1998. C'est 19% de moins. La Rive-Sud a donné le ton avec une chute de 22% du nombre d'unités mises en chantier. À Saint-Hyacinthe, la baisse est de 4%. En chiffre, cela représente six unités en moins. On peut donc parler de stabilité. L'agglomération de Sorel-Tracy enregistre une hausse de 9%, soit quatre unités de plus. À Valleyfield, le marché a ralenti avec 27 mises en chantier contre 42 en 1997. La baisse est de 36%. La situation est semblable à Granby, où le nombre de mises en chantier est passé de 343 à 266, pour une diminution de 22%.

Depuis plusieurs années déjà, l'agglomération de Saint-Jean se démarque par rapport aux autres agglomérations de la Montérégie. L'activité y est proportionnellement plus grande. Cette situation est attribuable au rôle de banlieue de Montréal. En ce sens, elle aurait dû suivre le rythme de la Rive-Sud. Cette année, l'activité a continué de progresser dans la région alors qu'elle a connu une chute importante sur la Rive-Sud.

Précisons enfin que les statistiques de la SCHL sont établies à partir des rapports mensuels que lui transmettent les municipalités. Ses inspecteurs visitent systématiquement les chantiers pour s'assurer que les travaux ont bel et bien démarré. Avant de porter une mise en chantier aux statistiques, il faut au moins que les fondations aient été coulées.

(Photo Jacques Paul)

Mises en chantier résidentielles annuelles
Agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu

ANNÉE	Maisons détachées	Variation %	Jumelées et en rangées	Variation %	Appartements et autres	Variation %	Total	Variation %
1998	266	5,1%	16	- 42,8%	101	65,5%	383	12%
1997	253	48%	28	3,7%	61	134%	342	54%
1996	169	53%	27	- 15%	26	- 58%	222	9%
1995	110	- 50%	32	- 56%	62	- 49%	204	- 51%
1994	223	- 4,7%	74	- 20%	121	- 40%	418	- 21%
1993	234	- 5,2%	92	- 58%	202	- 1%	528	- 26%

Source: SCHL

SCHL3-9c33-L

Le Grand Verglas a freiné la construction sur la Rive-Sud

La chute des mises en chantier sur la Rive-Sud de Montréal est un phénomène ponctuel attribuable au Grand-Verglas, estime M. Jean Laferrière, analyste de marché à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Cela n'explique toutefois pas pourquoi l'industrie a continué de progresser dans l'agglomération de Saint-Jean. On peut penser que sans le verglas, l'industrie locale aurait été encore plus active.

Dans l'ensemble du Grand Montréal, l'activité de la construction a été à peu près stable en 1998. Le nombre de mises en chantier a accusé un recul de 2%. Il a progressé sur l'île de Montréal, sur la Rive-Nord et Laval et dans la région de Vaudreuil-Soulanges. Il a baissé de 22% sur la Rive-Sud.

Si l'on met ensemble les chiffres de 1997 et de 1998, l'activité de la construction sur la Rive-Sud se compare à celle des autres grands secteurs de la région métropolitaine. La situation n'est pas si catastrophique, analyse M. Laferrière. Il observe toutefois que la crise du verglas a provoqué une coupure sur le marché de la Rive-Sud. Il croit que le marché reprendra de la vigueur en 1999.

D'une part, la confiance des résidents du secteur a été affectée. En 1998, ils ont eu autre chose à faire que d'acheter une maison. D'autre part, il est vraisemblable que les acheteurs ne sont tout simplement pas venus magasiner de maisons sur la Rive-Sud, en janvier et février dernier, à une période de l'année à laquelle ils commencent habituellement à se manifester. Ils ont trouvé ailleurs.

Dans l'ensemble de la Montérégie, on a aussi assisté à une baisse alors que le marché s'est maintenu à Saint-Jean. Il faut rappeler que l'agglomération de Saint-Jean se situe dans la deuxième couronne de banlieue de Montréal, ce qui n'est pas le cas pour les autres centres urbains. M. Laferrière pense qu'il serait intéressant d'isoler les chiffres de mises en chantier pour la deuxième couronne. Dans des localités comme Candiac, Chambly ou Beloeil, l'activité a possiblement été à la hausse, mais leurs statistiques se trouvent noyées dans celles de la Rive-Sud et du Grand-Montréal.

Chose certaine, M. Laferrière ne croit pas que la première ceinture de Montréal soit saturée. Il note par exemple que Longueuil est l'une des localités où il se construit le plus de propriétés en condominium. Il concède que dans la première couronne, les prix sont plus élevés, mais c'est aussi le cas à Montréal, où la construction se porte mieux. Par les temps qui courent, il se crée des emplois permanents, à Montréal. Cela se reflète sur la construction et sur le type de résidences en demande.

Par ailleurs, M. Laferrière constate que les maisons en rangée et semi-détachées sont nettement en perte de vitesse, tout comme ici, dans l'agglomération de Saint-Jean. M. Laferrière note que ce produit a connu de la popularité auprès des acheteurs d'une première maison. Actuellement, le marché de la revente offre encore de bonnes occasions. Les locataires se tournent vers ce marché, quand ils veulent accéder à la propriété. En outre, il se développe de nouveaux modèles de maisons unifamiliales détachées à bas prix qui trouvent plus facilement preneurs que les maisons en rangée. Ces nouveaux concepts misent sur des terrains plus petits pour réduire les coûts et les prix.

Mises en chantier dans les secteurs urbains de la Montérégie
Nombres d'unités totales (12 mois)

Secteur	1997	1998	Variation
Rive-Sud	3162	2460	- 22%
Saint-Jean	342	383	12%
Saint-Hyacinthe	138	132	- 4%
Sorel - Tracy	45	49	9%
Valleyfield	42	27	- 36%
Granby	343	266	- 22%
Montérégie	4072	3317	- 19%

Source: SCHL

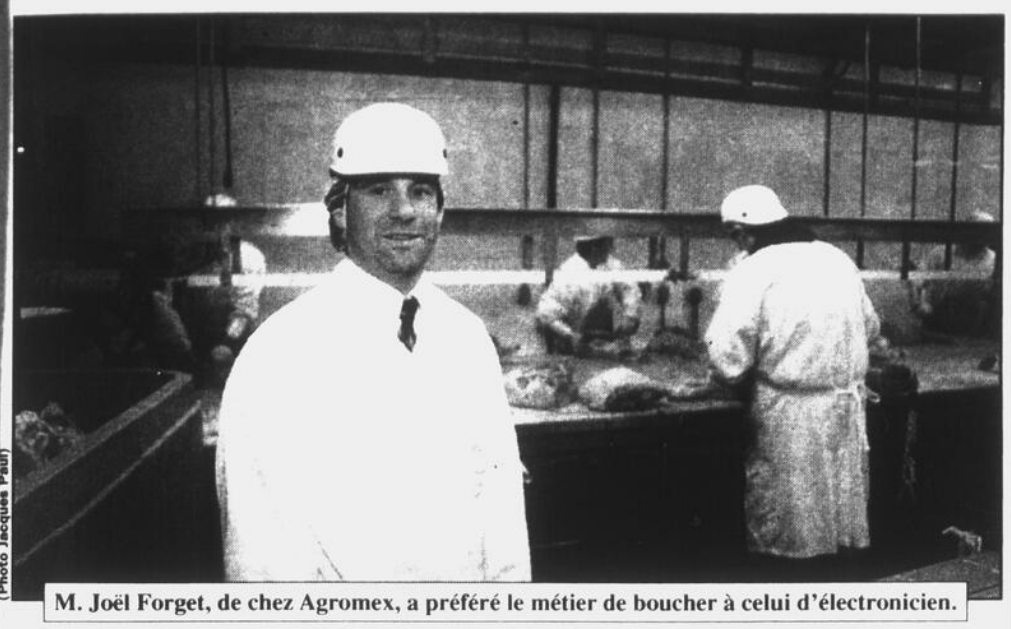
SCHL1-9c33-L

Mises en chantier résidentielles par municipalité en 1998
Agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu

Municipalités	Maisons détachées	Jumelées et en rangées	Appartements et autres	Total
Iberville	3	0	4	7
Saint-Athanase	36	0	7	43
Saint-Jean-sur-Richelieu	69	6	58	133
Saint-Luc	144	10	32	186
L'Acadie	14	0	0	14
Total	266	16	101	383

Source: SCHL

SCHL2-9c33-L



(Photo Jacques Paul)

M. Joël Forget, de chez Agromex, a préféré le métier de boucher à celui d'électronicien.

Boucher industriel, un métier d'avenir

GILLES BÉRUBÉ

Quand il a annoncé à sa mère qu'il laissait ses cours d'électronique pour devenir boucher, Joël Forget lui a donné un choc. Il suivait pourtant les traces de son père et de son grand-père, mais tout jeune, il s'était juré que ce ne serait pas sa voie. Et pourtant, il décrit aujourd'hui ce métier avec enthousiasme. Boucher, c'est un métier international qui ne connaît pas de creux cyclique. Un métier qui fait appel à beaucoup de connaissances, à la dextérité et à la pratique.

Cet automne, l'industrie de l'ébénisterie et celle de la transformation de la viande ont mis sur pied chacun leur programme de formation. Les effectifs pour le cours d'ébénisterie ont été vite comblés. À court terme, les perspectives de travail sont sûres. À plus long terme, on verra. Dans la transformation de la viande, les candidats ne se sont pas bousculés au portique, même si dans ce cas, les besoins de main-d'oeuvre sont plus élevés et la stabilité du travail est plus grande. Les organisateurs du cours ne s'en sont pas étonnés. Le métier de boucher est mal-aimé, mais surtout méconnu.

Ce cours, rappelons-le, est l'initiative d'un groupe d'entreprises de la région qui éprouvent des problèmes à recruter de la main-d'oeuvre qualifiée. Elles sont supportées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières et par le Centre local d'emploi. Le cours d'une année conduit à un emploi assuré. Le programme, qui commence en février, prévoit 408 heures de formation théorique à l'école et 1392 heures de pratique en industrie. Pendant leur formation, les étudiants sont rémunérés. Une fois sur le marché du travail, ils peuvent s'attendre à être payés entre 9 et 15$ l'heure.

Au départ, le comité formé pour structurer le projet était conscient du défi de valoriser le métier. Quand on leur a proposé d'en parler, de ce métier, ils ont vite sauté sur l'occasion. M. Joël Forget travaille pour la compagnie Agromex. Il fait partie du comité comme représentant syndical. M. Éric Brepols, lui, est consultant. Il est chargé de coordonner le comité et le programme. Belge d'origine, il est aussi boucher de métier. Un métier international, fait-il valoir, qui lui a permis de franchir les frontières sans manquer de travail.

Le grand-père de Joël Forget exploitait un petit abattoir à Sainte-Élizabeth, dans la région de Joliette. Il avait sept ans, quand son grand-père lui a fait visiter l'usine. Il n'avait pas aimé et s'était dit qu'il ne ferait jamais ce métier. Pourtant, les années ont passé. Il est retourné à l'usine. Il se souvient quand, sous l'influence des Européens, ils ont commencé à raffiner les coupes de viande. La première fois qu'il avait vu des côtelettes papillons, il avait trouvé ça beau, se souvenant qu'il avait fait la comparaison avec des darnes de saumon.

Virage

Venu résider dans la région, il avait commencé à étudier en électronique. «C'est plate, l'électronique», tranche-t-il. Il se souvenait d'une conversation avec son professeur de chimie, à la polyvalente Armand-Racicot. Ce dernier lui avait vanté le métier de boucher. Il a décidé de laisser tomber pour s'inscrire à l'Institut national des viandes, un établissement maintenant fermé. La décision avait laissé sa mère pour le moins perplexe. Elle l'avait prévenu que le métier était difficile.

Quand même! Boucher, c'est pas un travail monotone? Vrai, comme dans tout métier, il y a du travail à répétition. Mais voilà nos deux interlocuteurs qui s'emballent en parlant de couleurs, de plateaux de viandes attrayants, du grain de la viande, de muscles, de coupes primaires, de coupes secondaires, de produits finis dans l'assiette, d'assaisonnements, de roulés, de rôtis, de normes internationales, des goûts des Néo-Zélandais, de spécifications des clients, des normes sanitaires et on en passe.

Sale

Le métier de boucher laisse l'image d'un travail sale et pourtant, les normes d'hygiène de l'industrie sont presque aussi sévère que celles des hôpitaux, réplique M. Brepols. Le métier exige beaucoup de connaissances. En fait, un boucher industriel doit connaître plus de coupes que le boucher local. Ce dernier doit répondre aux goûts de sa clientèle. Dans l'industrie, on répond au goût de la planète. M. Forget se souvient des coupes presque rudimentaires, à l'entreprise de son grand-père.

Aujourd'hui, les entreprises doivent répondre à une multitude de spécifications selon le marché auquel le produit est destiné. Les coupes destinées à la région de New York ne sont pas les mêmes que celles qui sont expédiées en Thaïlande ou en Californie. Les goûts des Japonais diffèrent beaucoup de ceux des Australiens. Même sur le marché québécois, les spécifications peuvent être différentes. Au Québec, il y a trois manufacturiers de bacon. Chacun a sa norme. D'une commande à l'autre, le produit est différent.

Pour l'industrie, l'embauche de bouchers compétents peut devenir un avantage concurrentiel tant sur le marché domestique qu'à l'exportation. Une pièce de viande bien tranchée se vend mieux. Un bon boucher réduit les pertes. Avec une main-d'oeuvre mieux formée, l'industrie pourrait plus facilement ajouter de la valeur à ses produits. Ce n'est pas un détail. Le secteur québécois de la viande exporte pour 800 millions par année, sans compter ses expéditions sur le marché domestique.

Les personnes intéressées par ce programme de formation doivent contacter Mme Francine Dussault, à la commission scolaire, au 359-6411.

Commission des lésions professionnelles: le bureau de Saint-Jean ouvert à la mi-mai

GILLES BÉRUBÉ

La Commission des lésions professionnelles du Québec ouvrira son bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu à la mi-mai. D'ici là, les travailleurs et les employeurs de la région sont invités à s'adresser au bureau de Montréal quand ils veulent contester une décision de la Commission de santé et de sécurité au travail. À Saint-Jean, le nouveau bureau sera situé au 1005, boulevard du Séminaire Nord.

L'an dernier, le gouvernement du Québec a modifié la procédure d'appel des décisions de la CSST. Il a créé la Commission des lésions professionnelles (CLP), le tribunal administratif de dernière instance chargé d'entendre et de décider des contestations des travailleurs et des employeurs insatisfaits d'une décision de la CSST.

La CLP a entrepris, dans les derniers mois de 1998, d'établir son réseau de bureaux. La Direction régionale de Longueuil a ouvert ses portes en décembre. D'ici mai, le réseau doit être complété à travers le Québec. Une porte-parole de la CLP, Mme Marie-France Dufour, indique que le réseau comptera quinze directions régionales et cinq bureaux locaux, dont celui de Saint-Jean-sur-Richelieu. La Commission souhaite demeurer près de sa clientèle pour assurer une bonne accessibilité à ses services.

À Saint-Jean, le nouveau bureau doit ouvrir plus exactement le 17 mai. D'ici là, indique notre interlocutrice, les employeurs et les travailleurs de la région doivent continuer de s'adresser au bureau de Montréal, même si la Direction de Longueuil est en place. À Montréal, le numéro pour rejoindre la Commission des lésions professionnelles est le 873-7188.



(Photo Jacques Paul)

Le bureau de Saint-Jean sera situé au 1005, Séminaire Nord.



Denis Paradis
Député / M.P.
Brome-Missisquoi

CANADA

19-A, rue Principale
Bedford J0J 1A0
Tél.: (450) 248-1179

104, rue Sud, bureau 100B
Cowansville J2K 2X2
Tél.: (450) 266-6062

238497-9c33-g

Les produits financiers, un monde mystérieux!

Nous sommes là pour :

- vous aider à les comprendre,
- trouver, avec vous, ceux qui vous conviennent,
- en suivre la croissance,
- vous informer régulièrement de leur évolution,
- vous proposer des changements à leur apporter,
- vous recommander les stratégies adaptées à l'évolution de la situation économique, politique, démographique

Nous vous assurons un service personnalisé, une relation de confiance et de la stabilité puisque nous sommes encore et toujours là...

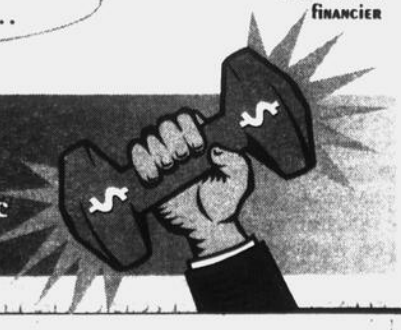


FRANCINE MORIN-BOUCHER
B.A.A., A.V.A.
Planificateur financier

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER...

Pour plus de renseignements, contactez-nous.

AGENCE FRANCINE MORIN-BOUCHER INC.
Représentante auprès de Services en Placements PEAK
480, rue Des Fortifications, Saint-Luc
359-4170 • 990-1437
(s.v.p. prendre rendez-vous)
Internet: fm.boucher@sympatico.ca



239917-9c33-g

Quittances hypothécaires: un beau casse-tête pour les courtiers d'immeuble

GILLES BÉRUBÉ

L'affaire Caroline Gauthier risque de causer bien des maux de tête aux courtiers d'immeuble. En fait, ils n'osent croire que les banques ne sauront pas s'adapter à la situation. Elles devront, pensent-ils, au risque de perdre de la clientèle.

Rappelons qu'en décembre, la Chambre des notaires a avisé ses membres que dorénavant, ils ne pourront plus assumer les risques liés à un état de compte hypothécaire provisoire remis par une institution financière. Ils devront attendre de recevoir la quittance hypothécaire avant de payer le vendeur d'une maison.

Le Canada Français a fait état de ce dossier dans son édition de la semaine dernière. Précision que ce n'est pas la consommatrice, mais la notaire, Me Caroline Gauthier, qui a laissé son nom à la cause. Au début de la décennie, Me Gauthier a agi comme notaire dans une transaction immobilière. Elle a remboursé le créancier hypothécaire et payé le vendeur sur la foi du relevé hypothécaire provisoire fournit par l'institution, la Société hypothécaire BNE. Cet usage basé sur la confiance est établi depuis longtemps.

En fournissant l'état de compte, l'employée de l'institution a commis une erreur de plusieurs milliers de dollars. Ultérieurement, le créancier a exigé le remboursement de cette somme avant d'émettre la quittance sur le prêt. À ce moment, le notaire avait versé l'argent au vendeur. L'affaire s'est retrouvée devant les tribunaux. Le juge de première instance a donné raison à la notaire, mais la Cour d'appel du Québec a renversé le jugement. La demande d'autorisation d'en appeler devant la Cour Suprême a été rejetée.

Solutions

Selon la Chambre des notaires, ses membres ont deux solutions. La première est de retarder le paiement au vendeur tant que le notaire n'obtiendra pas un état de compte irrévocable renfermant l'engagement ferme d'émettre la quittance moyennant le paiement de la somme indiquée à l'état de compte. De façon générale, les institutions prennent une semaine et demie à deux semaines pour émettre la quittance, mais dans certains cas, le délai peut être de deux à trois mois.

L'autre solution sera d'informer les parties (le vendeur et l'acheteur) pour qu'ils décident de la marche à suivre. Ainsi, le notaire peut obtenir d'eux par écrit une autorisation à procéder même s'il n'a pas obtenu l'engagement irrévocable de l'institution financière. Si le retard cause préjudice au vendeur, ce dernier pourra en discuter avec son institution. Aux yeux de la Chambre des notaires, il n'est pas abusif que le client exige de son créancier un état de compte fiable, précis et final.

Courtiers

Et les courtiers? Le milieu local de l'immeuble a appris la nouvelle par le journal. Il semble pour le moins perplexe face à cette situation et il arrive mal, pour le moment, à en mesurer la portée. Mme Colette Bonenfant, du Permanent, avoue ne pas trop savoir quoi en penser. Elle devait en discuter lors d'une réunion avec les agents hier mardi. Pour eux, le problème se pose pour les transactions signées en série.

Il est courant que le vendeur d'une maison passe chez le notaire deux jours plus tard pour acheter une nouvelle propriété. La coordination de ces transactions n'est pas un détail. La prise de possession de l'immeuble et l'occupation de la maison sont aussi en cause. Il n'est pas question d'acheter une nouvelle maison sans argent. Qu'arrive-t-il s'il faut deux semaines pour recevoir le paiement de la vente de sa maison?

En essayant l'exercice sur papier, M. Sylvain Cousineau, des Immeubles Immax, avoue qu'il arrive mal à mesurer l'impact. En allongeant le délai entre deux transactions, ça peut toujours s'arranger, mais il faut à tout le moins être sûr du délai. Si la quittance doit arriver au bout d'une semaine et qu'on l'obtient deux semaines plus tard, plus rien ne marche.

Série

Deux ventes en série, c'est courant, quand arrive le mois de juin, indique Mme Bonenfant. Trois ou quatre en série, ce n'est pas rare. M. Cousineau a déjà planifié quatre transactions en cascade pour juin prochain. Nos deux interlocuteurs pensent que la situation ne pourra pas rester comme ça. Les institutions qui ne voudront pas s'engager à libérer leurs créances rapidement et de façon irrévocable vont perdre des clients, pensent-ils.

En attendant, il y a toujours moyen, dans certains cas, de prévenir le problème en signant les transactions immédiatement. Il est courant que les accords de principes surviennent dans les premiers mois de l'année, les transactions finales étant signées en juin, à l'approche de la période des déménagements. Il est possible de vendre sa maison tout de suite et d'en devenir locataire jusqu'au déménagement. Ainsi, tout le monde a tout le temps voulu pour régler les procédures.

Pour les locataires qui achètent leur première maison, ce n'est pas toujours possible, indique M. Cousineau. Plusieurs utilisent leur remboursement d'impôt comme comptant. Les acheteurs d'une première maison sont généralement ceux qui amorcent une chaîne de transactions.

Club de recherche d'emploi

Nouvelle session le 1er février

Le Club de recherche d'emploi Vallée des Forts lancera une nouvelle session de formation le 1er février prochain. Cet organisme sans but lucratif est supporté par le ministère de l'Emploi du Québec. Il offre un programme de formation d'une durée de trois semaines à temps plein sur la recherche d'emploi. Dans leur démarche, les participants sont encadrés par des professionnels. Ils ont également accès à différents outils pour faciliter leur recherche d'emploi.

Ces services s'adressent aux chômeurs de 18 ans et plus qui sont motivés à chercher un emploi et qui ont des objectifs clairs et des attentes réalistes face au marché du travail. L'expérience montre que 80% des participants trouvent un emploi à l'intérieur d'une période de trois mois après avoir entrepris la formation.

Une séance d'information sur les services du Club doit se tenir le lundi 25 janvier, à 9h30. Les intéressés doivent s'inscrire en appelant au 346-3044.



Jocelyn Senécal

Assurance-emploi: droits et obligations

Il vaut parfois le coup de contester une pénalité

Comme vous le savez, à la suite de notre chronique portant sur la question des fausses déclarations et des pénalités (publiée dans l'édition du 4 novembre 1998 du Canada Français), le fardeau de la preuve appartient à la Commission de l'assurance-emploi de démontrer que vous avez fait une fausse déclaration et ce en toute connaissance de cause. S'il y a effectivement des déclarations erronées, la personne accusée doit alors fournir une explication raisonnable. Dans les deux cas qui suivent, vous pourrez constater comment le Comité Chômage est parvenu à réduire le montant de la pénalité.

Voici, tout d'abord, l'histoire de Susie (nom fictif). Pendant que Susie était en chômage et recevait ses prestations, elle s'est trouvé un emploi et elle a déclaré à la Commission les salaires touchés ainsi que les heures travaillées. Quelque temps après, Susie s'est trouvé un deuxième emploi et a omis de déclarer ce travail à la Commission. Lorsque cette dernière l'a découvert, elle lui a imposé une pénalité d'environ 500 $ pour avoir fait trois fausses déclarations. Devant le tribunal administratif, le Comité n'a pas eu d'autre choix que de demander la réduction du montant de la pénalité puisque Susie était incapable de fournir une explication pour son omission. Les membres du tribunal, afin de réduire la pénalité à 250 $, ont alors considéré les circonstances atténuantes suivantes: au moment où Susie a fait de fausses déclarations elle éprouvait des problèmes financiers, c'était la première fois qu'elle omettait de déclarer tous ses gains de travail et, finalement, la situation financière actuelle de Susie était encore des plus précaires.

Le deuxième cas vécu et gagné devant le tribunal en décembre dernier est l'histoire de Claude (nom fictif). Lorsque la Commission avait enquêté sur son dossier, Claude avait avoué ne pas avoir déclaré trois semaines de payes parce qu'il avait un besoin pressant d'argent. Toutefois, la Commission s'est alors contentée de cet aveu pour lui imposer une pénalité d'environ 1200 $ (en plus de lui imposer le remboursement des prestations versées en trop) et n'a pas poussé plus loin son enquête. À l'audience de son appel, le Comité a invité Claude à donner davantage de détails relativement à son problème d'argent à l'époque de ses fausses déclarations. Le chat est alors sorti du sac: Claude était en dépression nerveuse à l'époque, il était en faillite (ses problèmes ont d'ailleurs éclaboussé sa vie de couple), donc, il n'avait pas toute sa tête. Bien entendu, le Comité a déposé en preuve les documents pertinents venant confirmer la véracité de ses dires. Le tribunal a alors réduit la pénalité à 3 $, soit 1 $ par fausse déclaration!

Dans les deux cas relatés, il fut possible de demander au tribunal de réduire le montant des pénalités imposées parce qu'il fut mis en preuve que la Commission connaissait ou aurait pu connaître l'ensemble des circonstances atténuantes propres à chaque dossier et qu'elle n'en avait pas tenu compte au moment où elle a déterminé le montant des pénalités en question. Ainsi, le tribunal pouvait dès lors déterminer lui-même le montant des pénalités parce que la Commission n'avait pas exercé son pouvoir discrétionnaire de manière judiciaire. L'omission de tenir compte des facteurs pertinents lors de l'établissement de la pénalité constituaient une erreur de droit.

Si nous vous avons raconté ces deux cas, ce n'est pas afin d'inviter les gens à tricher avec la Commission, loin de là. Toute personne qui travaille alors qu'elle reçoit des prestations se doit de déclarer ses salaires parce que la Commission a les moyens techniques (vive les ordinateurs) de découvrir si vous avez fraudé. Ainsi, si vous avez omis de déclarer vos gains de travail, il vous est possible d'éviter de recevoir une pénalité si vous faites une déclaration volontaire avant que la Commission n'ait débuté son enquête. Cependant, si la Commission découvre que vous avez fait de fausses déclarations, il est très important que vous expliquiez les raisons de votre omission. N'hésitez surtout pas à contester toute décision vous imposant une pénalité dans le délai de 30 jours suivant la réception de la décision ou de contacter le Comité si le délai de 30 jours est écoulé!

Si vous avez besoin de plus d'information, vous pouvez nous téléphoner au 357-1162 ou vous procurer un «Petit guide de survie des chômeurs et chômeuses», outil de vulgarisation de la Loi sur l'assurance-emploi, produit par le Comité Chômage Sud-Ouest de Montréal en collaboration avec le Comité Chômage du Haut-Richelieu, au coût de 7 $, à nos locaux (130, rue Jacques-Cartier Nord) ou de 10 $ par la poste.

Chronique rédigée par Jocelyn Senécal

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

Ets. JMP Fils Inc.

GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275

LES EXCAVATIONS
J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave

BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Réservez votre espace dès aujourd'hui...

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

066398-c26-r



Me Claudine Monette

Le notaire

Une entente verbale suffit pour créer une association

Depuis très longtemps, des gens se regroupent afin de poursuivre un but commun, autre que la réalisation d'un profit. On se regroupe pour acheter un voilier et entreprendre une expédition ou on se regroupe pour bénéficier d'un plus grand pouvoir d'achat. Dans tous les cas le regroupement est fait pour le bénéfice de tous les membres.

L'ancien Code civil ignorait la notion d'association simple. Heureusement le législateur s'est mis à la page avec le nouveau Code civil et a décidé d'accorder un certain statut légal aux associations simples, dites sans but lucratif.

Avant le premier janvier 1994, les gens désirant fonder une association sans but lucratif devaient, s'ils désiraient avoir une entité légale, s'incorporer en vertu de la Loi sur les compagnies, seul organe légal reconnu par le législateur. Les personnes qui désiraient s'associer pour poursuivre un but commun de façon restreinte, comme dans le cas des exemples ci-avant, n'employaient presque jamais le véhicule de la corporation sans but lucratif, ce dernier étant beaucoup trop onéreux pour le but poursuivi. Le Code civil en instaurant une nouvelle section pour traiter des associations simples est venu combler ce vide juridique.

Naissance

La naissance d'une association n'est pas formelle, aucune exigence d'un contrat écrit: une simple entente verbale de se regrouper, pour faire des achats par exemple, est suffisante pour donner naissance à une association. Le législateur va même plus loin: même si les personnes en cause n'ont pas directement exprimé l'intention de créer une association, cette dernière peut simplement résulter de «faits manifestes qui indiquent l'intention de s'associer» (art. 2266 ccq). Dès que cette intention de s'associer se manifeste, il existe un contrat d'association et l'association elle-même prend vie dès ce même instant, elle n'a pas à attendre la réalisation d'un fait particulier.

Une telle largesse dans la notion d'existence de l'association fait que la plupart d'entre nous sommes les acteurs de plusieurs associations sans même le savoir ou le vouloir!

Contrat de constitution

La naissance d'une association peut aussi provenir d'un contrat écrit, lequel régit alors l'objet, le fonctionnement, la gestion et toute autre question pertinente pour le regroupement.

Le législateur a de plus précisé que le contrat d'association est présumé permettre l'admission d'autres membres autres que les membres fondateurs. Certes cela correspond à la réalité de la plupart des clubs sociaux, mais il faudra faire attention quand la seule intention des parties est de regrouper une bande d'amis pour l'achat d'un bateau. En effet, sur quelle base cette bande d'amis pourra-t-elle refuser une connaissance, qui est prête à payer le même montant que les autres pour avoir droit au bateau, sans refuser de se faire brandir la charte des droits?

Pour éviter toute polémique, un simple écrit sera peut-être nécessaire là où la simple bonne entente était avant suffisante!

Publicité légale

L'association n'étant pas une entreprise faisant affaires au Québec, la loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, n'oblige pas l'association à déposer une déclaration d'immatriculation.

Cependant, si les membres désirent protéger le nom du groupe, alors ils pourront déposer une déclaration d'immatriculation. Dès lors, l'association sera soumise aux autres règles de la Loi, y compris la remise de déclaration annuelle afin de maintenir à jour les informations du registre. Il en sera ainsi jusqu'à ce que l'association demande la radiation de son immatriculation. L'association sera également passible d'amende, tout comme ses administrateurs, en cas de défaut de produire les déclarations annuelles. De plus, advenant que l'association cesse d'exister, alors ses administrateurs auront l'obligation de déposer une déclaration de radiation, sinon ils s'exposeront à des amendes pouvant varier de 200 $ à 2000 $.

L'administration

En l'absence de convention contraire, les membres fondateurs de l'association en seront les administrateurs jusqu'à leur remplacement. Le législateur n'impose aucun délai de remplacement reconnaissant le caractère informel de l'association. Ainsi en l'absence d'un contrat d'association l'imposant spécifiquement, l'association n'a pas l'obligation de tenir d'assemblée, ni de procès verbaux des décisions du groupe. Les fondateurs demeurent administrateurs tant qu'une décision de la majorité des membres n'en décidera pas autrement.

Les administrateurs de l'association agissent alors à titre de mandataires des membres de l'association. Il est intéressant de noter que le législateur ne dit pas qu'ils sont mandataires de l'association, mais bien seulement des membres. Il en est ainsi puisque l'association, tout en ayant un statut juridique, n'a pas l'étoffe d'une «personne morale»: l'association ne possède pas de personnalité juridique distincte de ses membres. Chaque membre de l'association possède sa personnalité juridique propre mais le regroupement n'en a aucune.

Si les membres de l'association désirent que cette dernière possède sa propre personnalité juridique, alors ils devront avoir recours à l'incorporation pour les corporations ou sociétés à but non lucratif.

Foi de l'existence

L'association cesse d'exister aussi simplement qu'elle est née: soit par la volonté de ses membres ou parce que le but commun qui les avait réunis s'est réalisé ou est tout simplement dans l'impossibilité de se réaliser. S'il existe un contrat d'association, ce dernier devrait normalement avoir prévu les conditions nécessaires pour que l'association cesse d'exister, et il faudra s'y référer.

Intention du législateur

Le législateur en édictant les règles de base de l'association n'a pas voulu rendre ce type d'organisation trop formaliste. Les membres désirant créer une association plus structurée peuvent le faire au moyen d'un contrat écrit imposant plus de règles que le code. Cependant les gens qui ne désirent que s'adjoindre deux ou trois personnes pour la réalisation d'un beau rêve pourront continuer de rêver et ne pas se soucier de la paperasserie!

Pour toutes questions: Me Claudine Monette, notaire, 166, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6S8.

Rues Principales

Vingt inscriptions à Affaires de Grand'Rue

Une vingtaine de personnes se sont inscrites jusqu'à maintenant au concours Affaires de Grand'Rue. Il est toujours possible d'y participer en déposant son plan d'affaires pour le 1er mars.

Affaires de Grand'Rue est un concours de plan d'affaires calqué sur la formule du concours Devenez Entrepreneurs, organisé par la Fédération des cégeps. Mis sur pied par Rues Principales, il vise à favoriser l'implantation de commerce rue Richelieu, dans le Vieux-Saint-Jean. Les cinq meilleurs plans d'affaires se verront remettre une bourse de près de 15 000 $ en argent et en services, leur permettant ainsi de lancer leur affaire sur de bonnes assises.

Le concours incite également les promoteurs à réaliser un plan d'affaires, un exercice qui est trop souvent négligé au moment de lancer une entreprise. Pour faciliter leur démarche, les participants peuvent suivre des ateliers de formation présentés par le Conseil économique du Haut-Richelieu. Les deux premiers ateliers sont déjà passés. Ils ont porté sur des questions comme le marketing, les communications, les ressources humaines, le produit et le service. Le prochain atelier se déroulera mercredi prochain, le 27 janvier. Il sera alors question du financement, un sujet de première importance pour démarrer une entreprise.

Il n'est pas obligatoire d'assister aux séances d'information pour participer au concours. Il est donc toujours possible de s'inscrire. La date limite pour déposer son plan d'affaires est le lundi 1er mars. Pour être admissible, il faut vouloir lancer son entreprise rue Richelieu, au centre-ville. Les commerces déjà en opération ne sont pas admissibles.

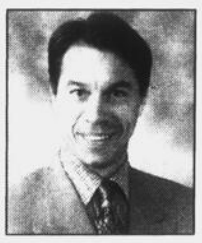
Du côté de Rues Principales, on est satisfait de la participation. Il est probable que les vingt inscrits ne déposeront pas tous leur plan d'affaires, observe Mme Louise Leclerc, directrice de l'organisme. Cependant, il est possible que d'autres promoteurs s'inscrivent. Les intéressés peuvent obtenir plus de renseignements en s'adressant à Mme Leclerc, au 346-2544.

Les taux d'intérêt

		18 janv. 1999	9 janv. 1999	Année dernière
Taux d'escompte		5,25	5,25	4,50
Taux préférentiel		6,75	6,75	6,00
Bons du Trésor				
- Canada 91 jours		4,63	4,63	4,21
Dépôts garantis fiducies				
	30 jours	3,40	3,40	2,50
	90 jours	3,40	3,40	2,875
Semi annuel	1 an	4,00	4,00	4,00
Semi-annuel	5 ans	4,25	4,25	5,00
Obligations				
- Canada	3 ans	4,79	4,83	4,94
- Canada	5 ans	4,78	4,85	5,11
- Canada	10 ans	4,85	4,92	5,24
- Québec	5 ans	5,12	5,18	5,36
- Québec	10 ans	5,17	5,35	5,76
Taux hypothécaires				
	1 an	6,40	6,20	6,40
	3 ans	6,75	6,45	7,00
	5 ans	6,90	6,60	7,05
Taux d'inflation		nov.	oct.	nov.
		1,2%	1,0%	0,9%
Cours change ($ CAN en $ US)		65,45	66,00	69,59
Prix de l'or ($ US)		286,90	291,20	290,60
Taux d'escompte U.S.		4,50%	4,50%	5,00%
Taux préférentiel U.S.		7,75%	7,75%	8,25%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

Pour des conseils professionnels adaptés à vos besoins communiquez avec Serge Carazato, conseiller en placement chez RBC Dominion valeurs mobilières.



SERGE CARAZATO
358-6091

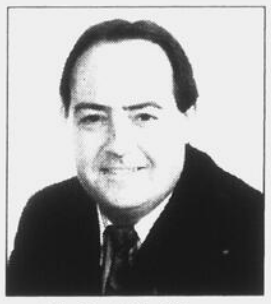
Ce spécialiste peut répondre à vos questions sur:
• Fonds communs de placement
• Stratégies fiscales
• Planification successorale et de la retraite
• Comptes gérés • Stratégies de placement
• Analyse de portefeuille

scaraza@rbcds.com

Sans frais: 1 800 303-5187

RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
Gestion de patrimoine professionnelle
MEMBRE FCPE
135, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu www.rbcdvm.com
047572-9c33-j

NOMINATION



M. Daniel Lefebvre
Conseiller en placements

Monsieur Richard Dorval, président du conseil d'administration et chef de la direction, est heureux d'annoncer la nomination de M. Daniel Lefebvre à titre de conseiller en placements à la succursale de Longueuil. Établi dans la région du Haut-Richelieu depuis 20 ans et ayant oeuvré pendant plusieurs années au sein du Collège militaire royal de Saint-Jean et de plusieurs conseils d'administration, M. Lefebvre possède une vaste expérience administrative et financière. Daniel aura comme mandat de développer la région du Haut-Richelieu pour l'ouverture future d'une succursale dans la région.

Le Groupe Option Retraite, membre de la Bourse de Montréal et de Toronto, est un courtier en valeurs mobilières de plein exercice oeuvrant dans dix villes du Québec et de l'Ontario. Depuis sa formation, le Groupe Option Retraite s'est distingué notamment par ses efforts remarquables en matière d'éducation auprès du public dans le domaine du placement, et par ses conseils judicieux à une clientèle toujours grandissante. Une pratique rigoureuse de la planification financière permet à ses clients d'atteindre leurs objectifs. Pour ce faire, le Groupe Option Retraite offre une vaste gamme de produits financiers.

Le Groupe Option Retraite a réuni sous une seule et même bannière, une équipe multidisciplinaire de professionnels chevronnés pour vous aider dans la compréhension de vos finances personnelles, dans le seul but de vous aider à réaliser vos projets.

375, boul. Roland Therrien
Bureau 140
Longueuil (Québec) J4H 4A6
Tél.: (450) 463-0777
1 888 297-7337

On travaille *dans votre* **intérêt**

OPTION RETRAITE
LE GROUPE OPTION RETRAITE
Courtier en valeurs mobilières
Planificateur financier
MEMBRE DU FONDS CANADIEN DE PROTECTION DES ÉPARGNANTS ET DE LA BOURSE DE MONTRÉAL
047546-9c33-g

Sous la présidence d'honneur d'Yvon Lambert

Coup d'envoi mardi du 33e tournoi bantam de Saint-Jean

MARIO TREMBLAY



C'est mardi prochain, 26 janvier, que sera donné le coup d'envoi du 33e tournoi national de hockey bantam de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Soixante équipes réparties dans quatre catégories se disputeront la victoire lors de ce tournoi qui se déroulera sous la présidence d'honneur de l'ancien joueur du Canadien, Yvon Lambert. Ce dernier est venu faire une apparition fort appréciée lors de la conférence de presse annonçant l'événement mercredi dernier.

«Je me déplace rarement pour une conférence de presse. Mais lorsque je constate la popularité et le sérieux de ce tournoi, mon devoir était d'être ici», souligne M. Lambert qui sera présent à Saint-Jean lors des finales AA et BB le 7 février et possiblement le 31 janvier lors des finales CC et A.

Équipes

Rien de bien nouveau a été annoncé lors de ce point de presse, si ce n'est la confirmation des équipes ainsi que la formation des divisions en vue de ce tournoi qui sera joué au Colisée Isabelle-Brasseur ainsi qu'à l'aréna municipal.

Dans la classe AA, (Hôtel le Relais de Gouverneurs), les Patriotes du Haut-Richelieu évolueront dans la division A de la Conférence C.C.M, en compagnie de l'Avalanche de l'Estrie, du Blitz de Bourassa et de l'Intrépide de l'Outaouais.

Dans la division B, on retrouvera les Gaulois d'Antoine-Girouard, les Cascades des Bois-Francs, les Cyclones de la Mauricie et l'Express Rive-Sud. Dans la conférence Pepsi-Cola, on retrouve les Éclaireurs du Richelieu, les Faucons d'Orford-Saint-François, les Riverains de Laval et le Lac Saint-Louis Ouest, dans la division C, ainsi que le Collège Français Rive-Sud, les Voltigeurs de Drummondville, les Estacades de la Mauricie et les Grands Ducs de la Jemmarais dans la division D.

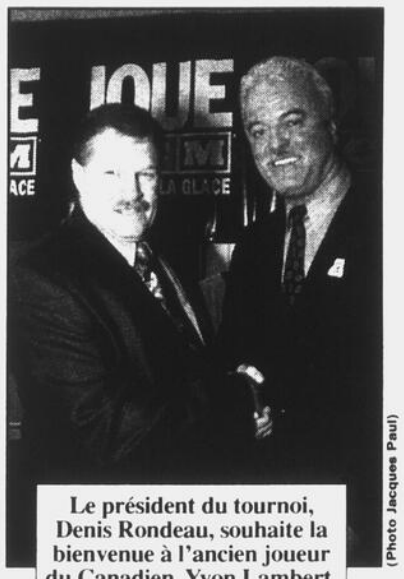
Dans la classe BB (Confort Inn), les Rafales du Haut-Richelieu batailleront avec les Tigres de Victoriaville, les Ambassadeurs de C.L.L. et Pointe-Lévis dans la division C de la conférence Naturo. L'Express de Sainte-Julie, le Drakkar du Saint-Laurent, Pierrefonds et les Hurricanes de Montréal se retrouvent dans la division D.

Dans la conférence Molson O'Keefe, les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe, Rock-Forest, les Draveurs de Mont-Laurier et Thetford-Mines (division A) ainsi que les Mustangs de Brossard, Cowansville-Waterloo, Rouyn-Noranda et Beauval (division B) se livreront bataille.

Dans la classe CC, les Rafales du Haut-Richelieu seront en compagnie de Cartier, des Citoyens de Hull et des Cascades de A.W.K. dans la division A de la conférence Ville de Saint-Jean. Dans la division B, la lutte se fera entre les Jets de Saint-Hubert, les Cobras de LaPlaine, L'Avalanche de Gatineau et Nicobec.

Dans la conférence Rondeau Automobile, division C, les Jets de Farnham seront à surveiller tout comme le Drakkar du Saint-Laurent, les Loups de la Pêche et les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe alors que dans la division D, les Huskies de Greenfield Park, les Mariniers d'Aylmer, Sainte-Thérèse et Saint-Georges en Mauricie, tenteront de ravir le titre.

Finalement, dans la classe A, deux équipes de Saint-Jean, les Panthères et les Sharks, sont inscrites ainsi que les Flammes de Napierville. Le tableau est complété par les Éperviers de Sorel-Tracy, les Jets de Candiac, les Aigles de Saint-Bruno, les Chiefs de Saint-Antoine, Bromptonville, les Voiliers d'Aylmer, Thetford-Mines Amiante, les Dragons de Saint-Rémi et les Rangers de Laval-nord.



Le président du tournoi, Denis Rondeau, souhaite la bienvenue à l'ancien joueur du Canadien, Yvon Lambert, qui a accepté la présidence d'honneur de l'événement. (Photo Jacques Paul)

Le président Denis Rondeau croit que son tournoi sera relevé en raison de la présence de plusieurs excellentes équipes. La lutte sera vive notamment dans le AA où les équipes présentes sont de très haut niveau.

L'an dernier, on s'en rappellera, le tournoi avait été écourté en raison du verglas alors qu'une vingtaine d'équipes seulement avaient pris part à l'événement. Cette année, les organisateurs ont voulu offrir le meilleur produit possible et on croit y être arrivé.

Horaire

Le tournoi débutera donc mardi prochain avec la présentation de trois matchs au Colisée Isabelle-Brasseur. À 18 heures, dans la classe A, un match à saveur locale mettra aux prises les Panthères de Saint-Jean aux Flammes de Napierville. À 19h30, un autre match de calibre A opposera les Éperviers de Sorel-Tracy aux Dragons de Saint-Rémi. Finalement, dans la classe CC, à 21 heures, les Jets de Farnham affronteront Saint-Hyacinthe.

Les matchs en alternance entre l'aréna et le Colisée débuteront mercredi prochain, 27 janvier. Soulignons qu'à l'exception du match entre les Patriotes du Haut-Richelieu et le Blitz de Bourassa, le vendredi 29 janvier, tous les autres matchs AA se joueront lors de la deuxième semaine d'activités.

La première semaine sera consacrée aux équipes de classe CC et A dont les finales seront jouées le 31 janvier à 15h15 (A) et à 17h15 (CC).

En ce qui concerne les matchs AA, BB et CC, chaque formation disputera trois rencontres avant les rondes éliminatoires du samedi alors que dans la classe A, il s'agit d'un tournoi à double-élimination.

En tout, 110 matchs seront disputés avec relâche le lundi 1er février.

Comme à chaque année, un panel aura à choisir les équipes d'étoiles de chacune des catégories. Un passeport pour la durée du tournoi est disponible au coût de 10 $ alors que l'admission générale sera de 4 $ par jour.

Le tournoi est aussi à la recherche de personnes bénévoles pour travailler aux guichets. Les gens intéressés n'ont qu'à contacter Denis Rondeau au 346-3102.

Du 4 au 14 février

Trente-six équipes au tournoi bantam de Bedford

MARIO TREMBLAY

Trente-six équipes participeront du 4 au 14 février prochain au tournoi provincial de hockey bantam de Bedford qui célèbre cette année sa 23e année d'existence.

On retrouvera quatre équipes de classe BB, six de classes CC, 10 de classe A et 16 de catégorie B. La région du Haut-Richelieu sera encore une fois bien représentée avec des formations de Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, Napierville, Farnham, Marieville et évidemment de Bedford.

Les organisateurs attendent près de 10 000 amateurs au cours des 11 jours de compétition. Pascal Boudreau assumera cette année la présidence de l'événement alors que Jocelyn Audette, un résident de Bedford, mais natif de Saint-Alexandre, agira comme président d'honneur.

Les organisateurs du tournoi estiment que les retombées économiques générées par l'événement sont de l'ordre de 150 000$, ce qui est loin d'être à dédaigner pour les commerçants de la région. Les profits du tournoi sont réinvestis au maintien des opérations du hockey mineur de Bedford et de sa région.

Encore une fois, cette année, le tournoi compte sur l'appui d'importants commanditaires locaux qui assurent le succès de l'événement. Notamment, la firme Morier Sports-Excellence Sports remettra des équipements sportifs aux joueurs jugés les plus habiles par le jury de sélection. La Caisse populaire de Bedford offrira 1000 laissez-passer qui seront remis aux clients de l'institution financière.

De plus, quelques entreprises, dont les supermarchés Plouffe, J.O. Lévesque, Broderie M.P. et Sérigrahpe Nationale offrent une contribution financière pour la remise de serviettes à chaque joueur avant leur départ de Bedford. D'autres entreprises apposent aussi leur nom sur les différents trophées remis aux équipes gagnantes et les plus disciplinées.

Certains commanditaires «achètent» aussi des heures de glace pendant la durée du tournoi. Les joueurs du match se verront aussi remettre des médailles d'or ou d'argent.

Organisation

Par ailleurs, le président Pascal Bourdeau sera entouré, au sein du comité organisateur, de Jean-Paul Germain (vice-président), Luc Fortin, Paul Boulay Jr, Richard Côté, Maurice Desnoyers, Alain Couture, Eddy Rolland, Martin Rocheleau. Gloria Rolland, Diane Rolland (directeurs), France Séguin (secrétaire-trésorière) et Claudette Boulay (secrétaire).

L'an dernier, 41 équipes étaient inscrites à l'événement. Trois formations de la région, soit les Jets de Farnham (CC), les Castors de Marieville (B) et les Sharks de Saint-Jean-sur-Richelieu (C) avaient notamment remporté les grands honneurs dans leur catégorie.

Sur semaine, les parties seront jouées dès 17h30 et les week-ends, les matchs débuteront à 8h30. Plus de 800 joueurs sont attendus lors de ce tournoi qui, il y a deux ans, a été considéré comme le meilleur dans la région de l'Estrie, dans la catégorie bantam.

L'horaire des matchs ainsi que les équipes participantes seront annoncés officiellement en conférence de presse ce soir (mercredi) à l'aréna de Bedford.

Pour les joueurs moustique et pee-wee

Saint-Luc aura son école de baseball

MARIO TREMBLAY

La ligue de baseball mineur de Saint-Luc, en collaboration avec le programme sport-études baseball du Collège Charles-Lemoyne et de la ligue élite A-AA du Haut-Richelieu, organise une école de baseball afin de préparer ses joueurs pour la saison 99.

Cette école s'adresse à tous les joueurs de baseball du Haut-Richelieu des catégories moustique et pee-wee. Bien que ce camp soit axé sur l'élite, les joueurs de tout calibre peuvent y prendre part.

Les participants pourront améliorer leur technique avec la présence d'Alex Agostino, dépisteur pour les Expos de Montréal, Sylvain Saindon, analyste à RDS et entraîneur-chef des Alouettes de Charlesbourg de la Ligue junior élite du Québec et Éric Forest, membre de l'Académie de baseball du Canada.

Les périodes d'enseignements auront lieu le vendredi soir à l'école Providence ou le dimanche matin à l'école Aux-Quatre-Vents. Les participants seront regroupés par catégorie. L'école débutera ses activités le 19 février pour une période de sept semaines.

Le coût d'inscription est de 50 $ pour les résidents de Saint-Luc et de 75 $ pour les résidents de l'extérieur. L'an dernier, lors de la première édition de camp, une soixantaine de jeunes s'y étaient inscrits. Cette année, les organisateurs souhaitent accueillir environ 80 jeunes joueurs. Pour information: Jean-Pierre Hénès au 348-0873 ou Carole Hamel au 348-6282.

Compétition d'athlétisme au New Hampshire

Participation record pour le Saint-Jean Olympique

MARIO TREMBLAY

Six athlètes de la région, membres du club d'athlétisme Saint-Jean Olympique, ont pris part la semaine dernière, au «Dartmouth Relays», une importante compétition qui s'est déroulée à Hanover, au New Hampshire.

Il s'agit d'un record de participation pour le SJO à cette compétition qui réunit la relève américaine en sauts verticaux et horizontaux. Nos représentants ont réalisé des performances plus qu'encourageantes en ce début de saison.

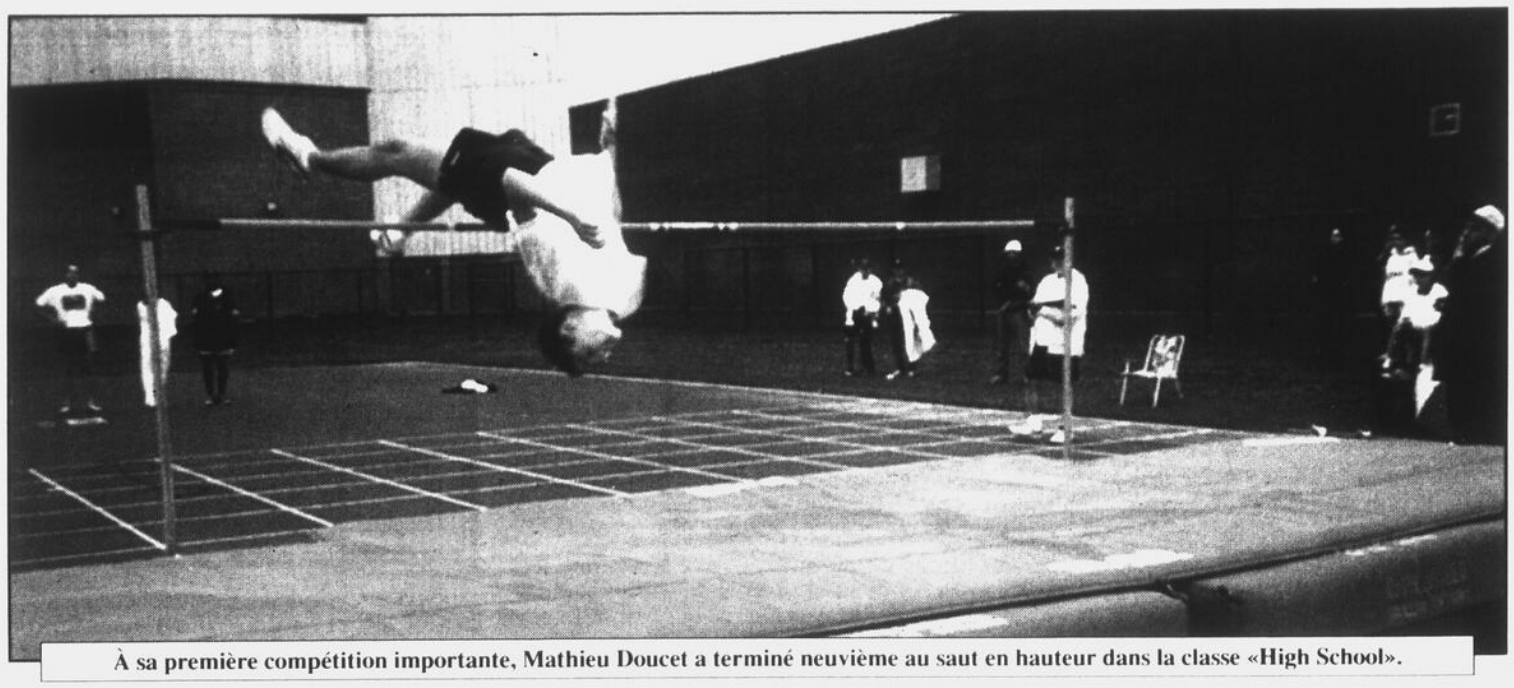
L'entraîneur de l'équipe, Éric Beaudry, rapporte que tous les participants à cette compétition devaient, au préalable, atteindre les standards établis, qui sont dans plusieurs cas des records personnels ce qui rehausse, selon lui, la qualité des athlètes présents de la région.

Pour la première fois également, indique M. Beaudry, des sauteurs à la perche de la région, ont réussi à atteindre les standards. Selon lui, le talent des athlètes mais aussi et surtout l'achat par le Fonds Claude-Raymond de nouveaux matelas et de nouvelles perches y sont pour beaucoup dans les résultats. «Le tout facilite le développement. Nous pouvons compter sur de bonnes infrastructures et nos athlètes peuvent ainsi aspirer à des standards plus élevés», souligne M. Beaudry.

Au niveau des résultats, Émilie Lefebvre-Bertrand a réalisé un record personnel au saut à la perche avec un bond de 2m55. Il s'agit d'un record du Québec chez les juvéniles. Elle a terminé neuvième chez les 30 participantes inscrites dans la classe «High School», secondaire six et moins. Émilie n'a que 15 ans et elle peut encore participer à cette compétition pour encore les deux prochaines années, puisqu'elle n'est qu'en secondaire 4.

Ce résultat est des plus encourageants selon son entraîneur. Au saut en hauteur, elle a réalisé une performance d'un mètre 47, ce qui est en deçà de ses résultats antérieurs. «Mais, comme elle faisait la perche et la hauteur, on lui pardonne facilement», souligne Éric Beaudry. Son record personnel dans cette discipline est de 1m58.

Une recrue du SJO, Ariane Gay, de l'école Marcellin-Champagnat, a impressionné à sa première compétition d'importance. Au saut à la perche, elle a réussi un bond de 2m25, brisant ainsi sa marque personnelle.



À sa première compétition importante, Mathieu Doucet a terminé neuvième au saut en hauteur dans la classe «High School».

«Son record personnel était de 2m10 et c'est à cette hauteur que la barre a été mise pour le premier saut. De plus, elle était blessée. Beaucoup de potentiel», fait remarquer Éric Beaudry.

La Johannaise Guyane Gervais a été à la hauteur de sa réputation avec une deuxième place au saut en hauteur avec un bond de 1m63 dans la classe «College-Open». Elle égale ainsi sa meilleure performance extérieure de 98. Une prestation qui augure bien pour la saison qui vient.

Cinq participantes ont franchi la barre à 1m63. Guyane a été classée deuxième à l'issue d'un «barrage» où on éliminait les sauteuses une à une. «C'est la première fois que je voyais ce genre d'élimination. C'est spectaculaire», souligne Éric Beaudry.

Ce dernier fait remarquer que les bons résultats d'Émilie et de Guyane ne sont pas étrangers au programme de mise en forme mis sur pied, pour elle, par Actiforme Consultants. «En tout cas, j'ai remarqué une amélioration certaine au niveau de la mise en forme et de la condition physique».

Masculin

Chez les garçons, Dany Beauséjour d'Iberville, 15 ans, de Marcellin-Champagnat, a raté ses trois essais à 1m75 au saut en hauteur. «Ça ne fait pas un an qu'il s'entraîne chez nous. Il représente un de nos beaux espoirs».

Au saut à la perche, Marc-André Ménard a réussi toute une performance en y allant d'un saut de 3m20, ce qui est 10 centimètres au-dessus de sa marque personnelle. D'ailleurs, la barre a été placée à cette hauteur dès le départ, ce qui repésentait un défi pour Marc-André. D'ailleurs, même si les athlètes participants à cette compétition devaient atteindre des standards, ces derniers ont dû se surpasser puisque les hauteurs de départ représentaient, souvent, le standard même.

«La compétition était difficile. Pour plusieurs de nos athlètes en tout cas, cela représentait des marques personnelles. Il a donc fallu se surpasser».

Le dernier participant du SJO, Mathieu Doucet, 16 ans, de Armand-Racicot, a terminé neuvième au saut en hauteur avec un bond de 1m83, battant son record personnel de trois centimètres.

Record de club pour Marie-Christine Guindon

Standard canadien pour Éveline Lafaille

MARIO TREMBLAY

Le Club de natation du Haut-Richelieu a terminé la saison 98 en lion lors d'une compétition AAA tenue à la piscine de Pointe-Claire à la fin du mois de décembre.

Représenté par 18 de ses nageurs, le CNHR a terminé au 22e rang sur un total de 39 clubs. Plusieurs nageurs du Club se sont illustrés lors de cette rencontre. Mais la meilleure performance revient à Éveline Lafaille aux 100 mètres brasse, alors qu'elle a réalisé le standard canadien en vue d'une importante compétition jeunesse à Victoria en mai prochain. Elle a établi un record du CHNR chez les 11-12 ans avec un temps de 1 minute, 19 secondes et 6 centièmes.

Elle a pris le deuxième rang de la compétition dans cette discipline ainsi qu'aux 200 mètres brasse.

Un autre record du CNHR a été fracassé alors que Marie-Christine Guindon a pris le sixième rang aux 800 mètres libre. Par ailleurs, plusieurs nageurs du CNHR ont aussi amélioré leur meilleur temps.

Soulignons que la piscine Claude-Raymond accueillera samedi prochain une rencontre régionale de natation dont 94 proviendront du CNHR. Une trentaine de nageurs du Club du Haut-Richelieu seront ensuite à Dollard-des-Ormeaux, les 30 et 31 janvier, pour une rencontre A-AA et AAA et le 31 janvier, 60 nageurs seront à une rencontre de la ligue régionale à Camo.

Par ailleurs, l'entraîneur-adjoint Sébastien Messier a démissionné de son poste. Il est remplacé par Martine Lorrain-Cayer et Annie Leblanc.

Ils s'illustrent à l'Heure des quilles

Si vous êtes au nombre des habitués de l'Heure des quilles au réseau TVA, sachez que deux jeunes quilleurs, membres de la salle de quilles Richelieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu, y ont obtenu des résultats plus qu'intéressants récemment.

Ainsi, Martin Picard, 22 ans, de Montréal (notre photo) a participé à une finale télévisée le 7 novembre dernier. Il a maintenu une moyenne de .210. Membre de la Ligue du jeudi soir de la salle Richelieu, Picard est passé par les qualifications régionales et provinciales afin de se qualifier pour les finales télévisées.

L'autre quilleur est Daniel Racicot, chez les juniors élite. Il a notamment obtenu un pointage de .290, en vertu de 11 abats consécutifs après une réserve au premier carreau. Il a pris part à deux émissions consécutives et est retourné à la maison avec 1600 $.

Le jeune quilleur de 15 ans a cependant dû quitter la ligue de la salle Richelieu en raison de ses études. «Il venait s'entraîner ici parce que notre salle est considérée comme difficile. Nos allées sont droites, sans courbure. Il est donc difficile d'obtenir de bons pointages. Lorsqu'on va jouer ailleurs, nos performances sont alors meilleures. Comme il venait de Montréal, c'était rendu exigeant pour lui de concilier les études et l'entraînement à Saint-Jean», souligne Jean Proulx, de la salle de quilles Richelieu.



(Photo Jacques Paul)

Martin Picard a maintenu une moyenne de .210.

Soulignons que ces tournois étaient sanctionnés par les salles de quilles associées du Québec.

COMPLEXE SPORTIF
du Fort Saint-Jean 358-6604
Plan sports/loisirs
MUSCULATION, GYMNASE, PISCINE, TENNIS, PATINAGE SUR GLACE, SQUASH, ESCALADE, PARC RÉCRÉO-AQUATIQUE ET PLUS.
Lundi au vendredi: 8 h à 22 h
Samedi et dimanche: 8 h 30 à 18 h
Prix sur mesure disponible!
22 JANVIER 1999
Piscine 14 h à 16 h
Viens t'amuser avec tes amis!
15, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
042010-9c33-g

Sept victoires de suite

Il faudra prendre les Chevaliers au sérieux

MARIO TREMBLAY

Ça ne sent pas encore la Coupe dans l'entourage des Chevaliers de Saint-Jean. Cependant, la belle séquence entreprise à la fin décembre ne semble pas vouloir se terminer.

Les hommes de Jacques Chaput représentent l'équipe de l'heure dans la Ligue junior AAA avec sept victoires d'affilée ou encore dix gains à leurs 12 derniers matchs. Les Johannais ont remporté deux autres victoires en fin de semaine, 5 à 4 vendredi à Lachine et 4 à 3, dimanche soir, contre Joliette.

La victoire à Lachine a été arrachée à la toute dernière seconde, Stéphane Daviau ayant marqué à 19:59 de la troisième période. «Nous n'avons pas joué l'un des nos meilleurs matchs. On a cafouillé une bonne partie de la soirée. Mais quand ça va bien, le vent est favorable et c'est le cas actuellement», commente l'entraîneur-chef des Chevaliers, Jacques Chaput.

Quant à la victoire contre Joliette, elle se veut l'une des plus convaincantes de la saison face aux champions du dernier calendrier régulier et meneur de la section C.C.M. Selon l'avis de plusieurs observateurs, les Chevaliers ont joué un de leurs meilleurs matchs de la saison au Colisée. Ces deux récentes victoires ne viennent que consolider la cinquième place des Chevaliers au sein de la section Sherwood.

Saint-Jean ne joue plus que pour deux matchs sous la barre des .500, 18 victoires et 20 revers. Qui aurait dit cela il y a un mois à peine? «Pas grande monde, je dois dire», répond l'entraîneur des Chevaliers Jacques Chaput.

Apport

Jacques Chaput a insisté beaucoup sur la contribution offensive de ses gros canons qui ont été blâmés en début de saison. «Benoît Buisson a 16 buts à son actif et il a eu de la difficulté à trouver le fond du filet en première moitié. S'il avait eu plus de chance en frappant moins de poteaux, il serait parmi les meilleurs francs-tireurs de la Ligue. Legault, Laurendeau et Major font aussi le travail alors que Foisy et Daviau marquent des buts importants», souligne Jacques Chaput.

On en demande moins offensivement aux Benoît, Laberge, Richard, Dubé et compagnie, lesquels peuvent ainsi se concentrer sur leur travail sur la patinoire. «Ils n'ont pas la pression de traîner l'équipe en offensive», ajoute-t-il. Benoît, notamment, continue d'être efficace sur les mises en jeu et sur le plan défensif.

Lors de cette séquence heureuse, les joueurs ont aussi accepté de s'impliquer davantage défensivement, ce qui leur offre plus d'occasions de marquer.

Match de séries

Il ne faut pas partir en peur non plus avec cette série de victoires. Reste que l'équipe est en train de lancer un message aux autres formations du circuit Gaudette en vue des séries qui s'amorceront dans six semaines.

«En tout cas, je pense que ce sera plus difficile au fil des semaines. On nous prendra plus au sérieux, c'est sûr. Il faudra continuer à jouer de façon disciplinée et organisée, comme nous le faisons présentement», souligne Jacques Chaput.

En ce sens, les deux prochains matchs pourraient nous donner un avant-goût des séries éliminatoires puisque les prochains adversaires des Chevaliers, Contrecoeur vendredi au Colisée, et Cowansville dimanche, sont ceux qui sont les plus susceptibles d'affronter la formation johannaise en première ronde.

«Pour nous, il n'y a pas de doute que ce seront des matchs de séries éliminatoires. Ces deux matchs seront importants pour notre préparation des semaines suivantes. Notre objectif est d'atteindre le niveau de .500 à compter du week-end prochain».

Ces deux rencontres mettront un terme à la série annuelle de quatre matchs contre Contrecoeur et Cowansville.

En tout cas de la façon dont les Chevaliers jouent actuellement, les meilleures formations de la Ligue n'ont qu'à bien se tenir.

En vrac

-Avant le match contre Joliette, Jacques Chaput a rappelé à ses joueurs l'humiliante défaite de 11 à 0 subie un peu plus tôt cette saison contre le National.

-Selon Jacques Chaput, l'arrivée de Jason Legault a donné confiance à plusieurs de ses joueurs. «En voilà un qui n'avait plus le choix. Je lui ai dit que je n'avais pas de place pour un joueur de 20 ans qui n'est pas dominant. Il a saisi le message. Plusieurs de mes joueurs ont pris son exemple».

-Bryan Dubé a pris la décision de demeurer avec l'équipe plutôt que de se joindre au Titan d'Acadie-Bathurst. Dubé a été utilisé à la ligne bleue dimanche en l'absence de François Blouin et de Martin Stewart, blessés. Il a été, aux dires de son entraîneur, très bon. Il n'est pas impossible de voir Dubé être utilisé davantage comme défenseur d'ici la fin de la saison.

-François Blouin sera tenu à l'écart du jeu pour une période indéterminée. Il a subi une blessure au genou vendredi à Lachine. Deux autres joueurs sont à l'écart, soit Martin Stewart (problèmes dentaires) et Charles Fortin (poignet).

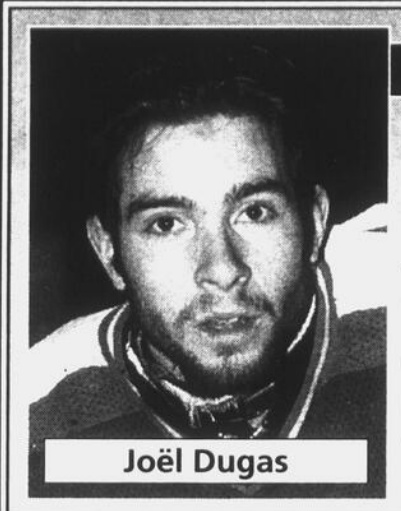
-Les Chevaliers ont salué le retour au jeu de Marco Smith dimanche soir. Par ailleurs, le nouveau venu Christian Dubé a fait des débuts prometteurs avec les Chevaliers. «Il se débrouille bien. J'aime son agressivité. Il a des choses à corriger mais il y a quelque chose à faire avec lui», commente son entraîneur.

-La nouvelle est maintenant confirmée: Marc Raymond est le nouveau recruteur-chef des Chevaliers de Saint-Jean. M. Raymond a travaillé sous les ordres de Jacques Chaput et Fernand Brassard avec les Chevaliers AA à Iberville ainsi qu'avec M. Chaput avec les Lynx de Saint-Jean. Il aura à préparer une liste des meilleurs espoirs en vue du prochain repêchage. Il est actuellement entraîneur-adjoint avec les Patriotes du Haut-Richelieu, bantam AA.

-Les deux gardiens des Chevaliers, Pierre-Yves Bonneau et François Graveline, font de l'excellent travail. Bonneau verra, évidemment, beaucoup d'action mais Graveline aura sa part de travail.

-Le défenseur Steve Desgroseillers joue de mieux en mieux. «Il prend de plus en plus d'assurance. Après un début de saison difficile, il prend sa place et se veut très constant», selon Jacques Chaput.

-Tous les joueurs des associations de hockey mineur de la région sont admis gratuitement pour le match de vendredi soir face aux Éperviers de Contrecoeur. Cette rencontre débutera à 19h30.



Joël Dugas

Profil des Chevaliers AAA

Nom: Joël Dugas

Position: Défenseur droit:

Dernière équipe mineure: Drummondville, midget AA

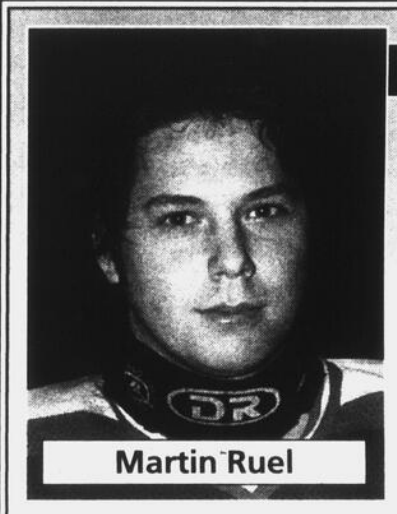
Joueur préféré: Joe Sakic

Passe-temps: cinéma, sortir avec des amis, lecture

Groupe préféré: Pearl Jam

Film préféré: Les Boys

Que veut-il faire plus tard? Une carrière dans le monde des finances



Martin Ruel

Profil des Chevaliers AAA

Nom: Martin Ruel

Position: défenseur

Dernière équipe mineure: Remparts du Richelieu, midget AA

Joueur préféré: Pavel Bure

Passe-temps: jouer de la basse (guitare)

Chanteur préféré: Kurt Cobain (Nirvana)

Film préféré: Entretien avec un vampire

Que veut-il faire plus tard? Musicien et écrivain

Blessé à un poignet

Vincent Tougas rate le match des étoiles midget AAA

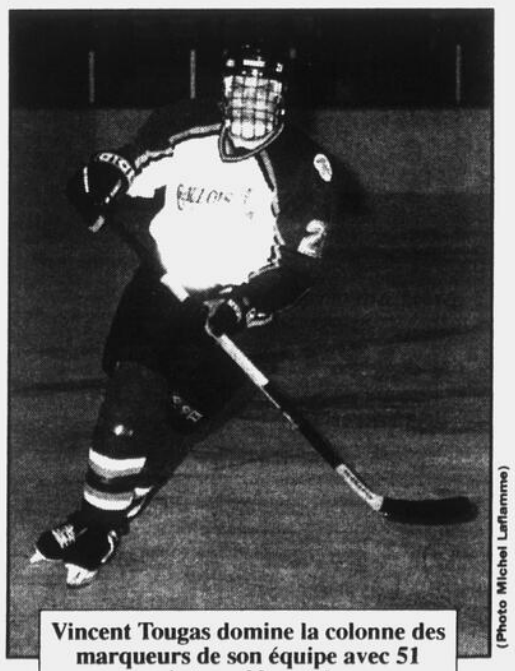
MARIO TREMBLAY

Sélectionné pour participer au match des étoiles de la Ligue midget AAA en fin de semaine dernière, Vincent Tougas de L'Acadie, a dû déclarer forfait.

Le centre de 16 ans, meilleur joueur des Gaulois de Antoine-Girouard de Saint-Hyacinthe, a été blessé gravement au poignet gauche la semaine dernière lors d'un tournoi disputé à Hull et sa saison est compromise.

Seule une opération faite par un spécialiste, et ils sont rares semble-t-il, pourrait lui permettre de revenir au jeu d'ici les prochaines semaines. Au mieux, s'il n'y a pas d'opération, son retour au jeu est prévu pour les prochaines séries éliminatoires, à la fin du mois de février.

«J'ai été blessé lors d'une mise en échec. C'est mon poignet qui a pris tout le coup», rapporte Vincent Tougas, qui domine la colonne des marqueurs de son équipe avec 51 points, dont 25 buts en 32 matchs. Il est parmi les 10 meilleurs marqueurs de la Ligue midget AAA.



(Photo Michel Laflamme)

Vincent Tougas domine la colonne des marqueurs de son équipe avec 51 points en 32 matchs.

«On tente de trouver un médecin spécialisé dans ce genre de fracture afin de procéder à l'opération qui est très délicate, m'a-t-on dit. Il n'y aurait qu'un ou deux spécialistes du genre au Québec. Si on en trouve un, mon absence pourrait être d'une dizaine de jours encore, sinon, il faudra envisager un retour pour les séries en mars», nous dit Vincent Tougas, qui était visiblement abattu par cette nouvelle.

La direction des Gaulois a bien mal accepté cette blessure, d'autant plus qu'elle survenait lors d'un tournoi sans signification.

Le capitaine des Gaulois a donc dû rater le match des étoiles de la Ligue midget AAA dimanche dernier au Colisée de Laval. «J'étais déçu sur le coup mais on m'a fait comprendre qu'il s'agissait d'une partie de plaisir. Qu'il fallait d'abord et avant tout penser à moi».

Il est ici question de la direction de l'Océanic de Rimouski, qui a sélectionné Tougas en deuxième ronde du repêchage midget l'été dernier. Tougas se veut la relève de l'équipe en attaque. «À chaque match, un dépisteur fait rapport à l'équipe sur ma tenue et mon évolution. On me suit de très près», indique Vincent Tougas, un produit du hockey mineur local.

C'est d'ailleurs la direction de l'Océanic qui prendra les mesures nécessaires pour son opération. «Comme je suis déjà repêché, le match avait moins d'importance à mes yeux que pour un joueur, par exemple, qui cherche à être sélectionné par une équipe junior. Mais c'était quand même important à mes yeux», ajoute M. Tougas.

Concernant la saison des Gaulois, elle est bien meilleure que l'an passé alors que l'équipe occupait les bas fonds du classement. Cette année, l'équipe est deuxième dans sa division et pense aux séries. «L'ambiance est bien meilleure cette année que l'an passé. Les joueurs ne pensaient qu'à eux. Cette année, c'est l'équipe qui passe d'abord», souligne-t-il. De son côté, il croit qu'il jouait du bon hockey.

«Tout est relatif. Si l'équipe ne gagne pas, nos statistiques ne veulent pas dire grand chose. Par contre, je crois connaître une bonne saison préparatoire pour la Ligue junior majeur du Québec l'an prochain».

À écouter ses propos, on n'est aucunement étonné de constater qu'il a été choisi capitaine de son équipe.

Coup d'envoi des qualifications pour les Jeux du Québec

160 patineurs aux finales régionales à Napierville

MARIO TREMBLAY

Pas moins de 160 patineurs de la Rive-Sud se donneront rendez-vous samedi et dimanche prochains à l'aréna de Napierville, alors que se dérouleront les qualifications régionales en vue dès Jeux du Québec qui auront lieu du 5 au 13 mars prochain à Trois-Rivières.

Quatorze patineurs et patineuses dans 11 catégories, en simple et en danse, obtiendront alors leur place au sein de l'équipe de la Rive-Sud. Deux patineurs d'Iberville Samuel Tétreault, chez les prénovices, et Alexandre Beaulieu, chez les juniors bronze, sont déjà assurés d'une place sur l'équipe régionale, puisqu'ils sont les seuls patineurs inscrits dans leur catégorie respective.

Ils effectueront toutefois leur routine dans le cadre de ces finales régionales. Les autres classes au programme sont préliminaire et senior bronze, dans la catégorie test ainsi que juvénile et novice dans la catégorie compétition.

Un patineur par catégorie, garçon et fille, trouvera une place sur l'équipe de la Rive-Sud.

Soulignons que les associations régionales et les clubs locaux sont en pleine période de sélection en vue de ces Jeux du Québec. Les qualifications ont pris leur envol le 17 janvier dernier. Au cours des trois prochaines fins de semaine, dix finales régionales seront présentées. Soulignons la finale en badminton qui se tiendra à la polyvalente Marcel-Landry à Iberville les 6 et 7 février prochain. On tiendra aussi des finales régionales en gymnastique, ski de fond, patinage de vitesse, haltérophilie, judo, nage synchronisée et tennis de table.

Trois disciplines ont opté pour des camps de sélection, soit le hand-ball, la ringuette et le hockey. Concernant le hockey, la Rive-Sud sera représentée par deux équipes regroupant les meilleurs joueurs de 15 ans de la région. Une des équipes sera dirigée par Yves Ricard et Marc Raymond, entraîneurs des Patriotes du Haut-Richelieu, bantam AA. Cette équipe inclura les meilleurs joueurs des Patriotes, mais aussi des Éclaireurs du Richelieu et de l'organisation des Gaulois.

Missionnaires

Au total, 160 jeunes et 35 entraîneurs seront ainsi choisis pour défendre les couleurs de la Rive-Sud. Afin d'être en mesure de voir à l'encadrement des délégations régionales lors de la finale de Trois-Rivières, Loisir et Sport Montérégie est à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer à titre de missionnaire pour la région Rive-Sud.

Les personnes retenues seront logées et nourries et bénéficieront de certains avantages rattachés à leur fonction. Il faut être âgé de 18 ans et plus, être disponible du 3 au 15 mars prochain. Votre curriculum vitae doit être acheminé aux bureaux de l'organisme a/s des Jeux régionaux du Québec, 16 675 rue Desrochers, Saint-Hyacinthe, J2T 3K3. Vous pouvez aussi communiquer avec Jacques Legault au 1-800-387-7979.



(Photo Rémy Bolly)

Les finales régionales en badminton auront lieu au début février à la polyvalente Marcel-Landry à Iberville.



André St-Pierre

Partons à l'aventure

Les finauderies du renard

Chasser le renard en hiver est une activité agréable à pratiquer entre amis. Cette chasse peut se faire avec des chiens courants, ça donne plus de mordant! Pour ceux qui n'auraient pas de chiens, il est toujours possible de pratiquer cette chasse à gué, c'est-à-dire à l'orée des bois cachés dans les buissons, dans les lignes de branches et dans les fossés. Il y a un plaisir certain à traquer le renard, ce finaud qui nous déroute complètement parfois en nous faisant repasser dans nos traces et nous en fait voir de toutes les couleurs. Bien en avant de nous, il peut nous faire revenir à notre point de départ. À nous de déjouer ses ruses, car mieux vaut être finaud que nono!

Cette semaine, alors que la neige nous est tombée dessus abondamment, nous avons dû enfiler les raquettes qui se sont avérées fort utiles pour poursuivre le renard. Quel plaisir de partir en raquette avec un groupe de quatre ou cinq chasseurs et de s'enfoncer dans les terres et les boisés; on se croirait revenus à l'époque des coureurs de bois! Certains diront: «il y a trop de neige» ou «il fait trop froid» mais la chasse au renard ne se pratique pas dans le salon à moins d'écouter le canal D! De plus en plus, les chasseurs troquent les raquettes pour la motoneige. Cela permet aux chasseurs de parcourir un plus long trajet et de «faire» plusieurs boisés qui sont propices à chasser le renard, ce qui augmente ses chances de réussite.

Quelques surprises peuvent survenir en cours de route, car il arrive souvent de rencontrer un prédateur plus impressionnant encore, le coyote. Celui-ci peut se présenter en solitaire ou avec sa meute. Dans notre région, avec la présence de plus en plus importante de cerfs de Virginie, on a pu constater une légère augmentation de renards et de coyotes. Mais, inutile de s'alarmer, car cela fait partie de l'ordre naturel des choses. Par exemple, un cerf blessé ou malade sera évidemment une proie facile mais un cerf en pleine forme ne s'en laissera pas imposer.

La nature sait conserver son équilibre.

Avec quoi le chasser? Vous retrouvez le calibre 22-250, la 222, la 223 et la 243. D'autres calibres peuvent aussi faire l'affaire comme la 270, mais les premiers cités sont préférables pour chasser les prédateurs et je les recommande.

Pourquoi sont-ils préférables? Vous retrouvez un choix de grains de 60 à 100 grains, cela permet à la balle de voyager à grande vitesse et d'être des plus précises. Avec ces calibres, je vous recommande d'employer une lunette d'approche qui fait 4X12-48 ou 4X16-50 et la 6X24-40.

Pour ceux qui ne possèdent pas de carabine pour chasser le renard et le coyote, vous pouvez employer un calibre 12, mais sachez que cela peut abîmer les peaux de ces prédateurs.

Bonne chasse.

Vous pouvez me rejoindre au 347-1234.

Grâce au succès obtenu, l'offre se poursuit

0$ comptant 0$ transport 0$ préparation incluant 24 000 km

En plus... 0$ dépôt de sécurité pour un temps limité

Tercel CE Plus 1999



Comptant	Mois	Mensualité
0$	48	210,76$
850$	48	191,34$
1 500$	48	176,49$

210,76$/mois

Corolla VE 1999



Comptant	Mois	Mensualité
0$	48	249,82$
850$	48	229,66$
1 700$	48	209,50$

249,82$/mois

Camry CE Plus 1999



Comptant	Mois	Mensualité
0$	48	350,04$
1 500$	48	315,12$
2 500$	48	291,84$

350,04$/mois

Rav-4 Valeur Plus 1999



Comptant	Mois	Mensualité
0$	48	384,46$
1 500$	48	348,89$
2 500$	48	325,17$

384,46$/mois

Le service de qualité Toyota

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

DERY TOYOTA

359-9000

TOYOTA La promesse du mieux-faire

SOLUTION TOYOTA

PEA PROTECTION EXTRA ATTENTIVE

Adresse Internet: dery-toyota.qc.ca

1055, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

* Location basée sur 48 mois, incluant 24 000 km. 0$ comptant, 0$ transport, 0$ préparation. Taxes en sus.

04787-9833-C



Complexe Sportif Actiforme

Les diètes font engraisser !

Yvan Campbell

Cette affirmation peut paraître paradoxale, mais à long terme c'est effectivement ce qui se produit. Plus une diète est sévère et plus la perte de poids est le résultat d'une perte d'eau (durant les premiers jours) et de masse musculaire. Par exemple, si après un plan d'amaigrissement sévère de 2 semaines vous avez perdu 10 livres, il est fort probable que vous ayez perdu environ 7 livres de muscle et d'eau, pour seulement 3 livres de graisse. La raison est que pour le corps, cette réduction drastique de l'apport alimentaire est une menace et celui-ci réagit en épargnant les graisses (qui sont les réserves) et en brûlant du tissu musculaire. Une fois votre diète de deux semaines terminée, vous retournez à vos bonnes vieilles habitudes alimentaires et vous reprenez vos dix livres... sous forme de graisse. C'est pour cette raison que ce cycle "diète - reprise de poids - diète" (appelé "effet yo-yo"!) contribue, à long terme, à augmenter votre pourcentage de graisse. De plus, en ayant moins de masse musculaire, le corps brûle moins de calories au repos (métabolisme de base), et ce changement dans la composition corporelle prédispose encore plus à l'obésité.

Les diètes ont donc un effet à court terme et ne s'attaquent pas aux principales causes contrôlables du surplus de graisse, c'est-à-dire le manque d'activité physique et / ou de mauvais comportements alimentaires.

La solution

La combinaison d'un programme d'exercices physiques modérés, composé en majeure partie d'exercices aérobiques (marche, jogging, vélo, etc.), et d'un programme de modification progressive du comportement alimentaire est, selon la plupart des experts dans le domaine, la meilleure façon de perdre du poids, et surtout de maintenir un poids santé.

L'exercice permet :

1) de dépenser des calories,

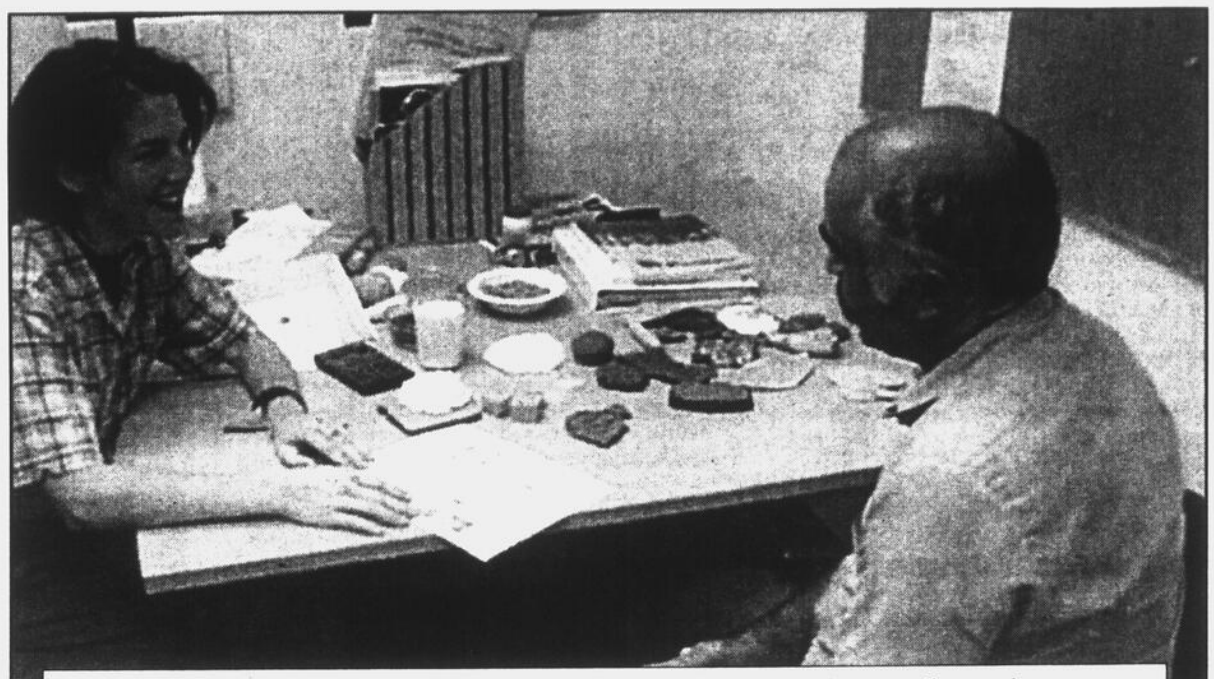
2) d'empêcher le corps de réduire la quantité de calories qu'il brûle au repos (réaction naturelle de l'organisme en cas de réduction de l'apport alimentaire), et

3) de nous assurer que le poids perdu est de la graisse et non du muscle.

Un exemple

Si votre but est de réduire votre poids de dix livres, votre plan d'action pourrait être de faire de l'entraînement aérobique 3 à 4 fois par semaine et de manger un fruit au lieu d'une pâtisserie comme dessert au souper. Ainsi, vous réduirez votre balance calorique totale (calories que vous mangez moins les calories que vous dépensez) d'environ 500 calories par jour. Si vous adoptez ce comportement 5 jours sur 7, vous serez en mesure de perdre environ 1 _ livre par deux semaines (3500 calories = 1 livre de graisse). Vous pourrez donc perdre vos dix livres en 3 mois et demi environ. C'est un peu plus long qu'une "diète miracle", mais au moins la perte de poids est uniquement une perte de graisse, vous n'avez pas à changer vos habitudes de vie de façon drastique, et il est plus facile de maintenir votre nouveau poids à long terme. Un fruit au lieu d'un dessert et un peu d'exercice aérobique sont les seuls changements dans votre vie !

En résumé, la meilleure façon de perdre du poids et de maintenir un poids santé, est de combiner un programme de modification du comportement alimentaire à un programme d'exercices aérobiques modérés.



(Photo Rémy Bolly)

Si vous pensez que des changements importants seraient requis au niveau de votre alimentation, un ou une nutritionniste pourraient vous êtes d'une grande utilité dans ce processus en analysant vos comportements alimentaires et en vous aidant à modifier ceux-ci.

Question de la semaine :

Le repos complet, au lit, est la meilleure chose à faire dans le cas d'une épisode de mal de dos _ Vrai ou faux ?

Questions sur le conditionnement physique: courriel: ycampbell@actiforme.qc.ca, téléphone : (450) 346-1146, télécopieur (450) 347-1925.

Références :

1) http://obesite.chaire.ulaval.ca/ (Chaire de recherche sur l'obésité Donald B. Brown)

2) http://www.smartnet.ca/users/groupenetwork/caao.html : Collectif action alternative en obésité (CAAO)

Soccer intérieur

Le Celtix se hisse en tête

Mario Tremblay

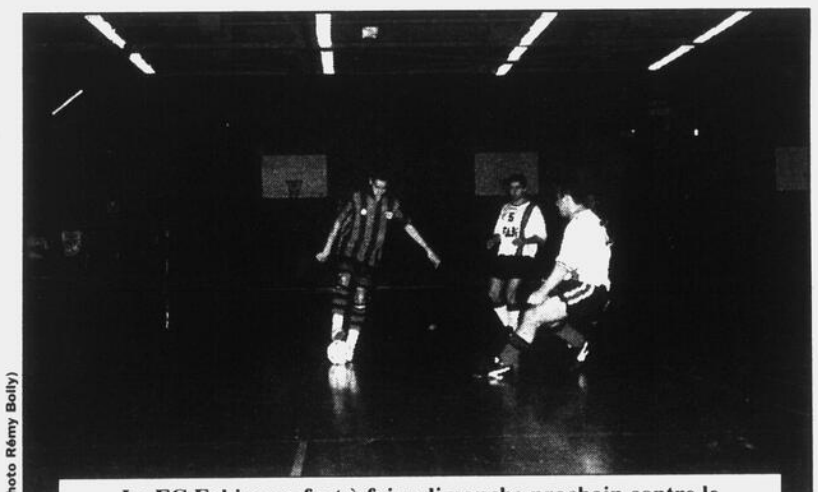
Grâce à une victoire de 5 à 0 face à l'Evangelista Sports, le Celtix de Saint-Jean a repris la tête du classement de la Ligue de soccer intérieure du Fort Saint-Jean.

Combiné à une défaite surprise des Citadins de Beloeil au compte de 3 à 2 face aux Diablos, les Johannais ont maintenant pris possession du premier rang avec 24 points, à égalité avec le Saint-Bruno United, mais le Celtix présente le meilleur différentiel «buts pour buts contre». Les Citadins de Beloeil ont chuté au troisième rang.

Encore ébranlés par leur dégelée de 8 à 0 subie la semaine dernière face au FC Select U-17, les porte-couleurs de l'Evangelista Sports ont été une proie facile pour le Celtix qui a marqué cinq buts sans riposte.

Alex-Raymond Maguisset, Guy-Martial Divakou, Martin Haines, Éric B. Fortin, et Éric-G. Fortin ont été les marqueurs des vainqueurs. Le gardien Michel Leclaire, encore une fois très solide, a enregistré son deuxième jeu blanc consécutif.

Malgré la victoire du Celtix, ce fut une mauvaise soirée pour les formations locales. Le FC Fabi s'est notamment incliné à deux reprises, perdant d'abord 3 à 0 face aux jeunes du FC Select Rive-Sud U-17 et ensuite 2 à 1 face au CA Three Rocks de Brossard. Le seul marqueur du FC Fabi au cours de la soirée fut Marc Husler, son premier de la saison. Ces deux revers relèguent le FC Fabi au bas du classement.



(Photo Rémy Bolly)

Le FC Fabi aura fort à faire dimanche prochain contre le Saint-Bruno United.

L'Arsenal de Saint-Jean, de son côté, a disputé un fort match face aux puissants Saint-Bruno United. Mais les jeunes Johannais se sont finalement avoués vaincus par la marque de 3 à 2 dans un match qui aurait pu basculer en leur faveur. Nicolas Beaudoin (4e) et Guillaume Morissette (5e) ont marqué pour l'Arsenal.

Quant aux Diables Rouges de Candiac, ils ont laissé filer deux points précieux au classement en livrant un verdict nul de 0 à 0 aux Blues de Saint-Lambert.

À venir

Dimanche prochain, 24 janvier, six autres matchs seront présentés au Complexe sportif du Fort Saint-Jean à compter de 16h30.

À 17h30, l'Arsenal de Saint-Jean affrontera le FC Select U-17. À 19h30, le FC Fabi sera confronté au Saint-Bruno United. À 20h30, les Citadins de Beloeil et l'Evangelista Sports en viendront aux prises alors qu'à 21h30, le Celtix de Saint-Jean se mesurera aux Diablos de Beloeil.

Au classement, le Celtix et Saint-Bruno United sont ex aequo avec 24 points, deux de mieux que les Citadins de Beloeil. L'Evangelista Sports est sixième avec 16 points, l'Arsenal est huitième avec 11 points et le FC Fabi est 11e et dernier avec cinq points.

Chez les marqueurs, Louis Choquette, des Citadins, est toujours en tête avec 22 buts, 12 de mieux que son coéquipier Stefan Lotz ainsi que Patrick Naud du Candiac.

Soulignons en terminant que le camp d'entraînement hivernal du Celtix en vue de la prochaine saison extérieure qui devait se mettre en branle lundi dernier a été reportée d'une semaine et débutera donc lundi prochain, 25 janvier.

Le 6 février

La Tournée Centrum s'arrêtera à Farnham

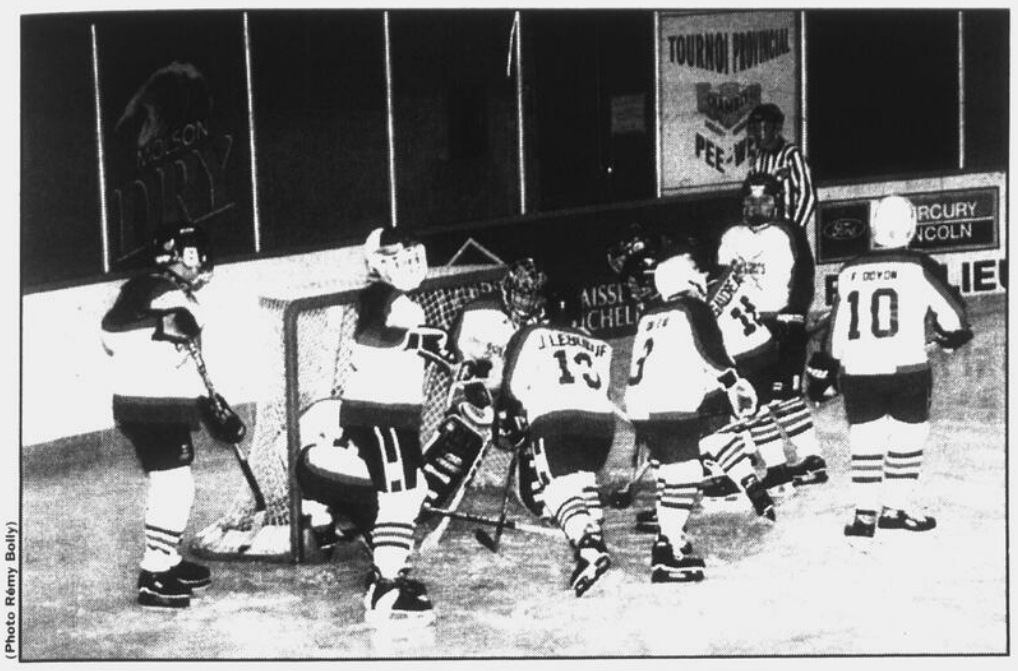
La tournée Centrum s'arrêtera à Farnham le 6 février prochain. Quelque 25 patineurs de l'équipe du Québec feront alors une démonstration de leur talent dans le cadre d'un spectacle présenté à l'aréna Madeleine-Auclair.

Parmi les patineurs présents, on mentionne les noms de Jayson Dénommé, Jean-François Hébert, Bruno Marcotte, Annie Bellemare et Carl Desrosiers. Annie Bazinet de L'Acadie fait partie de la troupe, mais il nous a été impossible pour l'instant de nous faire confirmer sa présence.

L'événement servira d'activité de financement pour le Club de patinage artistique de Farnham. Le club y participera aussi en présentant un numéro de patinage synchronisé avec une dizaine de patineurs de calibre senior. L'équipe de synchro junior de Cowansville offrira également une prestation.

La troupe arrivera à Farnham vers midi. Il y aura une séance d'entraînement de 13 à 14 heures, après quoi elle rencontrera les 80 membres du CPA de Farnham. Une deuxième séance d'entraînement est prévue de 15h30 à 16 heures. Une réception civique suivra à 16h30 à l'hôtel de ville avec la signature du livre d'or à la municipalité. Le spectacle à l'aréna Madeleine-Auclair débutera à 19h30.

Les billets sont disponibles en prévente au coût de 7 $ en téléphonant au 293-9088 ou 293-7498. On peut également s'en procurer auprès des membres du CPA de Farnham. À l'entrée, les billets se vendront 10 $.



(Photo Rémy Bolly)

Les Chevaliers champions à Chambly

Les Chevaliers d'Iberville pee-wee B ont remporté l'une des trois finales présentées dimanche dernier lors de la dernière journée de compétition du tournoi provincial de Chambly. Les Ibervillois ont eu raison de Candiac par la marque de 2 à 1. En demi-finale, plus tôt dans la journée, les Chevaliers avaient disposé de l'équipe de la Côte-de-Beaupré 3 à 1. Les Forts de Chambly ont de leur côté remporté la finale de la classe A grâce à un gain de 2 à 1, en deuxième période de prolongation, face à Lenn-Ascott, une formation de l'Estrie. Dans la classe B, les Chevaliers d'Iberville ont perdu en demi-finale 3 à 1 contre Saint-Hubert, la formation qui devait éventuellement remporter la finale du tournoi.



Quatre nouvelles ceintures noires

Quatre élèves de l'école de karaté Richard Poulin ont obtenu une ceinture noire le 5 décembre lors d'un examen en compagnie de Maître André Gilbert, à Montréal. Richard Poulin, premier à gauche sur la photo, accompagne les heureux karatékas, soit Christine Giguère de Saint-Jean-sur-Richelieu, Laura Poulin de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Jean-François Marchand de Saint-Jean-sur-Richelieu et Micheline Drapeau de Saint-Jean-sur-Richelieu. En 98, dix membres de cette école de karaté ont gradué comme ceintures noires.



Baseball à Saint-Athanase

L'Association de baseball mineur de Saint-Athanase tiendra son assemblée générale annuelle ce soir, mercredi, à 19 heures, à la salle municipale située au 90, route 104. Parmi les points à l'ordre du jour, il y aura l'élection du conseil d'administration. Toutes les personnes intéressées à s'impliquer au sein de l'organisation sont les bienvenues.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 24 JANVIER 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Grands soldes de pneus

Et quantité de bons achats

RABAIS 25-40%

Pneus MICHELIN[MD], Bridgestone, BF Goodrich et d'autres!



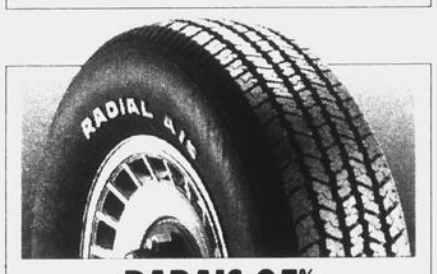
RABAIS 30%
Pneu BF Goodrich Plus
garanti 80 000 km contre l'usure†
à partir de 38,99 Ch.
P155/80R13. Rég. Sears 55,99. Série n° 36000.
Autres formats aussi en solde, prix selon les formats



RABAIS 40%
Pneu Silverguard[MD] 'Touring'
garanti 100 000 km contre l'usure†
à partir de 49,99 Ch.
P155/80R13. Rég. Sears 94,99. Série n° 62000.
Autres formats aussi en solde, prix selon les formats



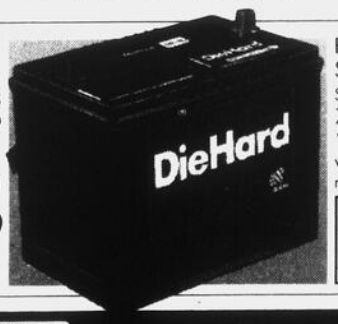
RABAIS 40%
Pneu Bridgestone RoadHandler[MD]*/LE
garanti 130 000 km contre l'usure†
à partir de 49,99 Ch.
155R12. Rég. Sears 83,99. Série n° 55000.
Autres formats aussi en solde, prix selon les formats
**Marque déposée de Sears



RABAIS 25%
Pneu de camion Superguard[MD]/LT
garanti 80 000 km contre l'usure†
à partir de 66,99 Ch.
P205/75R14. Rég. Sears 89,99. Série n° 37000.
Autres formats aussi en solde, prix selon les formats
†Détails en magasin

Réglage de la géométrie des roues à moitié prix
à l'achat de 4 pneus
• Vérification et réglage de la chasse, du carrossage et du pincement selon les normes du fabricant, au besoin
• Vérification de la direction avant et arrière et des éléments de la suspension (cales et réglage de l'essieu arrière en supplément)

RABAIS 10$
Toutes les batteries DieHard[MD]
69,99 - 89,99 Ch., avec reprise*



Batteries DieHard, DieHard Silver et DieHard Gold[MD]. Série n° 50000. Rég. Sears 79,99-99,99 avec reprise*.
*Les 5 $ de dépôt à l'achat d'une batterie vous sont remboursés quand vous rapportez la vieille pour le recyclage.
DieHard comprend notre **ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H SUR 24**
Renseignez-vous

AVEC LA CARTE SEARS,
Pas d'intérêt avant l'an 2000 sur les services et produits automobiles de plus de 300 $
Payez en 11 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier de l'an 2000. Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles soldés de nos Centres de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 24 janvier 1999. Renseignez-vous.
NP0130299
Copyright 1999, Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears[MC]

Centre de l'auto SEARS

Les mentions «Ord.» ou «Était» de Sears Canada inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **St-Bruno:** 441-6603, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Victoriaville-Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges-de-Beauce:** 228-2222.
Copyright Canada, 1997, Sears Canada inc.
Tous les articles, dimensions ou services annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

239779-9c33-1

Tableaux indicateurs

HOCKEY

Ligue de hockey Élite du Campus Fort St-Jean

Classement

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Haut-Richelieu Volks	15	10	0	5	90	50	25
Patate Royale	16	9	2	5	114	95	23
Épervier Napierville	16	9	5	2	100	82	20
Concept Polymère	16	9	6	1	118	66	19
Tremcar	16	6	8	2	108	134	14
Boutique Hors-Jeu	16	4	9	3	98	115	11
Cages aux Sports	16	4	9	3	119	120	11
Campus Fort St-Jean	16	1	14	1	61	150	3

Meilleurs marqueurs

	PJ	B	A	Pts
P. Daigneault, Nap.	14	27	27	54
J.C. Mitelette, CAS	13	23	28	51
B. Gagnon, PR	13	21	23	44
J. Tremblay, Trem.	14	12	28	40
M. Labbé, CP	12	24	13	37

Ligue Haut-Richelieu Labatt 50

Classement

	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Cabanon Haut-Richelieu	17	14	3	0	121	63	102
Resto Bar Cactus	17	12	4	1	110	76	88
St-Luc Pizzeria	17	6	11	0	74	104	53
TVA Électrique	17	1	15	1	75	137	31

SOCCER

Ligue de soccer intérieur du Fort-St-Jean

Classement

Équipes	PJ	G	N	P	BP	BC	Pts
Celtix St-Jean	11	7	3	1	37	16	24
St-Bruno United	11	7	3	1	41	22	24
Citadins Beloeil	11	7	1	3	50	29	22
Candiac	11	6	2	3	35	17	20
FC Select U-17	11	6	1	4	33	24	19
Évangelista Sports	11	5	1	5	27	39	16
Diablos de Beloeil	11	4	3	4	26	33	15
Arsenal de St-Jean	11	3	2	6	23	35	11
CA Three Rocks	10	2	2	6	13	30	8
St-Lambert Blues	11	1	2	8	15	34	5
FC Fabi St-Jean	11	1	2	8	13	34	5

QUILLES

Ligue de quilles Saint-Alexandre

Classement

B. Charest	86
D. Iler	86
D. Brault	84
D. Patenaude	69
D. Poirier	56
L. Bonneau	55
D. Viens	50
A. Charbonneau	32

Semaine

Plus haut triple

J. Denis	521
C. Cousineau	675

Plus haut simple

J. Denis	208
C. Cousineau	277

Plus haute moyenne

M. Mombleau	167
S. Patenaude	218

Les Arcs-en-ciel

Classement 14 janvier

A. Patenaude	51.92
D. St-Germain	48.95
R. Béchard	46.66
D. Isabelle	43.67
A. Goyette	42.68
J. Gagné	40.78
G. Corriveau	31.44
A. Sévigny	30.17

Semaine

Plus haut simple

Denis Isabelle	233
Lise Charbonneau	192

Plus haut triple

Jean Lavertu	597
Lise Charbonneau	529

Plus haute moyenne

André Goyette	186
Joannes Lefebvre	159

Ligue des Bons Amis

Classement 4 janvier

Équipe	Pts	Qui.
R. Therrien	80	31815
R. Pépin	68	31457
Y. Dupuis	64	33045
C. Vallières	59	32963
G. Goulet	58	31843
R. Thibert	57	30951
V. Bélanger	56	31546
J. Laliberté	38	30872

Semaine

Plus haut simple

Ginette Goulet	223
Roger Therrien	259

Plus haut triple

Ginette Goulet	498
Yvan Dupuis	633

Plus haute moyenne

Gisèle Desmarais	146
Yvan Dupuis	178

Centre Notre-Dame

Classement 5 janvier

Équipe	Pts	Qui.
A. Beauregard	86	50639
M. Boucher	78	51731
L. Leduc	76	51619
R. Charron	72	51506
A. Beauregard	72	51077
J. McNulty	68	50638
G. Pépin	68	50345
C. Greendale	56	50849

Semaine

Plus haut simple

Stéph. Patenaude	290
Marie-C. Garant	231

Plus haut triple

Richard Lussier	722
Marie-C. Garant	599

Plus haute moyenne

Stéph. Patenaude	213
Micheline Boucher	170

Ligue féminine Laurier

Classement 5 janvier

Équipe	Pts	Qui.
S. Trudeau	94	42526
S. Leblanc	87	42807
F. Meunier	82	42869
M. Boucher	70	41707
F. Thibault	70	41707
L. Ricard	68	42708
T. De Champlain	54	42037
A. Martin	51	42283

Semaine

Plus haut simple

Pauline Gagné	243

Plus haut triple

Thérèse DeChamplain	632

Plus haute moyenne

Micheline Boucher	169

Ligue Les Étoiles du Jeudi

Classement 7 janvier

Équipe	PJ	PG	Qui.
H. Cousineau	42	23	31643
J. Raymond	42	23	31657
J. DeGrâce	42	23	32694
A. Racine	42	21	31955
G. Lalumière	42	23	31695
R. Boulerice	42	20	32270
M. Gervais	42	18	31735
D. Lemay	42	16	31349

Semaine

Plus haut simple

M.-C. Garant	227
Marcel Lafleur	300

Plus haut triple

M.-C. Garant	592
Marcel Lafleur	792

Plus haute moyenne

M.-C. Garant	165
Jocelyn Raymond	222

Jeunes Pros du Samedi

Classement 9 janvier

	PJ	Moy	Total
D. Devin	30	177	5319
E. St-Pierre	33	159	5256
M. Raymond	39	150	5884
M. Boulerice	45	138	6253
S. Gérard	36	127	4585
J.F. Berthiaume	30	110	3322
A. Chalifoux	30	102	3074
C. De Beaujour	18	102	1840
M. St-Pierre	9	97	878
Y. D'Amours	12	90	1897

Semaine

Plus haut simple

Éric St-Pierre	260

Plus haut triple

David Devin	644

Plus haute moyenne

David Devin	177

Les Joyeux Copains Allée-Retour

Classement 13 janvier

Joueur	Qui.	Pts
M. Quenneville	8481	83
P. Lachance	8035	82
J. Lagacé	8430	74
J. Tougas	8593	71
F. Boudriau	8066	71
G. Campbell	8417	70
M. St-Gelin	8326	63
D. Hudon	8418	62

Semaine

Plus haut simple

Andrée Dufour	191
Claudine Beaudoin	191
Diane Bourgeois	191
Mario St-Gelin	225
J.-S. Roy	225

Plus haut triple

Andrée Dufour	**476**
Carl Sheridan	**604**

Plus haute moyenne

Chantal Lachance	**168**
Mario Quenneville	**203**

Masculine

Classement 10 janvier

	PP	Pts	Qui
Yves	64	106	38926
Guy	65	98	38879
Normand	60	94	38691
Jean	58	93	38610
Éric	57	90	38555
Fernand	53	79	38605

Semaine

Plus haut simple

Fernand Laporte	239

Plus haut triple

Jean Turcotte	591

Plus haute moyenne

Yves Mombleau	172

Amis du Vendredi

Classement 8 janvier

Semaine

Plus haut simple

Gaby Duval	115
Jacques Doucet	170

Plus haut triple

Gaby Duval	324
Jean-Guy Goineau	387

Bonne Entente

Classement 5 janvier

	PJ	Pts	Qui
Gaby	72	48	29869
Rita	72	48	29384
Nicole	66	54	29797
Yolande	66	54	29158
Jeanne	59	61	29956
Claire	57	63	29950
Madeleine	55	65	29022
Denise	53	67	29958
Doris	51	69	28350
Jacqueline	49	71	29035

Semaine

Plus haut simple

Yolande Gagnon	190

Plus haut triple

Léa Lévesque	461

Plus haute moyenne

Léa Lévesque	137

Féminine

Classement 13 janvier

	PJ	Pts	Qui
Nicole	86	50	35323
Suzanne	84	52	36312
Jeannine	78	58	35718
Ginette	74	62	33645
Carmen	62	74	32973
Claire	60	76	33489
Chantal	52	84	32181
Irène	48	88	33554

Semaine

Plus haut simple

Line William	198

Plus haut triple

Johanne Guay	461

Plus haute moyenne

Johanne Guay	158

Industriel

Classement 8 janvier

	PJ	Pts	Qui
Raymond	93	35	32074
Manon	71	57	29037
Gaby	63	67	29308
Hélène	62	66	28576
André	50	78	28444
Johanne	45	83	27658

Semaine

Plus haut simple

Francine Guay	178
Yves Poupart	210

Plus haut triple

Francine Guay	493
Yves Poupart	558

Plus haute moyenne

Johanne Guay	151
Gérard Gadoury	153

Mixte ''Copains'' O'Keefe

Classement 8 janvier

	PG	PP	Tot
Martin	78	50	37810
Yves	76	52	34744
Daniel B.	75	53	36936
André	70	58	35135
Mario	64	64	34346
Réal	58	70	34452
Maurice	56	72	34318
Charles	56	72	26375
Christian	54	74	35174
Daniel V.	53	75	30318

Semaine

Plus haut simple

Lynda Gagné	180
André Colmor	219

Plus haut triple

Linda Michaud	440
André Colmor	598

Plus haute moyenne

Lise Cyr	135
Martin Pluk	171

Mixte Labatt

Classement 12 janvier

	PJ	Pts	Qui
Brigitte	74	54	34589
Danielle	68	60	37102
Gérard	68	60	35922
Daniel V.	67	61	35292
Nathalie	64	64	34236
Jacques	59	69	34918
Yvon B.	58	70	34104
Yvon C.	54	74	35641

Semaine

Plus haut simple

Flore Savaria	179
Patrice Trahan	222

Plus haut triple

Flore Savaria	439
Patrice Trahan	508

Plus haute moyenne

Lynda Gagné	132
Jeanne Lévesque	132
Patrice Trahan	180

Mixte ''O'Keefe''

Classement 4 janvier

	PJ	Pts	Qui
John	80	40	34777
Denise.	71	49	33510
Gérard	62	58	33243
Gérardine	58	62	33280
Thérèse	56	64	32437
Bruno	55	65	32878
Marcel	50	70	32721
Nicole	48	72	32784

Semaine

Plus haut simple

Diane Gadoury	183
Henri Masse	202

Plus haut triple

Manon Lalonde	
Serge Hébert	543

Plus haute moyenne

Manon Lalonde	144
Janvier Tétreault	160

Mon-Sport

Classement au 13 janvier

D. Brault	59.95
A. Audette	44.17
G. St-Laurent	41.80
G. Lacasse	41.70
R. St-Gelin	41.41
M. Lavigne	39.19
Y. Goyette	38.19
A. Goyette	37.24
Pro Mix	37.09
S. Lavoie	35.59

Semaine

Plus haut simple

Richard Henri	238
Josée Baillargeon	233

Plus haut triple

André Audette	622
Suzanne Lavoie	528

Plus haute moyenne

Jean Audette	188
Rachel Corbin	168

Âge d'Or Île Ste-Thérèse

Classement 14 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Âge d'Or Île Ste-Thérèse	51	82	43963
Coq Rapide	51	80	42389
Marché IGA St-Luc	51	76	42346
Romain Coiffure	51	74	46157
Pizzeria St-Luc	51	73	42795
Alimentation Île	51	72	43918
Piscine Caron	51	70	42690
Ville St-Luc	51	69	42730
Matelassier Rousselet	51	64	41291
Radiateur	51	62	43725
10 S.T.A. & Ass.	51	48	40034
St-Hubert BBQ	51	46	41501

Semaine

Plus haut simple

Bessie Ménard	231
Denis Gagnon	234

Plus haut triple

Simone Lapointe	552
Denis Gagnon	611

Âge d'Or Sabrevois

Classement 13 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Jeanne D. B	51	91	34734
Paul-André B.	51	83	36617
Rita Per.	51	82	35918
Thérèse M.	51	77	37878
Paul N.	51	72	39328
Raymond H.	51	69	36426
Aurore L.	51	67	36833
Johanne V.A.	51	58	40111
Hélène B.	51	58	37294
Albert B.	51	58	36870
Maurice Mah.	51	53	36683
Fernande N.	51	48	37456

Semaine

Plus haut simple

Alice Duquette	218
Roger Dumesnil	223

Plus haut triple

Alice Duquette	551
A. Van Agthmael	561

Âge d'Or St-Alexandre

Classement 4 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Équipe 8	48	85	31045
Équipe 4	48	84	30911
Équipe 7	48	76	26791
Équipe 1	48	72	30001
Équipe 3	48	62	30781
Équipe 10	48	58	28816
Équipe 6	48	56	31499
Équipe 9	48	53	28299
Équipe 5	48	50	28656
Équipe 2	48	44	27653

Semaine

Plus haut simple

Y. Charland	203
P. Rousselle	184

Plus haut triple

L. Bélanger	535
G. Képpak	464

La Capitale

Classement 11 janvier

	PJ.	Pts	Qui
L. Durivage	45	74	37401
J. Ouellette	45	68	37958
B. Allard	45	66	39429
L. Bessette	45	66	36209
L. Raymond	45	66	35398
R. Poulin	45	60	37707
J. Ryan	45	60	35434
M. Cézard	45	58	36665
A. Chaumont	45	54	38279
G. Gaboriault	45	54	35620
J. Plouffe	45	48	36268
C. Couture	45	46	34293

Semaine

Plus haut simple

Lise Mailloux	218
Fernand Comeau	223

Plus haut triple

Jeannine L'Heureux	550
Dominique Raymond	575

Le C.A.O. de St-Luc

Classement 14 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Y. Dupuis	54	106	47335
S. Tardif	54	84	45940
R. Tremblay	54	80	47007
B. Allard	54	79	45378
G. Beaulieu	54	78	46247
G. Mondor	54	76	45656
J. Dupré	54	70	42135
J. Malo	54	69	46641
R. Gadbois	54	62	43521
R. Rainville	54	58	43613
T. Valiquette	54	58	42917
J. Mailloux	54	44	42077

Semaine

Plus haut simple

Ernestine Marquis	206
Yvan Dupuis	227

Plus haut triple

Joline Malo	525
Yvan Dupuis	594

Bons Copains du mardi

Classement 12 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Perdrix	57	94	52335
Faucons	57	87	45379
Geais Bleus	57	86	46908
Goélands	57	83	45503
Pinsons	57	78	48682
Aigles	57	78	48042
Colombes	57	73	48754
Canards	57	72	46105
Moineaux	57	67	44374
Inséparables	57	66	48476
Serins	57	64	46861
Hirondelles	57	64	46597

Semaine

Plus haut simple

Paula Benoit	173
Hubert Tardif	233

Plus haut triple

Lucille Lehoux	469
Hubert Tardif	621

Les Jonquilles

Classement 12 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Rita Po.	48	78	40955
Rollande	48	74	40903
Lucienne	48	73	42635
Rita Pineau	48	68	42766
Suzanne	48	67	39984
Jeannine	48	64	38932
Georgette	48	62	39402
Claudette	48	61	42551
Marthe	48	60	43466
Rose	48	60	39734
Pierrette	48	52	39353
Jacqueline	48	49	42131

Semaine

Plus haut simple

Huguette Brosseau	226

Plus haut triple

Dolores Lapointe	586

Les Parquets J.P.A.

Classement 14 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Distrib. Ga-Ma	51	80	39830
Parquets J.P.A.	51	76	36062
J.E.C. Mécanique	51	74	40073
Dist. Givo	51	68	41280
Resto Chez Irène	51	62	40792
Magie d'antan	51	62	39948
Le National	51	62	39457
Rondeau Pontiac Buick	51	60	39228

Semaine

Plus haut simple

Jeanne Chartrand	213
Réjean Girouard	214

Plus haut triple

Jeanne Chartrand	535
Robert L'Heureux	552

Les Pros du Mercredi

Classement 6 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Bedrock			
Rollers	3	11	2621
Arc-en-ciel	3	10	2721
Lions	3	9	2486
Beaux-Bébés	3	8	2891
Couches-Tard	3	7	2636
Oiseaux-Mouches	3	6	2389
Boostés	3	5	2322
Étoiles	3	4	2244

Semaine

Plus haut simple

C. Boulerice	206
Richard Trudel	212

Plus haut triple

C. Boulerice	565
Richard Trudel	547

Ligue Quilles de L'Acadie

Classement 8 janvier

	PJ.	Pts	Qui
G. Mondor	45	93	31763
L. Roy	45	74	33674
E. Charron	45	70	31160
J.G. Alie	45	68	33192
A. Guinard	45	66	31022
J. Labrie	45	60	30675
G. Routhier	45	60	30299
M. Bonaldo	45	50	29157
N. Lussier	45	48	31492
J. Auclair	45	45	31386
G. Robert	45	44	29305
C. Perron	45	42	30689

Semaine

Plus haut simple

Gisèle Lussier	212
Jacques Labrie	236

Plus haut triple

Gisèle Lussier	547
Jacques Labrie	570

Ligue les100 watts

Classement 8 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Vitrerie Saran	48	966	45120
St-Luc Auto Serv.	48	67	45697
Pièces auto Iberville	48	66	44507
Garage du Travailleur	48	64	45397
Lefebvre Payette	48	64	43759
Bouch. des Halles	48	56	47050
Aciers H&H	48	53	45190
Rest. Chez Dan	48	46	45604

Semaine

Plus haut simple

M. Lemoine	228
Gaston Gagné	248

Plus haut triple

M. Lemoine	636
Guy Gervais	586

Nova Color

Semaine du 17 janvier

Qui.	PG	PP
Mégré	36	24 26721
Fleur. Clouâtre	30	30 26501
Pro-Pêche	31	29 26186
Équipe 6	29	31 25931
Le Kuisto	30	30 26170
Équipe 8	25	35 25782
Location L-60	29	31 25798
Dist. J.D.B.	30	30 24551

Semaine

Plus haut triple

Josée Vigeant	442
J.-C. Ouellette	638

Plus haut simple

Josée Vigeant	188
J.-C. Ouellette	244

Plus haute moyenne

Nicole Rousseau	155
Marco Ouellette	182
Claude Rousseau	182

Les Pros du Mercredi

Classement

Lions	21
Oiseaux-Mouches	19
Beaux Bébés	18
Bedrock Rollers	16
Arc-en-ciel	15
Couches-Tard	13
Boostés	11
Étoiles	7

Semaine

Plus haut triple

Camille Lacasse	642
Antoinette Latour	651

Plus haut simple

Camille Lacasse	254
Antoinette Latour	257

Retraités de la Formica

Classement 6 janvier

	PJ	Moy	Total
R. Girouard	33	211	6970
R. Dumont	30	179	5394
C. Couture	27	173	4682
M. Goyette	6	159	957
J.L. Barré	42	158	6643
R. Proulx	42	154	6505
G. Dion	39	154	6010
L. Martin	33	139	4618
L. Desormiers	15	137	2067
J. Demers	36	137	4949

Semaine

Plus haut simple

Réjean Girouard	269

Plus haut triple

Réjean Girouard	728

Plus haute moyenne

Réjean Girouard	211

Les Six

Classement 13 janvier

	Pts	Qui	Moy
A. Aubé	98	34203	713
M. Quintin	93	35012	729
N. Leclair	68	29237	609
M. Tremblay	60	26700	556
L. Lapointe	52	30187	629
G. Thomas	52	30090	627
M. Vincelette	51	30996	646
M. Quintin	38	29919	623

Semaine

Plus haut simple

Diane Morin	256
Maurice Quintin	

Plus haut triple

Diane Morin	661
Maurice Quintin	

Ligue de quilles ''À Yoyo''

Classement 5 janvier

Équipe	Pts	Qui.
Pommes Stéphane	88	40714
Avocat Danielle Fruit Passion	86	40789
Michel	74	39531
Kiwi Pierrette	71	39335
Poires J.Paul	69	38365
Bananes André	66	39005
Ananas Julie	61	39612
Litchie Yoyo	61	39250

Semaine

Plus haut simple

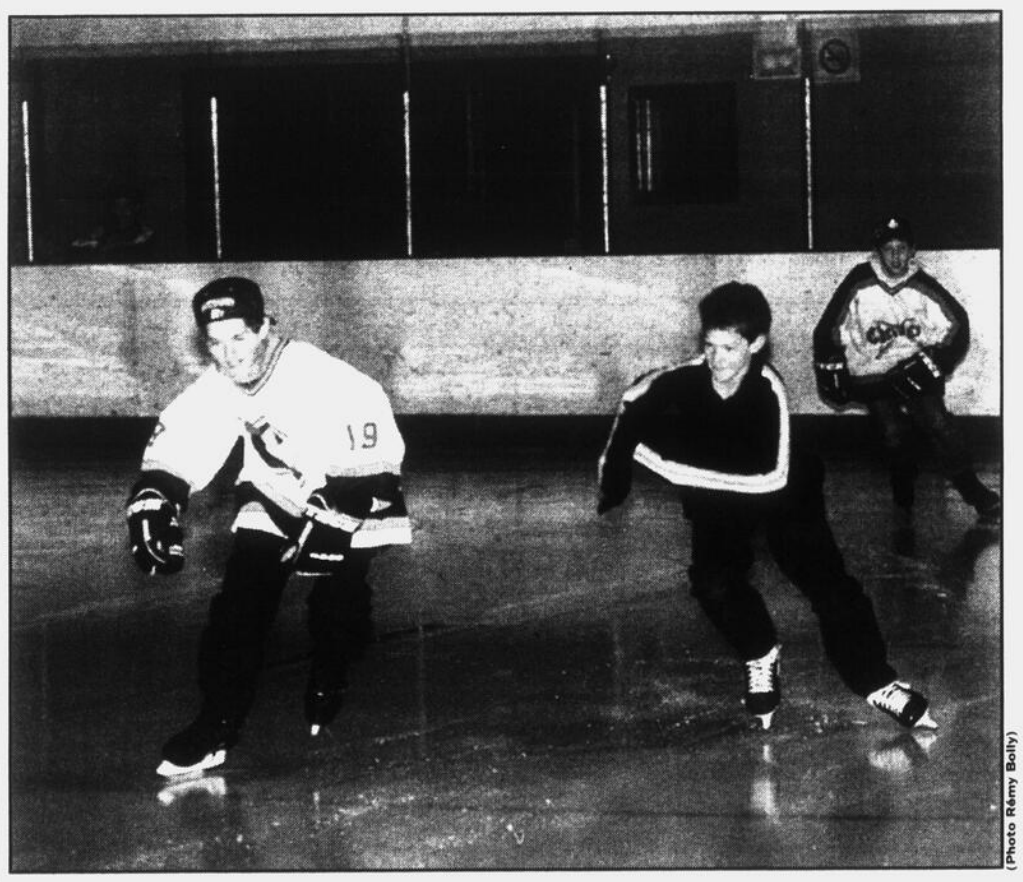
Michel Villeneuve	290
Danielle Bernard	300

Plus haut triple

Michel Villeneuve	750
Danielle Bernard	669

Plus haute moyenne

Michel Villeneuve	210
Richard Lussier	210
Johanne Roy	165



(Photo Rémy Bolly)

Patin-thon couronné de succès

Dans le cadre de son premier Patin-thon tenu le 3 janvier dernier, la Ligue de hockey mineur d'Iberville a amassé 2212 $. Toutes les équipes du hockey mineur ont pris part à cette activité de financement. Les fonds recueillis serviront notamment à acheter de l'équipement. Par ailleurs, on a procédé aux tirages de deux prix de participation. Rudy Robitaille a gagné une paire de billets pour un match du Canadien au Centre Molson, gracieuseté de Rondeau Automobile alors que Mathieu Benjamin met la main sur un bon d'achat de 50 $ au pro-shop de Palladium, gracieuseté du hockey mineur d'Iberville.

Tournoi de volley-ball

L'équipe féminine de volley-ball du cégep de Saint-Jean accueillera le prochain tournoi intercollégial dimanche prochain.

Pour cette deuxième partie de la saison, les Géants batailleront dans la division 2 avec les Cégeps de Joliette, du Vieux-Montréal, de Rosemont, de Brébeuf, de Vanier, de Dawson et Marinapolis. Saint-Jean doit terminer parmi les deux premiers pour s'assurer d'une participation à la finale régionale.

Quilles

La salle de quilles NDA présentera son premier tournoi des jeunes «pros» du samedi le 23 janvier prochain. La Ligue sera divisée en quatre catégories. L'handicap sera basé sur la plus haute moyenne de chaque catégorie et distribué à 80%. Le tournoi pourrait s'échelonner sur deux samedis.

Par ailleurs, dimanche prochain, 24 janvier, il y aura un tournoi local mixte, en équipe de deux joueurs. Il y aura, en fait, deux matchs «abat 9» et deux matchs au meilleur carreau. Le tout est basé sur un total de 400. L'handicap des équipes sera donné à 80%, mais seulement sur les matchs au meilleur carreau. Pour information: Marcel Lafleur au 348-9010 ou 357-9932.

Défi-radar

Le Club de motoneige du Haut-Richelieu organise un «Défi- radar» qui aura lieu le 23 janvier prochain au Saint-Tropez à Saint- Blaise-sur-Richelieu.

Forget oublié

Le recruteur en chef de la Ligue junior majeur du Québec, Marcel Patenaude, se montre déçu, et avec raison, de ne pas voir le nom de l'attaquant Dominic Forget chez les meilleurs espoirs en vue du prochain repêchage de la Ligue nationale de hockey. Troisième meilleur marqueur des Cataractes de Shawinigan avec 54 points, dont 25 buts, l'athlète de Chambly et un ancien de l'organisation des Remparts du Richelieu est la deuxième meilleure recrue de la Ligue, derrière Ladislav Nagy des Mooseheads d'Halifax.

Cours de karaté

L'école de karaté Bushido Karaté-Do de Saint-Luc débutera une nouvelle session de cours le 25 janvier prochain. Il sera alors possible de s'inscrire à ce moment-là. Les enfants peuvent s'entraîner de une à deux fois par semaine. Les adultes eux s'entraîneront au Club Lions de Saint-Luc.

Pour information: Stéphane Beaudin, responsable des loisirs de Saint-Luc, au 359-2480, ou Laurent Dulude, entraîneur, au 246-2201.

Soirée chasse et pêche

Deux soirées chasse et pêche sont prévues dans la région au cours des prochaines semaines. La première aura lieu le 30 janvier prochain à la Garnison de l'Estrie, édifice E-4 à Farnham alors que la seconde se déroulera le 10 février à l'érablière la Goudrelle au Mont Saint-Grégoire. Les représentations ont lieu à 19h15. L'admission est de 10,95 $ en prévente et 12,95 $ à l'entrée. Pour information: 293-6427 (Farnham) ou 460-0384 (Mont Saint-Grégoire).

Des patinoires à Saint-Athanase

Les citoyens de Saint-Athanase peuvent maintenant patiner dans trois quatiers de la municipalité. On retrouve des patinoires avec bandes à trois endroits différents: au parc Tessier, sur la rue Tessier, près du chemin des Patriotes et de la rue Mario, patinoire non-éclairées, au parc Fredette, sur la rue Fredette, près des rues Paquette et Phaneuf, patinoire éclairée, et la patinoire Forget, grande ligne sur la rue Forget, patinoire éclairée. Pour information: 347-5808.

Sortie de ski

La prochaine sortie du Club de ski Okiok aura lieu le samedi 23 janvier prochain au mont Jay Peak. Les départs se feront du terminus d'autobus de la CIT, situé au Carrefour Richelieu, ainsi qu'à l'aréna de Napierville.

Natation

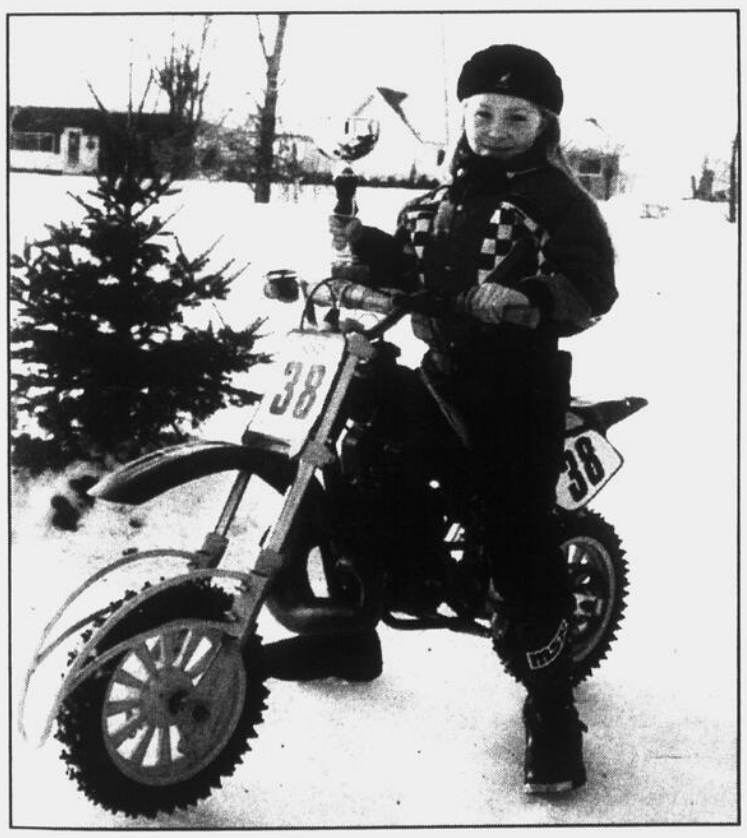
Deux cours de formation en natation seront offerts dans les prochaines semaines au Cégep. Le 7 février s'amorcera le cours de moniteur Croix-Rouge. Le cours est d'une durée de 10 semaines au coût de 175 $, sans les manuels. Il faut être âgé d'au moins 16 ans et détenir un certificat d'Aqualeader.

Puis, à compter du 6 février, on offrira le cours de Sauveteur national d'une durée de 11 semaines au coût, également, de 175 $, sans les manuels. Il faut être âgé de 16 ans, lors de l'examen final le 17 avril, et détenir un certificat de croix de bronze et de réanimation senior.

Pour information: Laure Desrochers au cégep de Saint-Jean au 347-5301.

Victoire d'Iberville

Grâce à une victoire de 4 à 3 en prolongation face à Saint-Jérôme, les Chevaliers d'Iberville, bantam B, ont remporté la finale du tournoi bantam-midget du Sud-Ouest.



(Photo Rémy Boily)

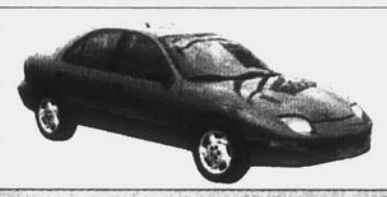
Prête pour une autre saison

Championne provinciale pee-wee dans la classe 50 CC, Nadia Tremblay, d'Iberville, prendra part aux cinq courses de la saison de motos sur glace 99. Mlle Tremblay sera des épreuves de Granby (31 janvier), Repentigny (7 février), Valcourt (21 février), Alma (28 février) et Val d'Or (7 mars). Ce circuit est dirigé par le CMRC Québec (Canadian motosport racing club), une association mise sur pied en octobre. Cette association sanctionnera toutes les compétitions de motos sur glace qui auront lieu au Québec en 99.





TOUTES LES OCCASIONS SONT BONNES



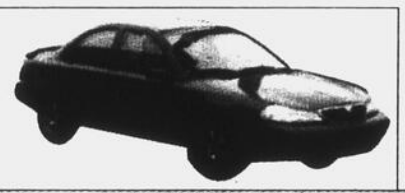
1998 PONTIAC SUNFIRE

4 portes, automatique, régulateur de vitesse, volant ajustable, vitres électriques, AM/FM cassette, en excellente condition, 28 000 km seulement, balance de garantie GM



1998 PONTIAC TRANSPORT

4 portes, modèle allongé, 7 passagers, climatiseur, AM/FM cassette, 24 000 km seulement, balance de garantie GM



1998 MERCURY MYSTIQUE GS

V-6, Cosworth, tout équipé, balance de garantie



1997 PONTIAC GRAND AM

4 portes, automatique, climatiseur, roues «mags», balance de garantie GM



1997 PONTIAC FIREFLY

2 portes, automatique, AM/FM cassette, balance de garantie, 33 000 km seulement



1996 GMC SIERRA SLE

4x4, boîte courte, cabine allongée, tout équipé, en excellente condition



1995 BUICK REGAL CUSTOM

4 portes, automatique, tout équipé, 54 000 km seulement, en excellente condition

1998 BUICK CENTURY CUSTOM
tout équipé, 32 000 km seulement, comme neuf, balance de garantie GM

1998 CHEVROLET MALIBU
tout équipé, roues «mags», comme neuf, 21 000 km seulement, balance de garantie

1998 DODGE NÉON EX
5 vitesses, 9 400 km seulement, balance de garantie

1997 PONTIAC GRAND PRIX SE
4 portes, tout équipé, aileron, bas kilométrage, balance de garantie GM

1997 TOYOTA CAMRY LE
tout équipé, 50 000 km, en excellente condition, balance de garantie Toyota

1997 CHEVROLET VENTURE
8 passagers, climatiseur, 40 000 km, balance de garantie GM

1996 PONTIAC SUNFIRE
2 portes, 5 vitesses, AM/FM cassette, en très bonne condition, 56 000 km

1996 PONTIAC SUNFIRE
automatique, 2 portes, AM/FM cassette, 50 000 km seulement

1995 CHEVROLET BLAZER
4 portes, 4x4, tout équipé, excellente condition

1996 DODGE CARAVAN
7 passagers, climatiseur, très bonne condition

1995 CHEVROLET BERETTA
2 portes, 5 vitesses, climatiseur, AM/FM cassette, en excellente condition

1994 PONTIAC FIREFLY
4 portes, automatique, en très bonne condition

Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock. Basée à titre indicatif seulement sujet à l'approbation du crédit. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent. Transport et préparation, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité obligatoire. Première mensualité exigée à la livraison et 20 000 km de base pour une location de 36 mois.

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

- Financement sur place
- Véhicules inspectés et garantis

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990 Internet: www.rondeau.ca

0305597-9c33-pj